



Le Groupe Banque TD présente les résultats du deuxième trimestre de 2013

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes correspondantes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), sauf indication contraire.

Les résultats comme présentés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), en vertu des IFRS. Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 1,78 \$, par rapport à 1,78 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 1,90 \$, par rapport à 1,82 \$.
- Le résultat net comme présenté s'est établi à 1 723 millions de dollars, par rapport à 1 693 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est élevé à 1 833 millions de dollars, par rapport à 1 736 millions de dollars.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE, période de six mois close le 30 avril 2013 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :

- Le résultat dilué par action comme présenté a été de 3,65 \$, par rapport à 3,33 \$.
- Le résultat dilué par action rajusté a été de 3,90 \$, par rapport à 3,68 \$.
- Le résultat net comme présenté s'est établi à 3 513 millions de dollars, par rapport à 3 171 millions de dollars.
- Le résultat net rajusté s'est élevé à 3 749 millions de dollars, par rapport à 3 498 millions de dollars.

RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)

Les chiffres du résultat comme présenté pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement d'immobilisations incorporelles de 58 millions de dollars après impôt (6 cents l'action), comparativement à 59 millions de dollars après impôt (6 cents l'action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Perte de 22 millions de dollars après impôt (3 cents l'action) résultant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente reclassées, par rapport à une perte de 9 millions de dollars après impôt (1 cent l'action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Frais d'intégration et coûts de transaction directs de 30 millions de dollars après impôt (3 cents l'action) liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, comparativement à 30 millions de dollars après impôt (3 cents l'action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

TORONTO, le 23 mai 2013 – Le Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 avril 2013. Les résultats pour le trimestre reflètent la contribution positive aux bénéfices des services bancaires personnels et commerciaux de la TD tant au Canada qu'aux États-Unis.

«La TD a connu un deuxième trimestre solide, dégageant un résultat net rajusté de 1,8 milliard de dollars, soit une hausse de 6 % comparativement au résultat net du trimestre correspondant de l'exercice précédent, a dit Ed Clark, président du Groupe et chef de la direction. Nous sommes satisfaits de ces résultats étant donné le contexte opérationnel difficile. Nous demeurons persuadés que notre modèle d'affaires axé sur le service à la clientèle et les activités de détail nous permettra de traverser cette période de croissance plus lente et de faibles taux d'intérêt.»

Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont atteint un résultat net comme présenté de 847 millions de dollars pour le deuxième trimestre. Sur une base rajustée, le résultat net s'est établi à 877 millions de dollars, en hausse de 5 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Ces bénéfices reflètent la croissance soutenue des prêts et des dépôts, des marges stables, le bon rendement du portefeuille de prêts et une gestion efficace des coûts.

«Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont généré de bons résultats malgré la croissance qui reste faible, a indiqué Tim Hockey, chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit. Nous sommes heureux de nos résultats à ce jour en 2013 et sommes d'avis qu'en misant sur notre leadership sur le plan du service à la clientèle et de la commodité et en procédant à des améliorations continues de la productivité, nous serons bien placés pour faire face à l'avenir.»

Gestion de patrimoine et Assurance

Le résultat net de Gestion de patrimoine et Assurance s'est établi à 364 millions de dollars pour le trimestre, soit un résultat comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation des bénéfices de Gestion de patrimoine s'explique par un solide rendement des activités de conseil et de gestion de placement et une bonne croissance des actifs de clients. Au cours du trimestre, la TD a fait l'acquisition d'Epoch Investment Partners, Inc., cabinet prospère de gestion d'actifs dont le siège social est situé à New York, ce qui fera progresser davantage la stratégie de croissance du secteur Gestion de patrimoine. Du côté du secteur Assurance, une croissance appréciable des primes a été plus que contrebalancée par la hausse des demandes de règlement attribuable à un hiver qui a été plus rigoureux et à l'augmentation des investissements faits dans ce secteur. L'apport de TD Ameritrade aux bénéfices du secteur s'est élevé à 53 millions de dollars, en hausse de 13 % en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

«Dans notre secteur Gestion de patrimoine, nous bénéficions d'un bon élan et il nous tarde de travailler avec Epoch pour stimuler encore plus la croissance, a déclaré Mike Pedersen, chef de groupe, Gestion de patrimoine, Assurance et Services communs de l'entreprise. Dans le secteur Assurance, nous prévoyons une bonne croissance des primes, mais il y a davantage d'incertitude, notamment du fait de l'incidence de la réforme passée et future de l'assurance auto en Ontario.»

Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont généré un résultat net de 392 millions de dollars US pour le trimestre, soit une augmentation de 9 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les résultats sont attribuables à une solide croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancée par une diminution des marges. Au cours du deuxième trimestre, la TD a fait l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit Visa et de cartes de crédit de marque privée du mégadétaillant américain Target, ajoutant ainsi 6 milliards de dollars d'actifs de grande qualité à son bilan.

«TD Bank, America's Most Convenient Bank a eu un très bon deuxième trimestre, marqué par une forte croissance des volumes de prêts et de dépôts, a indiqué Bharat Masrani, chef de groupe, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Bien que nous ressentions toujours l'effet de la pression sur les marges, nous continuons à offrir un service à la clientèle et une commodité légendaires en plus d'améliorer la productivité.»

Services bancaires de gros

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre s'est élevé à 220 millions de dollars, soit une hausse de 12 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent qui provient de l'augmentation des produits liés aux activités de négociation, de l'accroissement de l'activité clients et de la baisse des charges autres que d'intérêts.

«Nous sommes contents des résultats pour le deuxième trimestre et du rendement continu de nos solides entreprises malgré un contexte difficile pour les transactions, a dit Bob Dorrance, chef de groupe, Services bancaires de gros. Nous sommes encouragés par le rétablissement graduel des marchés financiers et nous prévoyons tirer profit du regain d'activité sur le marché au fur et à mesure que les conditions macroéconomiques se stabiliseront.»

Fonds propres

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de la TD sur une base entièrement intégrée conformément à Bâle III a été de 8,8 %, après l'absorption de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis et l'acquisition d'Epoch au cours du trimestre. Dans le but de démontrer notre capacité à générer des fonds propres, la TD annonce aujourd'hui un programme de rachat de 12 millions d'actions, ce qui se traduit par environ 1 milliard de dollars de fonds propres.

Conclusion

«Nous sommes satisfaits de nos résultats pour le trimestre compte tenu du contexte de taux d'intérêt faibles et du ralentissement de la croissance économique. À la fin du premier semestre, nous sommes ravis de la croissance de 7 % du résultat rajusté depuis le début de l'exercice, qui est attribuable à nos entreprises de détail, a déclaré Ed Clark. Nous continuerons à faire croître nos entreprises et donnerons priorité à la gestion prudente des dépenses tout en offrant une proposition de valeur pour les clients, les employés, les communautés et les actionnaires de la TD.»

TABLE DES MATIÈRES

1 POINTS SAILLANTS FINANCIERS et RAJUSTEMENTS (ÉLÉMENTS À NOTER) DU DEUXIÈME TRIMESTRE

RAPPORT DE GESTION

- 4 Faits saillants financiers
- 5 Notre rendement
- 10 Aperçu des résultats financiers
- 15 Rapport de gestion des secteurs d'activité de la TD
- 25 Revue du bilan
- 26 Qualité du portefeuille de crédit
- 33 Situation des fonds propres
- 35 Gestion des risques
- 48 Titrisation et arrangements hors bilan
- 51 Résultats trimestriels

- 52 Méthodes comptables et estimations
- 52 Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

- 53 Bilan consolidé intermédiaire
- 54 État du résultat consolidé intermédiaire
- 55 État du résultat global consolidé intermédiaire
- 56 État des variations des capitaux propres consolidé intermédiaire
- 57 État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire
- 58 Notes des états financiers consolidés intermédiaires

88 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2012 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs opérationnels, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2013» ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2013 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnels (y compris les risques liés à la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie, de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion de 2012. Parmi les facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique «Événements importants en 2012» de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2012; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information, les défaillances de la technologie informatique, d'Internet, des systèmes d'accès au réseau de la Banque ou d'autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque ou les attaques les visant (y compris les cyberattaques); et le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les risques possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2012. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2012 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», et en leur version modifiée dans le présent document; pour chacun des secteurs opérationnels, sous les rubriques «Perspectives et orientation pour 2013», et en leur version modifiée dans le présent document sous les rubriques «Perspectives».

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats opérationnels du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013, comparativement aux périodes correspondantes. Il doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque et les notes correspondantes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec notre rapport annuel 2012. Le présent rapport de gestion est daté du 22 mai 2013. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement du rapport annuel 2012 de la Banque, ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes correspondantes dressés selon les IFRS. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Des renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle 2012 de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, de même que sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

TABLEAU 1 : FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Résultats opérationnels					
Total des produits	6 000 \$	5 971 \$	5 750 \$	11 971 \$	11 392 \$
Provision pour pertes sur créances	417	385	388	802	792
Charges autres que d'intérêts	3 626	3 495	3 372	7 121	6 921
Résultat net – comme présenté	1 723	1 790	1 693	3 513	3 171
Résultat net – rajusté ¹	1 833	1 916	1 736	3 749	3 498
Profit économique ²	756	832	762	1 586	1 546
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	14,8 %	15,3 %	16,2 %	15,0 %	15,1 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté ²	15,8 %	16,4 %	16,6 %	16,1 %	16,7 %
Situation financière					
Total de l'actif	826 407 \$	818 482 \$	773 186 \$	826 407 \$	773 186 \$
Total des capitaux propres	51 159	49 780	45 919	51 159	45 919
Total des actifs pondérés en fonction des risques ³	281 790	274 445	241 968	281 790	241 968
Ratios financiers					
Ratio d'efficacité – comme présenté	60,5 %	58,5 %	58,7 %	59,5 %	60,8 %
Ratio d'efficacité – rajusté ¹	58,4 %	55,6 %	56,8 %	57,0 %	56,0 %
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques ⁴	8,8 %	8,8 %	s. o.	8,8 %	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques ³	10,8 %	10,9 %	12,0 %	10,8 %	12,0 %
Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts et des acceptations ⁵	0,39 %	0,35 %	0,37 %	0,37 %	0,38 %
Information sur les actions ordinaires – comme présentée (en dollars)					
Résultat par action					
De base	1,79 \$	1,87 \$	1,79 \$	3,66 \$	3,35 \$
Dilué	1,78	1,86	1,78	3,65	3,33
Dividendes par action	0,81	0,77	0,72	1,58	1,40
Valeur comptable par action	50,18	48,78	45,19	50,18	45,19
Cours de clôture	82,59	83,29	83,49	82,59	83,49
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	920,9	916,8	904,1	918,8	902,6
Nombre moyen – dilué	923,7	922,6	912,6	923,2	911,0
Fin de période	922,1	920,5	908,2	922,1	908,2
Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)	76,2 \$	76,7 \$	75,8 \$	76,2 \$	75,8 \$
Rendement de l'action	3,7 %	3,7 %	3,4 %	3,7 %	3,6 %
Ratio de distribution sur actions ordinaires	45,3 %	41,2 %	40,2 %	43,2 %	41,8 %
Ratio cours/bénéfice	11,7	11,8	12,7	11,7	12,7
Information sur les actions ordinaires – rajustée (en dollars)¹					
Résultat par action					
De base	1,91 \$	2,01 \$	1,84 \$	3,92 \$	3,71 \$
Dilué	1,90	2,00	1,82	3,90	3,68
Ratio de distribution sur actions ordinaires	42,4 %	38,3 %	39,2 %	40,3 %	37,8 %
Ratio cours/bénéfice	10,8	11,0	11,6	10,8	11,6

¹ Les mesures rajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations sur les résultats comme présentés et les résultats rajustés, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

² Le profit économique et le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires».

³ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

⁴ À compter du premier trimestre de 2013, la Banque a mis en œuvre le dispositif réglementaire de Bâle III. Par conséquent, la Banque a commencé à présenter la mesure fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, conformément à la méthode «tout compris».

⁵ Compte tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur, se reporter à la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Pour de plus amples renseignements sur les titres de créance classés comme prêts, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» et aux tableaux de la section «Qualité du portefeuille de crédit» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTRE RENDEMENT

Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD. La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 22 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre grands secteurs opérationnels qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; Gestion de patrimoine et Assurance; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec environ 8 millions de clients actifs en ligne et par mobile. Au 30 avril 2013, les actifs de la TD totalisaient 826 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les IFRS et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs et de mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter», après impôt sur le résultat, dans les résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs de la performance de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 2 : RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – COMME PRÉSENTÉS

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits d'intérêts nets	3 902 \$	3 846 \$	3 680 \$	7 748 \$	7 367 \$
Produits autres que d'intérêts	2 098	2 125	2 070	4 223	4 025
Total des produits	6 000	5 971	5 750	11 971	11 392
Provision pour pertes sur créances	417	385	388	802	792
Charges autres que d'intérêts	3 626	3 495	3 372	7 121	6 921
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	1 957	2 091	1 990	4 048	3 679
Charge d'impôt sur le résultat	291	360	351	651	623
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	57	59	54	116	115
Résultat net – comme présenté	1 723	1 790	1 693	3 513	3 171
Dividendes sur actions privilégiées	49	49	49	98	98
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 674 \$	1 741 \$	1 644 \$	3 415 \$	3 073 \$
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	26 \$	26 \$	26 \$	52 \$	52 \$
Actionnaires ordinaires	1 648 \$	1 715 \$	1 618 \$	3 363 \$	3 021 \$

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les résultats rajustés et les résultats comme présentés de la Banque.

TABLEAU 3 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET RAJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET COMME PRÉSENTÉ

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Résultats opérationnels – rajustés					
Produits d'intérêts nets ¹	3 902 \$	3 846 \$	3 702 \$	7 748 \$	7 403 \$
Produits autres que d'intérêts ²	2 123	2 094	2 077	4 217	4 086
Total des produits	6 025	5 940	5 779	11 965	11 489
Provision pour pertes sur créances ³	417	385	468	802	913
Charges autres que d'intérêts ⁴	3 518	3 300	3 279	6 818	6 437
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	2 090	2 255	2 032	4 345	4 139
Charge d'impôt sur le résultat ⁵	328	411	365	739	786
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat ⁶	71	72	69	143	145
Résultat net – rajusté	1 833	1 916	1 736	3 749	3 498
Dividendes sur actions privilégiées	49	49	49	98	98
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	1 784	1 867	1 687	3 651	3 400
Attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	26	26	26	52	52
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 758	1 841	1 661	3 599	3 348
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat					
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁷	(58)	(56)	(59)	(114)	(119)
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ⁸	(22)	24	(9)	2	(54)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ⁹	–	–	–	–	(9)
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances ¹⁰	–	–	(1)	–	(2)
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler ¹¹	–	–	(3)	–	(8)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada ¹²	(30)	(24)	(30)	(54)	(54)
Provision pour litiges ¹³	–	(70)	–	(70)	(171)
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées ¹⁴	–	–	59	–	90
Total des rajustements pour les éléments à noter	(110)	(126)	(43)	(236)	(327)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 648 \$	1 715 \$	1 618 \$	3 363 \$	3 021 \$

¹ Les produits d'intérêts nets rajustés excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2012* – certaines charges totalisant 22 millions de dollars (17 millions de dollars après impôt) portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel, comme expliqué à la note 12 ci-dessous; *premier trimestre de 2012* – certaines charges totalisant 14 millions de dollars (10 millions de dollars après impôt) portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel.

² Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2013* – perte de 25 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; *premier trimestre de 2013* – profit de 31 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *deuxième trimestre de 2012* – perte de 2 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 10 ci-dessous; perte de 5 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; *premier trimestre de 2012* – perte de 2 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte de 53 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; profit de 1 million de dollars du fait d'une variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à Services financiers Chrysler, comme expliqué à la note 11 ci-dessous.

³ La provision pour pertes sur créances rajustée exclut les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2012* – réduction de 80 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros, comme expliqué à la note 14 ci-dessous; *premier trimestre de 2012* – réduction de 41 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros.

⁴ Les charges autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 67 millions de dollars, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 41 millions de dollars, comme expliqué à la note 12 ci-dessous; *premier trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 66 millions de dollars; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 32 millions de dollars; charges de 97 millions de dollars relatives à la provision pour litiges, comme expliqué à la note 13 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 69 millions de dollars; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 6 millions de dollars, comme expliqué à la note 11 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 18 millions de dollars; *premier trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 70 millions de dollars; frais d'intégration de 11 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 7 millions de dollars; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 18 millions de dollars; charges de 285 millions de dollars relatives à la provision pour litiges.

⁵ Pour un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée» à la rubrique «Impôts et taxes» du présent document.

⁶ La quote-part rajustée du résultat net d'une participation dans une entreprise associée exclut les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 14 millions de dollars, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; *premier trimestre de 2013* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 13 millions de dollars; *deuxième trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 15 millions de dollars; *premier trimestre de 2012* – amortissement d'immobilisations incorporelles de 15 millions de dollars.

- ⁷ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp en 2006 et d'Interchange Financial Services en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, à l'amortissement des immobilisations incorporelles compris dans la quote-part du résultat net de TD Ameritrade, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada en 2012, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis en 2013 et à l'acquisition d'Epoch en 2013. L'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises par suite d'acquisitions d'actifs et de regroupements d'entreprises.
- ⁸ Au cours de 2008, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaut de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. La Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.
- ⁹ Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. Les frais d'intégration des derniers trimestres ont découlé de l'acquisition de South Financial et des acquisitions facilitées par la FDIC et aucun coût de transaction direct n'a été comptabilisé. Le premier trimestre de 2012 a été le dernier trimestre d'inclusion de nouveaux frais d'intégration ou de nouveaux coûts de transaction directs liés aux acquisitions facilitées par la FDIC et à l'acquisition de South Financial par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis parmi les éléments à noter.
- ¹⁰ La Banque achète des swaps sur défaut de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût amorti. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaut de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité du résultat net périodique, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni de la performance de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaut de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaut de crédit, en sus des coûts comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaut de crédit, en sus des coûts comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Lorsqu'un incident de crédit se produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaut de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaut de crédit est portée en diminution de cet élément à noter.
- ¹¹ Par suite de l'acquisition de Services financiers Chrysler au Canada et aux États-Unis, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. De plus, la Banque a connu une volatilité des résultats en raison des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. La contrepartie éventuelle est définie aux termes du contrat d'acquisition et établit que la Banque devra verser une contrepartie au comptant additionnelle s'il arrivait que les montants réalisés sur certains actifs excèdent un seuil préétabli. La contrepartie éventuelle est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations de juste valeur postérieures à l'acquisition sont comptabilisées dans l'état du résultat consolidé. Le résultat rajusté exclut les profits et les pertes sur la contrepartie éventuelle, en sus de la juste valeur à la date d'acquisition. Bien que les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à cette acquisition aient été engagés au Canada et aux États-Unis, la plus grande partie de ces frais sont liés aux initiatives d'intégration entreprises pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Le quatrième trimestre de 2012 a été le dernier trimestre d'inclusion de nouveaux frais d'intégration ou de nouveaux coûts de transaction directs liés aux Services financiers Chrysler par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis parmi les éléments à noter.
- ¹² Par suite de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de même que de certains actifs et passifs, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque et certaines charges portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement des commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à cette acquisition sont engagés par les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. À ce jour, les frais d'intégration sont plus élevés que prévu au moment de l'annonce de la transaction, surtout en raison des coûts additionnels engagés (autres que les montants capitalisés) pour concevoir des plateformes technologiques pour l'entreprise.
- ¹³ La Banque a pris des mesures de prudence pour déterminer selon les normes comptables applicables que des provisions pour litiges étaient nécessaires pour les périodes pertinentes suivantes. Au premier trimestre de 2012, la Banque a déterminé que la provision pour litiges de 285 millions de dollars (171 millions de dollars après impôt) était nécessaire en raison de certains jugements défavorables rendus aux États-Unis au cours du trimestre et de règlements conclus après la clôture du trimestre. Au premier trimestre de 2013, la Banque a réévalué de façon plus détaillée ses provisions pour litiges et a déterminé qu'une augmentation additionnelle de la provision pour litiges de 97 millions de dollars (70 millions de dollars après impôt) était nécessaire en raison des récents développements et des règlements conclus aux États-Unis, ayant tenu compte de ces facteurs et d'autres causes connexes ou similaires.
- ¹⁴ Compte non tenu de l'incidence liée au portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et à d'autres portefeuilles de prêts à la consommation (qui est comptabilisée dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada), la «Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées», connue auparavant comme «Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros», a été de 80 millions de dollars (59 millions de dollars après impôt) pour le deuxième trimestre de 2012 et de 41 millions de dollars (31 millions de dollars après impôt) pour le premier trimestre de 2012, et est attribuable au secteur des Services bancaires de gros et aux portefeuilles de prêts autres que ceux de MBNA liés aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. À compter de 2013, la variation de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans le cadre normal des activités sera incluse dans le résultat net du secteur Siège social et ne sera plus comptabilisée comme un élément à noter.

TABLEAU 4 : RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ¹

(en dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Résultat de base par action – comme présenté	1,79 \$	1,87 \$	1,79 \$	3,66 \$	3,35 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,12	0,14	0,05	0,26	0,36
Résultat de base par action – rajusté	1,91 \$	2,01 \$	1,84 \$	3,92 \$	3,71 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	1,78 \$	1,86 \$	1,78 \$	3,65 \$	3,33 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,12	0,14	0,04	0,25	0,35
Résultat dilué par action – rajusté	1,90 \$	2,00 \$	1,82 \$	3,90 \$	3,68 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

TABLEAU 5 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
TD Bank, N.A.	30 \$	28 \$	31 \$	58 \$	64 \$
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée)	14	13	15	27	30
MBNA Canada	9	9	8	18	14
Logiciels	39	38	37	77	66
Divers	5	6	5	11	11
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	97 \$	94 \$	96 \$	191 \$	185 \$

¹ L'amortissement des immobilisations incorporelles, à l'exception des logiciels, est inclus dans les éléments à noter. Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Profit économique et rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires

La méthode de répartition des fonds propres de la Banque à ses secteurs opérationnels est alignée sur les exigences de Bâle III en matière de fonds propres sous forme d'actions ordinaires, soit un taux de 7 % des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires. Les mesures du rendement des secteurs opérationnels reflètent une méthode fondée sur le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires.

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens. Le taux utilisé pour l'imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur les fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens. Le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires est un pourcentage et une variante du profit économique qui est exprimé en dollars. Si le rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABLEAU 6 : PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DES FONDS PROPRES SOUS FORME D' ACTIONS ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	45 651 \$	44 488 \$	40 625 \$	45 093 \$	40 262 \$
Coût des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	9,0 %	9,0 %	9,0 %	9,0 %	9,0 %
Imputation au titre des fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens	1 002 \$	1 009 \$	899 \$	2 013 \$	1 802 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	1 648 \$	1 715 \$	1 618 \$	3 363 \$	3 021 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le résultat, après impôt sur le résultat ¹	110	126	43	236	327
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	1 758 \$	1 841 \$	1 661 \$	3 599 \$	3 348 \$
Profit économique²	756 \$	832 \$	762 \$	1 586 \$	1 546 \$
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	15,8 %	16,4 %	16,6 %	16,1 %	16,7 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² Le calcul du profit économique repose sur les fonds propres sous forme d'actions ordinaires moyens.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2013

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation aux États-Unis

Le 13 mars 2013, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille existant de cartes de crédit Visa et de cartes de crédit de marque privée de Target Corporation aux États-Unis, dont l'encours brut était de 5,8 milliards de dollars. La Banque a également conclu une entente s'étalant sur une période de sept ans aux termes de laquelle elle deviendra l'émetteur exclusif de la carte Visa Target et des cartes de crédit de marque privée à l'intention des clients de Target Corporation aux États-Unis.

Aux termes de cette entente, la Banque et Target Corporation auront droit à une quote-part du bénéfice généré par ces portefeuilles. Target Corporation sera responsable de tous les aspects opérationnels et du service à la clientèle et assumera la plus grande part des coûts opérationnels des actifs en question. La Banque supervisera les politiques de gestion des risques, en plus de s'assurer du respect de la conformité réglementaire et d'assumer tous les coûts liés au financement des créances clients pour les comptes Visa Target existants et pour tous les comptes de cartes de crédit de marque privée existantes et nouvellement émises à l'intention des clients de Target aux États-Unis. La Banque a comptabilisé cette opération comme une acquisition d'actifs. Les résultats de cette acquisition à compter de la date d'acquisition jusqu'au 30 avril 2013 ont été comptabilisés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

À la date d'acquisition, la Banque a comptabilisé les créances sur cartes de crédit acquises à leur juste valeur de 5,7 milliards de dollars et des immobilisations incorporelles totalisant 98 millions de dollars. Depuis la date d'acquisition, le montant brut des produits et les pertes sur créances ont été comptabilisés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Un pourcentage fixe des produits et des pertes sur créances subies est attribué à Target Corporation. La quote-part des produits et des pertes sur créances de Target Corporation est comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire et les montants connexes à recevoir de Target Corporation ou à payer à Target Corporation sont comptabilisés respectivement dans les autres actifs ou dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Acquisition d'Epoch

Le 27 mars 2013, la Banque a acquis la totalité des titres de participation en circulation d'Epoch Holding Corporation, y compris sa filiale en propriété exclusive Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch), pour une contrepartie au comptant de 674 millions de dollars. Les actionnaires d'Epoch Holding Corporation ont reçu 28 \$ US au comptant par action.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de la société acquise à compter de la date d'acquisition jusqu'au 30 avril 2013 ont été consolidés avec les résultats de la Banque et sont présentés dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Au 27 mars 2013, le prix d'acquisition était principalement attribué aux immobilisations corporelles à hauteur de 36 millions de dollars et aux passifs à hauteur de 12 millions de dollars. L'excédent de la contrepartie par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis de 650 millions de dollars a été attribué à hauteur de 149 millions de dollars aux immobilisations incorporelles liées aux relations avec les clients et à hauteur de 501 millions de dollars au goodwill.

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de marque privée de HSBC

La Banque a conclu une entente avec Services aux détaillants HSBC Limitée, filiale en propriété exclusive indirecte de HSBC Holdings plc, visant l'acquisition de son portefeuille de cartes de crédit de marque privée, d'une valeur totalisant environ 495 millions de dollars au 28 février 2013. L'acquisition, assujettie à l'approbation des organismes de réglementation, devrait être conclue au cours du deuxième semestre de 2013.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Sommaire du rendement

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le deuxième trimestre de 2013 en regard des indicateurs de rendement financiers indiqués dans le rapport annuel 2012, est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise des résultats rajustés, lesquels excluent les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les IFRS. Les résultats et les éléments à noter comme présentés et rajustés sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du présent document.

- Le résultat dilué par action rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2013 a augmenté de 6 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la vigueur des résultats tirés des activités de détail. La Banque vise une croissance à moyen terme du résultat par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Pour les six mois clos le 30 avril 2013, le rendement rajusté des actifs pondérés en fonction des risques s'est établi à 2,71 %.
- Pour les douze mois clos le 30 avril 2013, le total du rendement pour les actionnaires a atteint 3 %, soit un rendement moins élevé que le rendement moyen de 12 % des établissements financiers canadiens comparables.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part du résultat net de TD Ameritrade revenant à la Banque sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

La dépréciation du dollar canadien a eu un effet favorable sur les résultats consolidés pour les trois mois clos le 30 avril 2013, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'appréciation du dollar canadien a eu un effet défavorable sur nos résultats consolidés pour les six mois clos le 30 avril 2013, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 7 : INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DES SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS ET DE TD AMERITRADE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos</i>		<i>Six mois clos</i>	
	30 avril 2013		30 avril 2013	
	par rapport au		par rapport au	
	30 avril 2012		30 avril 2012	
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis				
Augmentation (diminution) du total des produits – comme présenté	40	\$	(1)	\$
Augmentation (diminution) du total des produits – rajusté	40		(1)	
Augmentation (diminution) des charges autres que d'intérêts – comme présentées	25		(2)	
Augmentation (diminution) des charges autres que d'intérêts – rajustées	25		1	
Augmentation (diminution) du résultat net comme présenté, après impôt	9		(1)	
Augmentation (diminution) du résultat net rajusté, après impôt	9		(1)	
TD Ameritrade				
Augmentation (diminution) de la quote-part du résultat net, après impôt	1	\$	(1)	\$
Augmentation (diminution) du résultat de base par action – comme présenté	0,01	\$	–	\$
Augmentation (diminution) du résultat de base par action – rajusté	0,01	\$	–	\$

Sommaire et perspectives économiques

Après avoir ralenti l'an dernier, l'économie canadienne est en progression en 2013. À la fin de 2012, le Canada n'avait pu faire mieux qu'une maigre croissance de 1 %, étant donné la morosité de l'environnement externe et l'essoufflement de l'économie locale. Si l'on en croit les données économiques pour le premier trimestre civil à ce jour, la croissance du Canada approcherait 2 %. Toute progression additionnelle devrait au mieux demeurer variable dans les prochains mois, si bien que la croissance globale pour l'année devrait être modérée.

En particulier, la demande intérieure sera sans doute modeste puisqu'autant les consommateurs que les gouvernements limitent leurs dépenses, cherchant à rétablir un équilibre financier. Les consommateurs ont déjà commencé à ralentir leurs achats à crédit, de sorte que la hausse de l'endettement des ménages atteint son niveau le plus bas depuis 2001, qui est plus conforme au taux d'augmentation des revenus.

Le secteur résidentiel continue de ralentir au Canada. Au premier trimestre, les mises en chantier ont baissé de 20 % par rapport au sommet atteint l'an dernier. Sur le marché de la revente, la demande a faibli étant donné surtout le resserrement des règles sur le crédit hypothécaire. Les reventes de maisons ont fondu de 15 % de mars 2012 à mars 2013, alors que les hausses de prix ont été plutôt timides à l'échelle nationale. La croissance de l'emploi a ralenti par rapport à l'an dernier, et le taux de chômage a atteint le plateau de 7,2 % en avril. Les ventes au détail ont aussi ralenti, suivant le faible rythme de la création d'emploi. Étant donné la décélération de l'endettement et une heureuse accalmie du secteur résidentiel, il est peu probable que les dépenses des consommateurs et les mises en chantier demeurent les moteurs de la croissance qu'elles ont été au début de la reprise économique.

Le secteur des exportations a été un des principaux maillons faibles de l'économie du Canada depuis la crise financière. Les exportations ne sont pas encore revenues aux niveaux d'avant la récession en raison de la très faible reprise de l'économie chez nos voisins du Sud. Aux États-Unis, la croissance s'est certes améliorée, mais elle a été freinée par les mesures de compression du déficit fédéral. Par contre, le secteur privé continue de prendre de l'essor alors que le secteur résidentiel se rétablit. La construction de maisons neuves est en nette progression, tandis que le taux de chômage ne cesse de reculer. Selon les économistes de la TD, la croissance devrait s'accélérer aux États-Unis au cours du second semestre de 2013, de sorte que la demande pour les exportations canadiennes devrait se raffermir.

Étant donné la fragilité de la situation économique, il est peu probable que la Banque du Canada relève les taux d'intérêt en 2013. La croissance économique de l'an dernier, qui a été inférieure au potentiel, a sérieusement bridé l'inflation, et les économistes de la TD ne prévoient pas qu'une hausse des taux d'intérêt sera nécessaire au Canada avant la deuxième moitié de 2014.

Résultat net

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2013 par rapport au T2 2012

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 723 millions de dollars, soit une hausse de 30 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 1 833 millions de dollars, en hausse de 97 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation du résultat net rajusté découle principalement des hausses des bénéfices dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté étant donné surtout la croissance des volumes de prêts et de dépôts, un rendement de crédit avantageux et une gestion efficace des coûts, dont l'effet a été atténué par le fait qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a monté principalement en raison de la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts et de la baisse du taux d'imposition effectif, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges. Le résultat net des Services bancaires de gros a augmenté du fait surtout de la hausse des produits liés aux activités de transaction et de la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la hausse des impôts.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2013 par rapport au T1 2013

Le résultat net comme présenté pour le trimestre a enregistré une baisse de 67 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a enregistré une baisse de 83 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent. La baisse du résultat net rajusté découle principalement des baisses des bénéfices dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Siège social, en partie compensées par une augmentation dans le secteur Services bancaires de gros. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a diminué étant donné principalement que le trimestre a compté trois jours civils de moins et compte tenu de la hausse des charges autres que d'intérêts. Le résultat net du secteur Siège social a diminué surtout en raison de divers éléments défavorables, notamment les activités de trésorerie et les autres activités de couverture, en partie compensés par la baisse des charges nettes du secteur Siège social. Le résultat net des Services bancaires de gros a augmenté du fait surtout de la croissance des produits liés aux activités de transaction et de la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la diminution des profits tirés des valeurs mobilières dans le portefeuille de placements.

Depuis le début de l'exercice – T2 2013 par rapport au T2 2012

Le résultat net comme présenté a atteint 3 513 millions de dollars, soit une hausse de 342 millions de dollars, ou 11 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté a été de 3 749 millions de dollars, soit une hausse de 251 millions de dollars, ou 7 %. La hausse du résultat net rajusté découle principalement des hausses des bénéfices dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Siège social, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté étant donné surtout une solide croissance des volumes de prêts et de dépôts, un rendement de crédit avantageux et une gestion efficace des coûts, le tout en partie contrebalancé par un apport important de MBNA pour la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a monté principalement sous l'effet de la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts et de la baisse du taux d'imposition effectif attribuable à l'augmentation des placements comportant des avantages fiscaux, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges et la hausse des charges autres que d'intérêts. L'augmentation du résultat net de Gestion de patrimoine et Assurance s'explique principalement par l'accroissement des actifs de clients, la baisse des demandes de règlement liées à des événements déclenchés par les conditions météorologiques et la croissance plus élevée des primes d'assurance. L'augmentation du résultat net du secteur Siège social est attribuable principalement à la réduction de la provision pour pertes subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien et à des résultats fiscaux positifs, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des charges nettes du Siège social due à la hausse des charges liées aux avantages du personnel et aux initiatives stratégiques. Le résultat net des Services bancaires de gros a diminué du fait surtout de la baisse des produits, en partie contrebalancée par la diminution des charges autres que d'intérêts.

Produits d'intérêts nets

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2013 par rapport au T2 2012

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour le trimestre se sont établis à 3 902 millions de dollars, soit une hausse de 222 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets rajustés pour le trimestre se sont établis à 3 902 millions de dollars, soit une hausse de 200 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des produits d'intérêts nets rajustés est principalement attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté principalement du fait de l'augmentation des produits tirés des cartes de crédit provenant de l'acquisition d'actifs de Target et de la solide croissance interne des prêts et des dépôts, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges sur les produits vendus et l'accroissement de valeur des prêts acquis. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros se sont accrus essentiellement en raison de la hausse des produits d'intérêts nets liés aux activités de transaction. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté étant donné surtout la croissance des volumes en portefeuille, dont l'effet a été atténué par le fait qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2013 par rapport au T1 2013

Les produits d'intérêts nets comme présentés et les produits d'intérêts nets rajustés pour le trimestre ont augmenté de 56 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets rajustés provient d'une hausse dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, contrebalancée en partie par des baisses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Siège social. La hausse des produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis fait suite essentiellement à l'augmentation des produits tirés des cartes de crédit provenant de l'acquisition d'actifs de Target. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont diminué étant donné principalement que le trimestre a compté trois jours civils de moins. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont diminué surtout en raison de la baisse des activités de trésorerie et des autres activités de couverture.

Depuis le début de l'exercice – T2 2013 par rapport au T2 2012

Les produits d'intérêts nets comme présentés ont atteint 7 748 millions de dollars, soit une hausse de 381 millions de dollars, ou 5 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets rajustés ont été de 7 748 millions de dollars, soit une augmentation de 345 millions de dollars, ou 5 %. La hausse des produits d'intérêts nets rajustés est principalement attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires de gros, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Siège social. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté principalement sous l'effet de la croissance des volumes en portefeuille et de l'ajout d'un mois attribuable à MBNA. L'augmentation des produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros s'explique principalement par le niveau accru des activités de montage de crédit. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté principalement du fait de la forte croissance interne des prêts et des dépôts et de l'incidence de l'acquisition d'actifs de Target, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges d'intérêts nettes. Les produits d'intérêts nets du secteur Siège social ont augmenté surtout en raison des profits tirés des activités de trésorerie et des autres activités de couverture.

Produits autres que d'intérêtsPar rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2013 par rapport au T2 2012

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 2 098 millions de dollars, soit une hausse de 28 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 2 123 millions de dollars, soit une hausse de 46 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits autres que d'intérêts rajustés reflète les hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Gestion de patrimoine et Assurance, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Siège social. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté surtout grâce à la hausse des produits tirés des cartes de crédit provenant de l'acquisition d'actifs de Target et des profits tirés de la vente de valeurs mobilières. L'augmentation des produits autres que d'intérêts de Gestion de patrimoine et Assurance s'explique essentiellement par la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par la croissance des actifs de clients et par l'acquisition d'Epoch, le tout en partie contrebalancé par une hausse des demandes de règlement pour l'exercice en cours. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont diminué surtout en raison de la baisse des activités de trésorerie et des autres activités de couverture.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2013 par rapport au T1 2013

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont diminué de 27 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre ont augmenté de 29 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation des produits autres que d'intérêts rajustés reflète les hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Siège social. La hausse des produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis fait suite essentiellement à l'augmentation des produits tirés des cartes de crédit provenant de l'acquisition d'actifs de Target. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont augmenté du fait surtout de la hausse des revenus liés aux transactions, en partie contrebalancée par la baisse des profits sur les valeurs mobilières du portefeuille de placements. Les produits autres que d'intérêts du secteur Siège social ont diminué surtout en raison des activités de trésorerie et des autres activités de couverture défavorables.

Depuis le début de l'exercice – T2 2013 par rapport au T2 2012

Les produits autres que d'intérêts comme présentés ont atteint 4 223 millions de dollars, soit une hausse de 198 millions de dollars, ou 5 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés ont été de 4 217 millions de dollars, en hausse de 131 millions de dollars, ou 3 %. L'augmentation des produits autres que d'intérêts rajustés est attribuable principalement aux hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, contrebalancées en partie par une baisse dans les Services bancaires de gros. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté surtout grâce aux profits tirés de la vente de valeurs mobilières et à l'incidence de l'acquisition d'actifs de Target. L'augmentation des produits autres que d'intérêts de Gestion de patrimoine et Assurance s'explique essentiellement par la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par l'augmentation des actifs de clients, la baisse des demandes de règlement liées à des événements déclenchés par les conditions météorologiques et l'accroissement du volume des primes. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté principalement sous l'effet de la croissance des honoraires liés aux volumes et de l'ajout d'un mois attribuable à MBNA. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont baissé surtout en raison des diminutions des fusions et des acquisitions et des honoraires de conseillers, en partie contrebalancées par les hausses des commissions de montage de crédit et des honoraires de prise ferme.

Provision pour pertes sur créancesPar rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2013 par rapport au T2 2012

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour le trimestre s'est établie à 417 millions de dollars, soit 29 millions de dollars, ou 7 %, de plus qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée pour le trimestre a été de 417 millions de dollars, soit une baisse de 51 millions de dollars, ou 11 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La diminution de la provision pour pertes sur créances rajustée reflète principalement la réduction des provisions constituées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Siège social. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a diminué en raison surtout de l'amélioration du rendement de crédit, des meilleures stratégies de recouvrement et du faible nombre de faillites. La diminution de la provision pour pertes sur créances du Siège social découle d'une reprise de provision pour pertes subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2013 par rapport au T1 2013

La provision pour pertes sur créances comme présentée et la provision pour pertes sur créances rajustée pour le trimestre ont enregistré une hausse de 32 millions de dollars, ou 8 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation de la provision pour pertes sur créances découle surtout de la hausse des provisions constituées dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté en raison de la hausse des provisions constituées pour les prêts sur cartes de crédit acquises dans le cadre de l'acquisition d'actifs de Target, en partie contrebalancée par l'amélioration de la qualité de crédit des prêts commerciaux.

Depuis le début de l'exercice – T2 2013 par rapport au T2 2012

La provision pour pertes sur créances comme présentée a atteint 802 millions de dollars, soit une hausse de 10 millions de dollars, ou 1 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée s'est établie à 802 millions de dollars, soit une diminution de 111 millions de dollars, ou 12 %. La baisse de la provision pour pertes sur créances rajustée tient surtout à la réduction des provisions constituées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Siège social et Services bancaires de gros, contrebalancée en partie par une augmentation des provisions constituées dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a diminué en raison surtout de l'amélioration du rendement de crédit, des meilleures stratégies de recouvrement et du faible nombre de faillites. La baisse de la provision pour pertes sur créances du Siège social découle de la diminution de la provision pour pertes subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires de gros a diminué en raison des recouvrements réalisés au cours de la période considérée sur des provisions comptabilisées par le passé. La provision pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté principalement en raison de la hausse des provisions constituées pour les prêts-auto et les prêts sur cartes de crédit acquis dans le cadre de l'acquisition d'actifs de Target, en partie contrebalancée par l'amélioration de la qualité de crédit des prêts commerciaux.

TABLEAU 8 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives					
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	80 \$	60 \$	107 \$	140 \$	241 \$
Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	400	429	308	829	660
Recouvrements	(96)	(87)	(77)	(183)	(142)
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	384	402	338	786	759
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros	(25)	(25)	16	(50)	49
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	58	8	34	66	(16)
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	33	(17)	50	16	33
Provision pour pertes sur créances	417 \$	385 \$	388 \$	802 \$	792 \$

Charges autres que d'intérêts et ratio d'efficience

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2013 par rapport au T2 2012

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 3 626 millions de dollars, soit une hausse de 254 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 3 518 millions de dollars, en hausse de 239 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Siège social. Les charges des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté en raison de la hausse des charges liées à l'acquisition d'actifs de Target. L'augmentation des charges du secteur Gestion de patrimoine et Assurance est attribuable surtout à l'acquisition d'Epoch, y compris certains frais d'intégration, à la hausse des frais variables du secteur Gestion de patrimoine qui tient à l'augmentation des produits, et à l'accroissement des coûts pour soutenir la croissance des activités, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis. Les charges du secteur Siège social ont augmenté surtout en raison de la hausse des charges nettes du Siège social attribuable à l'augmentation des charges liées aux avantages du personnel et aux initiatives stratégiques.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 60,5 % alors qu'il avait été de 58,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 58,4 % alors qu'il avait été de 56,8 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2013 par rapport au T1 2013

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 131 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont augmenté de 218 millions de dollars, ou 7 %, en regard du trimestre précédent. L'augmentation des charges autres que d'intérêts rajustées est attribuable aux hausses des charges dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, contrebalancées en partie par une baisse des charges dans les Services bancaires de gros. Les charges des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté principalement en raison de la hausse des charges liées à l'acquisition d'actifs de Target et du calendrier des initiatives planifiées, en partie contrebalancés par des gains de productivité. La hausse des charges du secteur Gestion de patrimoine et Assurance résulte essentiellement de l'ajout d'Epoch, y compris certains frais d'intégration, et de l'augmentation des frais variables due à la croissance des produits du secteur Gestion de patrimoine. Les charges du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté en raison surtout du calendrier des investissements dans l'entreprise et de la hausse des coûts de marketing saisonniers. Les charges des Services bancaires de gros ont diminué du fait principalement de la baisse de la rémunération variable et des charges opérationnelles.

Le ratio d'efficience comme présenté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 60,5 %, contre 58,5 % au trimestre précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 58,4 %, alors qu'il avait été 55,6 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2013 par rapport au T2 2012

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont été de 7 121 millions de dollars, en hausse de 200 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 6 818 millions de dollars, en hausse de 381 millions de dollars, ou 6 %. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Siège social. Les charges des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté principalement en raison de la hausse des charges liées à l'acquisition d'actifs

de Target, de l'ouverture de nouvelles succursales et d'autres initiatives planifiées, en partie compensées par des gains de productivité. L'augmentation des charges du secteur Gestion de patrimoine et Assurance est attribuable surtout à l'acquisition d'Epoch, y compris certains frais d'intégration, à la hausse des frais variables du secteur Gestion de patrimoine qui tient à l'augmentation des produits, et à l'accroissement des coûts pour soutenir la croissance des activités, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis. Les charges des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté principalement en raison de l'ajout d'un mois attribuable à MBNA, de la croissance des volumes, des augmentations fondées sur le mérite et des investissements faits dans les initiatives du secteur, le tout en partie neutralisé par des initiatives visant à augmenter la productivité. Les charges du secteur Siège social ont augmenté surtout en raison de la hausse des charges liées aux avantages du personnel et aux initiatives stratégiques.

Le ratio d'efficacité comme présenté de la Banque s'est amélioré pour s'établir à 59,5 % alors qu'il avait été de 60,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est détérioré pour s'établir à 57,0 %, alors qu'il avait été de 56,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôt sur le résultat est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 14,9 % pour le deuxième trimestre, contre 17,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 17,2 % pour le trimestre précédent. La diminution pour la période considérée est largement attribuable à la baisse du taux d'imposition effectif dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis reflétant la hausse des crédits d'impôt pour les habitations à loyer modique et la composition des activités.

TABLEAU 9 : IMPÔTS ET TAXES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>						<i>Six mois clos les</i>			
	30 avril 2013		31 janvier 2013		30 avril 2012		30 avril 2013		30 avril 2012	
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	513	\$ 26,2 %	548	\$ 26,2 %	525	\$ 26,3 %	1 061	\$ 26,2 %	969	\$ 26,3 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :										
Dividendes reçus	(61)	(3,1)	(56)	(2,7)	(56)	(2,8)	(117)	(2,9)	(104)	(2,8)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(121)	(6,2)	(130)	(6,2)	(96)	(4,8)	(251)	(6,2)	(237)	(6,5)
Divers	(40)	(2,0)	(2)	(0,1)	(22)	(1,1)	(42)	(1,0)	(5)	(0,1)
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	291	\$ 14,9 %	360	\$ 17,2 %	351	\$ 17,6 %	651	\$ 16,1 %	623	\$ 16,9 %

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 15,7 % pour le trimestre, en baisse par rapport à 18,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et en baisse par rapport à 18,2 % pour le trimestre précédent. La diminution pour la période considérée est largement attribuable à la baisse du taux d'imposition effectif dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis reflétant la hausse des crédits d'impôt pour les habitations à loyer modique et la composition des activités.

TABLEAU 10 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMME PRÉSENTÉE ET DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT RAJUSTÉE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Charge d'impôt sur le résultat – comme présentée	291	\$	360	\$	623
Rajustements pour les éléments à noter : Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat^{1, 2}					
Amortissement des immobilisations incorporelles	23		23	25	46
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	3		(7)	(4)	4
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–		–	–	2
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–		–	1	2
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–		–	3	4
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	11		8	10	18
Provision pour litiges	–		27	–	114
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	–		–	(21)	(31)
Total des rajustements pour les éléments à noter	37		51	14	163
Charge d'impôt sur le résultat – rajustée	328	\$	411	\$	786
Taux d'imposition effectif – rajusté³	15,7	%	18,2	%	19,0

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi de la personne morale en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DE LA TD

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre principaux secteurs opérationnels qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Avec prise d'effet le 1^{er} décembre 2011, les résultats de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada (MBNA) sont présentés principalement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à l'acquisition de MBNA sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les résultats de Financement auto TD aux États-Unis sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais d'intégration, les coûts de transaction directs et les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler ont été présentés dans le secteur Siège social.

Avec prise d'effet le 13 mars 2013, les résultats de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target (Target) aux États-Unis sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Avec prise d'effet le 27 mars 2013, les résultats d'Epoch sont présentés dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Le résultat net des secteurs opérationnels est présenté avant tout élément à noter non attribué à ces secteurs. Pour de l'information détaillée, consulter la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la section «Description des activités» du rapport de gestion du rapport annuel 2012 et la note 28 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement rajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires de la Banque, lesquelles sont des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la section «Notre rendement» du présent document.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur d'un produit non imposable ou exonéré d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables. La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. L'ajustement de l'équivalence fiscale pour le trimestre s'est établi à 77 millions de dollars, en regard de 74 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent et de 75 millions de dollars pour le trimestre précédent.

TABLEAU 11 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits d'intérêts nets	2 010 \$	2 058 \$	1 967 \$	4 068 \$	3 897 \$
Produits autres que d'intérêts	655	665	636	1 320	1 276
Total des produits – comme présenté	2 665	2 723	2 603	5 388	5 173
Total des produits – rajusté	2 665	2 723	2 625	5 388	5 209
Provision pour pertes sur créances	245	244	274	489	557
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 267	1 226	1 226	2 493	2 386
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 226	1 194	1 208	2 420	2 350
Résultat net – comme présenté	847 \$	920 \$	808 \$	1 767 \$	1 634 \$
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat¹					
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	30	24	30	54	54
Résultat net – rajusté	877 \$	944 \$	838 \$	1 821 \$	1 688 \$
Principaux volumes et ratios					
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	44,6 %	47,5 %	42,0 %	46,1 %	42,8 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	46,3 %	48,7 %	43,4 %	47,5 %	44,2 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – comme présentée	2,80 %	2,79 %	2,84 %	2,79 %	2,80 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – rajustée	2,80 %	2,79 %	2,87 %	2,79 %	2,83 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	47,5 %	45,0 %	47,1 %	46,3 %	46,1 %
Ratio d'efficacité – rajusté	46,0 %	43,8 %	46,0 %	44,9 %	45,1 %
Nombre de succursales de détail au Canada	1 165	1 166	1 153	1 165	1 153
Nombre moyen d'équivalents temps plein	28 048	28 385	31 017	28 220	30 855

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2013 par rapport au T2 2012

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a été de 847 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 39 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a été de 877 millions de dollars, en hausse de 39 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse du résultat rajusté est principalement attribuable à la croissance des volumes de prêts et de dépôts, un rendement de crédit avantageux et une gestion efficace des coûts, dont l'effet a été atténué par le fait qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis et que le trimestre a compté un jour civil de moins. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions

ordinaires comme présenté pour le trimestre a été de 44,6 %, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 46,3 % pour le trimestre, contre respectivement 42,0 % et 43,4 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada proviennent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des prêts-auto et des cartes de crédit. Les produits comme présentés pour le trimestre se sont établis à 2 665 millions de dollars, soit une hausse de 62 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits rajustés pour le trimestre se sont établis à 2 665 millions de dollars, soit une hausse de 40 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets est attribuable à la croissance des volumes en portefeuille, dont l'effet a été atténué par le fait qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis et que le trimestre a compté un jour civil de moins. Les services bancaires aux particuliers ont généré une solide croissance du volume de prêts de 3 %, ce qui reflète le ralentissement du marché de l'habitation et le désendettement continu des consommateurs. En regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, le volume moyen de prêts immobiliers garantis a augmenté de 9 milliards de dollars, ou 4 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 0,3 milliard de dollars, ou 2 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation ont diminué de 1 milliard de dollars, ou 3 %, surtout en raison des baisses gérées du portefeuille de MBNA. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 5 milliards de dollars, ou 14 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 7 milliards de dollars, ou 5 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 5 milliards de dollars, ou 8 %. La marge sur les actifs productifs moyens a atteint 2,80 %, soit une baisse de 4 points de base (pdb), comme présentée, ou de 7 pdb, rajustée, principalement en raison de l'incidence des marges sur les dépôts découlant de la faiblesse des taux et de la reprise de la marque de crédit de MBNA au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 19 millions de dollars du fait surtout de la croissance des honoraires liés aux volumes.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a été de 245 millions de dollars, soit une baisse de 29 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 212 millions de dollars, soit une baisse de 52 millions de dollars qui s'explique essentiellement par une amélioration du rendement de crédit, les meilleures stratégies de recouvrement et le faible nombre de faillites. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 33 millions de dollars, en hausse de 23 millions de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent en raison principalement d'une provision relative à une exposition à un client particulier qui a été constituée au cours du trimestre considéré. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,33 %, en baisse de 5 pdb en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 909 millions de dollars, en baisse de 34 millions de dollars, ou 4 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, ont représenté 0,30 % du total des prêts, comparativement à 0,32 % au 30 avril 2012.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre se sont établies à 1 267 millions de dollars, soit une hausse de 41 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre se sont élevées à 1 226 millions de dollars, en hausse de 18 millions de dollars ou 1 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, la croissance des volumes, les augmentations fondées sur le mérite et les investissements dans les initiatives pour faire croître le secteur ayant été largement contrebalancés par des initiatives visant à augmenter la productivité.

L'effectif moyen a été diminué de 2 969 postes équivalents temps plein (ETP), ou 10 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout d'un transfert d'ETP au secteur Siège social. La diminution de 1 % des ETP liés aux opérations est attribuable aux réductions relatives aux volumes et aux initiatives visant à augmenter la productivité. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est établi à 47,5 % alors que le ratio d'efficacité rajusté a été de 46,0 % par rapport à respectivement 47,1 % et 46,0 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2013 par rapport au T1 2013

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre a enregistré une baisse de 73 millions de dollars, ou 8 %, comparativement au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a baissé de 67 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au trimestre précédent. Cette baisse tient principalement au fait que le trimestre a compté trois jours civils de moins et que les charges autres que d'intérêts ont augmenté. Le rendement annualisé des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté a été de 44,6 % pour le trimestre, alors que le rendement annualisé des capitaux propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 46,3 % contre respectivement 47,5 % et 48,7 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont enregistré une baisse de 58 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent principalement du fait que le trimestre a compté trois jours civils de moins. En regard du trimestre précédent, le volume moyen de prêts immobiliers garantis a augmenté de 0,2 milliard de dollars, ou 0,1 %. Les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation ont diminué de 0,3 milliard de dollars, ou 1 %. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 2 milliards de dollars, ou 4 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 0,5 milliard de dollars, ou 0,3 %, et celui des dépôts d'entreprises a diminué de 0,3 milliard de dollars, ou 0,4 %. La marge sur les actifs productifs moyens est restée stable à 2,80 %. Les produits autres que d'intérêts nets ont baissé de 10 millions de dollars, surtout du fait que le trimestre a compté moins de jours civils.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre, qui s'est établie à 245 millions de dollars, est restée stable par rapport au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers pour le trimestre a diminué de 24 millions de dollars en comparaison du trimestre précédent, ce qui s'explique essentiellement par une amélioration du rendement de crédit, les meilleures stratégies de recouvrement et le faible nombre de faillites. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a augmenté de 25 millions de dollars du fait qu'une provision relative à une exposition à un client particulier a été constituée au cours du trimestre considéré. Les prêts douteux nets ont diminué de 5 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage, qui ont représenté 0,30 % du total des prêts, sont restés stables par rapport au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont augmenté de 41 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour le trimestre ont augmenté de 32 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent sous l'effet principalement du calendrier des investissements faits dans l'entreprise et de la hausse des coûts de marketing saisonniers.

L'effectif moyen a été diminué de 337 ETP en regard du trimestre précédent, conséquence principalement des gains de productivité des ETP liés aux volumes. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est détérioré pour s'établir à 47,5 %, contre 45,0 % au trimestre précédent, alors que le ratio d'efficacité rajusté s'était détérioré pour atteindre 46,0 %, contre 43,8 % au trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2013 par rapport au T2 2012

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a été de 1 767 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013, soit une augmentation de 133 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté a atteint le chiffre record de 1 821 millions de dollars, soit une hausse de 133 millions de dollars, ou 8 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du résultat rajusté s'explique surtout par une solide croissance des volumes de prêts et de dépôts, un rendement de crédit avantageux et une gestion efficace des coûts. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par l'incidence du fait que pour la période correspondante de l'exercice précédent MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis et que la période a compté un jour civil de moins. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté a été de 46,1 %, alors que le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté a été de 47,5 % contre respectivement 42,8 % et 44,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits comme présentés se sont établis à 5 388 millions de dollars, une augmentation de 215 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits rajustés se sont établis à 5 388 millions de dollars, une augmentation de 179 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des produits d'intérêts nets est attribuable à la croissance des volumes en portefeuille et à l'ajout d'un mois attribuable à MBNA, le tout en partie contrebalancé par l'incidence du fait que pour la période correspondante de l'exercice précédent, MBNA avait eu un apport important attribuable à une amélioration du rendement de crédit des prêts acquis et que la période a compté un jour civil de moins. Les prêts à la consommation ont généré une solide croissance du volume de prêts de 4 %, qui reflète le ralentissement du marché de l'habitation et le désendettement continu des consommateurs. En regard de la période correspondante de l'exercice précédent, le volume moyen de prêts immobiliers garantis a augmenté de 10 milliards de dollars, ou 5 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 0,3 milliard de dollars, ou 2 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation sont restés relativement stables. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 5 milliards de dollars, ou 14 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 9 milliards de dollars, ou 6 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 5 milliards de dollars, ou 8 %. La marge sur les actifs productifs moyens a atteint 2,79 %, soit une baisse de 1 pdb, comme présentée, ou de 4 pdb, rajustée, principalement en raison de l'incidence que la faiblesse des taux a eue sur les marges sur les dépôts. Les produits autres que d'intérêts ont monté de 44 millions de dollars surtout en raison de la progression des honoraires liés aux volumes et de l'ajout d'un mois attribuable à MBNA.

La provision pour pertes sur créances a atteint 489 millions de dollars, soit une baisse de 68 millions de dollars, ou 12 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 448 millions de dollars, soit une baisse de 78 millions de dollars qui s'explique essentiellement par une amélioration du rendement de crédit, les meilleures stratégies de recouvrement et le faible nombre de faillites. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 41 millions de dollars, soit une hausse de 10 millions de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, s'est établie à 0,33 %, en baisse de 6 pdb en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont été de 2 493 millions de dollars, en hausse de 107 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 2 420 millions de dollars, en hausse de 70 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En excluant MBNA, les charges ont augmenté de 29 millions de dollars, ou 1 %, puisque l'effet de la croissance des volumes, des augmentations fondées sur le mérite et des investissements faits dans les initiatives pour faire croître le secteur, a été largement contrebalancé par celui des initiatives visant à augmenter la productivité et par le fait que le trimestre a compté un jour civil de moins.

L'effectif moyen a été diminué de 2 635 ETP, ou 9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout d'un transfert d'ETP au secteur Siège social en partie contrebalancé par l'ajout d'un mois attribuable à MBNA. La diminution de 1 % des ETP liés aux opérations est attribuable aux réductions relatives aux volumes et aux initiatives visant à augmenter la productivité. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 46,3 % alors que le ratio d'efficacité rajusté a été de 44,9 %, par rapport à respectivement 46,1 % et 45,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

Nous continuerons de miser sur notre offre de leadership en matière de service à la clientèle et de commodité. Pour le premier semestre de l'exercice, les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont dégagé un bon rendement dans un environnement opérationnel difficile. Nous prévoyons que la croissance du résultat net pour le deuxième semestre de 2013 sera semblable à celle connue au premier semestre. Nous anticipons une croissance modérée des produits en raison du contexte de faibles taux d'intérêt et du ralentissement de la demande de prêts de détail. Toutefois, nous nous efforcerons de générer un levier opérationnel positif en continuant de viser une productivité accrue et d'exercer une gestion serrée de la croissance des charges. Les taux de pertes sur créances devraient demeurer relativement stables.

TABLEAU 12 : GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>			<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits d'intérêts nets	140 \$	148 \$	144 \$	288 \$	288 \$
Produits d'assurance, déduction faite des règlements et charges connexes ¹	294	325	330	619	611
Produits tirés des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	10	(5)	(17)	5	(7)
Autres produits autres que d'intérêts	647	609	591	1 256	1 155
Total des produits	1 091	1 077	1 048	2 168	2 047
Charges autres que d'intérêts	710	670	653	1 380	1 292
Résultat net	311	330	318	641	612
Gestion de patrimoine	158	165	155	323	299
Assurance	153	165	163	318	313
TD Ameritrade	53	47	47	100	102
Total du secteur Gestion de patrimoine et Assurance	364 \$	377 \$	365 \$	741 \$	714 \$
Principaux volumes et ratios					
Actifs administrés – Gestion de patrimoine (en milliards de dollars canadiens) ²	275 \$	270 \$	250 \$	275 \$	250 \$
Actifs gérés – Gestion de patrimoine (en milliards de dollars canadiens) ³	247	211	202	247	202
Primes brutes d'assurance souscrites	923	807	877	1 730	1 640
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	25,2 %	25,3 %	22,5 %	25,2 %	21,9 %
Ratio d'efficacité	65,1 %	62,2 %	62,3 %	63,7 %	63,1 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	11 751	11 583	12 003	11 666	11 950

¹ Les produits d'assurance, déduction faite des règlements et des charges connexes, sont inclus dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé intermédiaire de la Banque. Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013, les règlements et les charges connexes se sont élevés respectivement à 609 millions de dollars et 1 205 millions de dollars, (respectivement à 512 millions de dollars et 1 091 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2012).

² Le résultat au 30 avril 2012 pour les actifs administrés de Gestion de patrimoine a été retraité afin de le rendre conforme à la présentation adoptée au quatrième trimestre de 2012.

³ Au 30 avril 2013, les actifs gérés du secteur Gestion de patrimoine comprenaient 28 millions de dollars par suite de l'acquisition d'Epoch.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2013 par rapport au T2 2012

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a été de 364 millions de dollars pour le trimestre, soit une diminution de 1 million de dollars par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les hausses des bénéfices du secteur Gestion de patrimoine et de TD Ameritrade ont été neutralisées par la baisse des bénéfices du secteur Assurance. Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en excluant TD Ameritrade, a été de 311 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a dégagé un résultat net de 53 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 6 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, due surtout à une hausse des bénéfices de TD Ameritrade. Pour son deuxième trimestre clos le 31 mars 2013, TD Ameritrade a affiché un résultat net de 144 millions de dollars US, soit 7 millions de dollars US, ou 5 %, de plus qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en conséquence surtout de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires et de la baisse des charges, en partie contrebalancées par des éléments liés aux impôts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 25,2 %, comparativement à 22,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits de Gestion de patrimoine et Assurance proviennent des services de placement direct, des activités de conseil, des services de gestion de placement, de l'assurance de personnes et des assurances multirisques. Les produits pour le trimestre ont été de 1 091 millions de dollars, soit 43 millions de dollars, ou 4 %, de plus qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits du secteur Gestion de patrimoine se sont accrues surtout grâce à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par la croissance des actifs, et l'ajout d'un mois attribuable à Epoch. Les produits du secteur Assurance ont diminué en raison de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis et de la hausse des demandes de règlement au cours de l'exercice considéré découlant d'un hiver plus rigoureux, le tout en partie neutralisé par la croissance des volumes de primes.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 710 millions de dollars, soit 57 millions de dollars, ou 9 %, de plus qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison surtout de l'ajout d'Epoch, y compris certains frais d'intégration, de la hausse des frais variables dans le secteur Gestion de patrimoine qui tient de l'augmentation des produits, et de l'augmentation des coûts engagés pour soutenir la croissance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis.

Les actifs administrés, qui totalisaient 275 milliards de dollars au 30 avril 2013, ont monté de 25 milliards de dollars, ou 10 %, par rapport au 30 avril 2012. À 247 milliards de dollars au 30 avril 2013, les actifs gérés ont augmenté de 45 milliards de dollars, ou 22 %, par rapport au 30 avril 2012. Ces augmentations sont le fait surtout de l'ajout de 28 milliards de dollars provenant des actifs gérés d'Epoch, des nouveaux actifs nets de clients et de la hausse de la valeur de marché des actifs.

Les primes brutes d'assurance souscrites ont atteint 923 millions de dollars, en hausse de 46 millions de dollars, ou 5 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation est essentiellement attribuable à la croissance interne du secteur.

Le nombre moyen de postes ETP a glissé de 252, ou 2 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis, en partie neutralisée par une hausse de l'effectif attribuable à la croissance des activités. Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est détérioré pour s'établir à 65,1 %, contre 62,3 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2013 par rapport au T1 2013

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour le trimestre a enregistré une baisse de 13 millions de dollars, ou 3 %, en regard du trimestre précédent. Le recul des bénéfices, tant pour le secteur Gestion de patrimoine que pour le secteur Assurance, a été compensé par une hausse des bénéfices pour TD Ameritrade. Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en excluant TD Ameritrade, a enregistré une baisse de 19 millions de dollars, ou 6 %, en regard du trimestre précédent. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade reflète une augmentation du résultat net de 6 millions de dollars, ou 13 %, en regard du trimestre précédent, surtout attribuable à une baisse des charges liées à la répartition des fonds propres. Pour son deuxième trimestre clos le 31 mars 2013, TD Ameritrade a affiché un résultat net comme présenté en baisse de 3 millions de dollars US, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent en raison essentiellement d'une hausse des charges, largement compensée par une augmentation des produits de transaction attribuable à l'accroissement des volumes de transaction. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 25,2 %, comparativement à 25,3 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont enregistré une hausse de 14 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. Dans le secteur Gestion de patrimoine, les produits ont augmenté grâce surtout à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires provenant de l'augmentation des actifs de clients, à l'ajout d'un mois attribuable à Epoch et à l'augmentation des produits de transaction attribuable surtout à l'accroissement des volumes de transaction, le tout en partie contrebalancé par la baisse des produits d'intérêts nets du fait principalement d'un nombre moindre de jours civils. Les produits du secteur Assurance ont diminué en raison des sinistres défavorables survenus au cours d'années antérieures sur le marché de l'assurance auto en Ontario et du nombre moindre de jours civils.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont été plus élevées de 40 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent, surtout en raison de l'ajout d'Epoch, y compris des frais d'intégration, et de la hausse des frais variables dans le secteur Gestion de patrimoine qui tient à l'augmentation des produits.

Les actifs administrés, qui totalisaient 275 milliards de dollars au 30 avril 2013, ont monté de 5 milliards de dollars, ou 2 %, par rapport au 31 janvier 2013. À 247 milliards de dollars au 30 avril 2013, les actifs gérés ont augmenté de 36 milliards de dollars, ou 17 %, par rapport au 31 janvier 2013. Ces augmentations sont le fait de l'ajout des actifs gérés d'Epoch, de la hausse de la valeur de marché des actifs et des nouveaux actifs nets de clients.

Les primes brutes d'assurance souscrites ont augmenté de 116 millions de dollars, ou 14 %, par rapport au trimestre précédent, en grande partie en raison du caractère saisonnier.

Le nombre moyen de postes ETP pour le trimestre considéré a augmenté de 168 par rapport au trimestre précédent surtout pour soutenir la croissance du secteur. Le ratio d'efficacité pour le trimestre considéré s'est détérioré pour s'établir à 65,1 %, contre 62,2 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2013 par rapport au T2 2012

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour les six mois clos le 30 avril 2013 a été de 741 millions de dollars, en hausse de 27 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant la hausse des bénéfices tant pour le secteur Gestion de patrimoine que pour le secteur Assurance, contrebalancée par la baisse des bénéfices pour TD Ameritrade. Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, en excluant TD Ameritrade, a été de 641 millions de dollars, soit une augmentation de 29 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a dégagé un résultat net de 100 millions de dollars, en baisse de 2 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, étant donné surtout les impôts sur les distributions de dividendes plus élevées et l'appréciation du dollar canadien. Pour son premier semestre clos le 31 mars 2013, TD Ameritrade a affiché un résultat net de 291 millions de dollars US, soit 2 millions de dollars US de plus qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, en conséquence surtout d'une baisse des charges, nettement contrebalancée par des éléments liés aux impôts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a été de 25,2 %, comparativement à 21,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits se sont établis à 2 168 millions de dollars, une augmentation de 121 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits du secteur Gestion de patrimoine se sont accrus surtout grâce à la hausse des produits tirés des comptes à honoraires amenée par la croissance des actifs et à l'ajout d'un mois attribuable à Epoch. Les produits du secteur Assurance ont augmenté sous l'effet de la baisse des demandes de règlement liées à des événements déclenchés par les conditions météorologiques et de l'accroissement du volume des primes, en partie annulé par la baisse des produits par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis.

Les charges autres que d'intérêts ont été de 1 380 millions de dollars, en hausse de 88 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des frais variables du secteur Gestion de patrimoine qui tient à l'augmentation des produits, l'ajout d'Epoch, y compris des frais d'intégration, et l'accroissement des coûts pour soutenir la croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance, le tout en partie contrebalancé par la baisse des charges par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis.

Les primes brutes d'assurance souscrites ont atteint 1 730 millions de dollars, en hausse de 90 millions de dollars, ou 5 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est essentiellement attribuable à la croissance interne du secteur.

Le nombre moyen de postes ETP a glissé de 284, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout par suite de la vente de l'entreprise d'assurance aux États-Unis, en partie neutralisée par une hausse de l'effectif attribuable à la croissance des activités. Le ratio d'efficacité est resté relativement stable à 63,7 %, comparativement à 63,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

Nous continuerons de nous appuyer sur la position de chef de file de notre secteur Gestion de patrimoine et Assurance et sur les solides fondamentaux de croissance sous-jacents.

Dans notre secteur Gestion de patrimoine, malgré un contexte toujours difficile sur le plan des transactions et des taux d'intérêt, nous prévoyons maintenir un élan positif grâce à la croissance des nouveaux actifs nets de clients pour les activités de conseil et de gestion de placements, qui sera encore renforcée avec l'ajout d'Epoch. Nous continuons aussi de nous concentrer sur l'expérience client et la gestion prudente des charges.

Dans notre secteur Assurance, la croissance des primes demeure ferme, malgré l'incertitude accrue, notamment du fait de l'incidence de la réforme passée et future de l'assurance auto en Ontario et de la baisse de la demande de produits d'assurance-crédit.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

TABLEAU 13 : SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>					
	Dollars canadiens			Dollars américains		
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012
Produits d'intérêts nets	1 268 \$	1 102 \$	1 178 \$	1 244 \$	1 110 \$	1 185 \$
Produits autres que d'intérêts	470	426	409	463	429	412
Total des produits	1 738	1 528	1 587	1 707	1 539	1 597
Provision pour pertes sur créances – prêts	182	151	157	178	151	157
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	3	3	3	3	3	3
Provision pour pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur ¹	12	22	32	12	23	33
Provision pour pertes sur créances	197	176	192	193	177	193
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	1 072	993	953	1 052	1 001	959
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 072	896	953	1 052	903	959
Résultat net – comme présenté	398 \$	315 \$	356 \$	392 \$	316 \$	358 \$
Rajustements pour les éléments à noter²						
Provision pour litiges	–	70	–	–	71	–
Résultat net – rajusté	398 \$	385 \$	356 \$	392 \$	387 \$	358 \$
Principaux volumes et ratios						
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	8,6 %	7,0 %	8,2 %	8,6 %	7,0 %	8,2 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	8,6 %	8,6 %	8,2 %	8,6 %	8,6 %	8,2 %
Marge sur les actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ³	3,67 %	3,28 %	3,74 %	3,67 %	3,28 %	3,74 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	61,7 %	65,0 %	60,1 %	61,7 %	65,0 %	60,1 %
Ratio d'efficacité – rajusté	61,7 %	58,6 %	60,1 %	61,7 %	58,6 %	60,1 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 310	1 325	1 288	1 310	1 325	1 288
Nombre moyen d'équivalents temps plein	24 668	25 202	24 733	24 668	25 202	24 733

	<i>Six mois clos les</i>			
	Dollars canadiens		Dollars américains	
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits d'intérêts nets	2 370 \$	2 335 \$	2 354 \$	2 319 \$
Produits autres que d'intérêts	896	747	892	743
Total des produits	3 266	3 082	3 246	3 062
Provision pour pertes sur créances – prêts	333	271	329	269
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	6	6	6	6
Provision pour pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur ¹	34	73	35	73
Provision pour pertes sur créances	373	350	370	348
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	2 065	2 138	2 053	2 125
Charges autres que d'intérêts – rajustées	1 968	1 841	1 955	1 829
Résultat net – comme présenté	713 \$	528 \$	708 \$	523 \$
Rajustements pour les éléments à noter²				
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	9	–	9
Provision pour litiges	70	171	71	171
Résultat net – rajusté	783 \$	708 \$	779 \$	703 \$
Principaux volumes et ratios				
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	7,8 %	6,0 %	7,8 %	6,0 %
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	8,6 %	8,1 %	8,6 %	8,1 %
Marge sur les actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ³	3,47 %	3,68 %	3,47 %	3,68 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	63,2 %	69,4 %	63,2 %	69,4 %
Ratio d'efficacité – rajusté	60,3 %	59,8 %	60,3 %	59,8 %
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 310	1 288	1 310	1 288
Nombre moyen d'équivalents temps plein	24 939	24 914	24 939	24 914

¹ Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

³ La marge sur les actifs productifs moyens exclut l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2013 par rapport au T2 2012

En dollars canadiens, les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont obtenu un résultat net comme présenté et rajusté de 398 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 42 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. En dollars américains, le résultat net comme présenté et rajusté pour le trimestre a été de 392 millions de dollars US, soit une augmentation de 34 millions de dollars US, ou 9 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les résultats comprennent les activités qui se rattachent à notre entente avec Target Corporation par suite de l'acquisition le 13 mars 2013 d'environ 5,6 milliards de dollars US de créances sur cartes de crédit. Les produits et les charges se rapportant à Target sont présentés au montant brut à l'état du résultat et les charges autres que d'intérêts comprennent les charges de la TD liées à l'entreprise et les sommes dues à Target en vertu de l'entente visant le programme de cartes de crédit. L'augmentation du résultat est attribuable surtout à la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts, à une amélioration de la qualité de crédit et à la baisse du taux d'imposition effectif, en partie compensées par la baisse des marges. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre s'est établi à 8,6 %, comparativement à 8,2 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis proviennent des services bancaires aux particuliers, des services bancaires aux entreprises, des placements, des prêts-auto et des cartes de crédit. En dollars américains, les produits pour le trimestre ont atteint 1 707 millions de dollars US, une hausse de 110 millions de dollars US, ou 7 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, attribuable principalement à l'inclusion pour la première fois des produits découlant de l'acquisition d'actifs de Target, à une forte hausse interne des prêts et des dépôts et une bonne croissance des honoraires, compensées par la baisse des marges sur les ventes de produits et la désactualisation des prêts acquis. Compte non tenu de Target, les prêts moyens, ont augmenté de 14 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, les prêts moyens aux particuliers ayant augmenté de 22 % et les prêts moyens aux entreprises, de 9 %. Au cours du trimestre considéré, l'encours de 6 milliards de dollars US sur les cartes de crédit de Target en circulation a été ajouté. Les dépôts moyens se sont accrus de 17 milliards de dollars US, ou 10 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, étant donné la croissance de 10 % du volume des dépôts de particuliers, la croissance de 7 % du volume des dépôts d'entreprises et la croissance de 15 % du volume des dépôts de TD Ameritrade. La marge sur les actifs productifs moyens a été de 3,67 %, en baisse de 7 pdb par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Compte non tenu de Target, la marge a baissé de 48 pdb du fait des faibles taux d'intérêt et de l'incidence des ventes de valeurs mobilières.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 193 millions de dollars US, inchangée par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 146 millions de dollars US, une hausse de 77 millions de dollars US, ou 112 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, qui s'explique surtout par la provision pour pertes sur créances liée à Target et l'augmentation des provisions relatives aux prêts-auto. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 44 millions de dollars US, soit une baisse de 77 millions de dollars US, ou 64 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, témoignant de l'amélioration de la qualité de crédit des prêts commerciaux. La provision annualisée pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,75 %, soit 18 pdb de moins qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent, étant donné la tendance à s'améliorer de la qualité du crédit et la croissance dans le portefeuille. Les prêts douteux nets, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 1,2 %, contre 1,3 % au 30 avril 2012. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts ont totalisé 1 252 millions de dollars US, un recul de 92 millions de dollars US, ou 7 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées et rajustées pour le trimestre se sont établies à 1 052 millions de dollars US, soit 93 millions de dollars US de plus, ou 10 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, essentiellement du fait de la hausse des charges relatives à l'acquisition d'actifs de Target et des investissements faits pour stimuler la croissance, contrebalancés par des gains de productivité.

Le nombre moyen de postes ETP a baissé de 65, les compressions prévues dans le réseau de succursales et chez Financement auto TD aux États-Unis ayant été en partie annulées par les investissements dans des initiatives de croissance. Le ratio d'efficacité comme présenté et rajusté pour le trimestre s'est détérioré, atteignant 61,7 %, alors qu'il avait été de 60,1 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2013 par rapport au T1 2013

En dollars canadiens, le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté de 83 millions de dollars pour le trimestre, ou 26 %, par rapport au trimestre précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a monté de 13 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent. En dollars américains, le résultat net comme présenté pour le trimestre a enregistré une hausse de 76 millions de dollars US, ou 24 %, et le résultat net rajusté pour le trimestre a enregistré une hausse de 5 millions de dollars US, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent. Le rendement annualisé comme présenté et ajusté des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre s'est établi à 8,6 %, comparativement à un rendement comme présenté de 7,0 % et à un rendement rajusté de 8,6 % pour le trimestre précédent.

En dollars américains, les produits pour le trimestre ont marqué une hausse de 168 millions de dollars US, ou 11 %, sur les produits du trimestre précédent étant donné les produits tirés des cartes de crédit découlant de l'acquisition d'actifs de Target. Compte non tenu de Target, les prêts moyens se sont accrus de 2 % par rapport au trimestre précédent, les prêts moyens aux particuliers ayant augmenté de 3 % et les prêts moyens aux entreprises, de 1 %. Au cours du trimestre considéré, l'encours de 6 milliards de dollars US pour les cartes de crédit de Target en circulation a été ajouté. Les dépôts moyens se sont accrus de 4 milliards de dollars US, ou 3 %, comparativement au trimestre précédent. La marge sur les actifs productifs moyens a monté de 39 pdb par rapport au trimestre précédent pour atteindre 3,67 %. Compte non tenu de Target, les marges ont été relativement stables par rapport au trimestre précédent, la compression additionnelle des marges sur les produits destinés aux particuliers et aux entreprises ayant été neutralisée par une amélioration des produits d'intérêts nets tant sur les prêts acquis ayant subi une perte de valeur que sur les titres de créance classés comme prêts.

La provision pour pertes sur créances comme présentée et rajustée pour le trimestre a été plus élevée de 16 millions de dollars US, ou 9 %, que la provision du trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances de services bancaires aux particuliers a été accrue de 34 millions de dollars US, ou 30 %, par rapport au trimestre précédent du fait surtout des provisions relatives aux prêts sur cartes de crédit acquis de Target. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a été réduite de 18 millions de dollars US, ou 29 %, par rapport au trimestre précédent étant donné l'amélioration de la qualité de crédit des prêts commerciaux. La provision annualisée pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,75 %, soit 1 pdb de plus qu'au trimestre précédent. Les prêts douteux nets, à l'exclusion des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 1,2 %, soit le même niveau qu'au 31 janvier 2013. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts ont totalisé 1 252 millions de dollars US, soit 48 millions de dollars US de moins, ou 4 %, qu'au trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour le trimestre ont marqué une hausse de 51 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont dépassé celles de l'exercice précédent de 149 millions de dollars US, ou 17 %, essentiellement du fait de la hausse des charges relatives à l'acquisition d'actifs de Target et du calendrier des initiatives planifiées, en partie contrebalancés par des gains de productivité.

Le nombre moyen de postes ETP a baissé de 534, ou 2 %, par rapport au trimestre précédent étant donné des compressions prévues dans le réseau de succursales et chez Financement auto TD aux États-Unis. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est amélioré pour s'établir à 61,7 %, contre 65,0 % pour le trimestre précédent, alors que le ratio d'efficacité rajusté s'est détérioré, atteignant 61,7 %, contre 58,6 % pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2013 par rapport au T2 2012

Le résultat net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en dollars canadiens, pour les six mois clos le 30 avril 2013 s'est établi à 713 millions de dollars, soit une hausse de 185 millions de dollars, ou 35 %, et le résultat net rajusté a été de 783 millions de dollars, soit une augmentation de 75 millions de dollars, ou 11 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. En dollars américains, le résultat net comme présenté a été de 708 millions de dollars US, soit un bond de 185 millions de dollars US, ou 35 %, et le résultat net rajusté a été de 779 millions de dollars US, en hausse de 76 millions de dollars US, ou 11 %. Le résultat net rajusté a monté principalement en raison de la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts et de la baisse du taux d'imposition effectif attribuable à l'augmentation des placements bénéficiant d'avantages fiscaux, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges et la hausse des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires comme présenté et le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires rajusté pour le semestre se sont établis à respectivement 7,8 % et 8,6 %, comparativement à respectivement 6,0 % et 8,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

En dollars américains, les produits ont atteint 3 246 millions de dollars US, en hausse de 184 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent essentiellement sous l'effet de la forte croissance interne des prêts et des dépôts ainsi que des profits à la vente de valeurs mobilières, en partie contrebalancés par une diminution des marges d'intérêts nettes. Compte non tenu de Target, les prêts moyens ont augmenté de 15 % en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, alors que les prêts moyens aux particuliers ont enregistré une hausse 23 % et les prêts moyens aux entreprises, de 10 %. Au cours du trimestre considéré, l'encours de 6 milliards de dollars US sur les cartes de crédit de Target en circulation a été ajouté. Les dépôts moyens ont progressé de 15 milliards de dollars US, ou 9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, les dépôts des particuliers ayant progressé de 10 %, les dépôts d'entreprises, de 6 %, et les dépôts de TD Ameritrade, de 13 %. La marge sur les actifs productifs moyens a diminué de 21 pdb pour s'établir à 3,47 % en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Exclusion faite de Target, la marge a diminué de 40 pdb en raison de la pression continue sur les marges des prêts et des dépôts et l'incidence des ventes de valeurs mobilières.

La provision pour pertes sur créances a totalisé à 370 millions de dollars US, une augmentation de 22 millions de dollars US, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 258 millions de dollars US, soit une hausse de 99 millions de dollars US, ou 63 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent qui s'explique surtout par les prêts sur cartes de crédit acquis de Target et l'augmentation des provisions pour les prêts-auto. La provision pour pertes sur créances dans les services bancaires aux entreprises s'est établie à 106 millions de dollars US, une diminution de 77 millions de dollars US, ou 42 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète l'amélioration de la qualité du crédit des prêts aux entreprises. La provision annualisée pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du volume de prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, s'est établie à 0,72 %, soit 9 pdb de moins qu'à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées se sont établies à 2 053 millions de dollars US, en baisse de 72 millions de dollars US, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout de la diminution des coûts liés aux litiges et des gains de productivité, en partie contrebalancés par une augmentation des charges relatives à l'acquisition d'actifs de Target, à l'ouverture de nouvelles succursales et à d'autres initiatives planifiées. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont atteint 1 955 millions de dollars US, en hausse de 126 millions de dollars US, ou 7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, surtout par suite de l'augmentation des charges relatives à Target, de l'ouverture de nouvelles succursales et d'autres initiatives planifiées, en partie compensées par des gains de productivité.

Le nombre moyen de postes ETP a augmenté de 25, ce qui reflète les investissements effectués dans des initiatives de croissance, en partie contrebalancés par des compressions prévues dans le réseau de succursales et chez Financement auto TD aux États-Unis. Le ratio d'efficacité comme présenté s'est amélioré pour s'établir à 63,2 %, contre 69,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, alors que le ratio d'efficacité rajusté a été de 60,3 %, sensiblement stable par rapport à 59,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Perspectives

Nous continuerons de nous appuyer sur le leadership de nos services bancaires commodes pour offrir à nos clients un service de qualité supérieure en prenant des décisions judicieuses à l'échelle locale et en améliorant les produits offerts à nos clients, ce qui devrait contribuer à maintenir la croissance notable des prêts et des dépôts. Nous entendons poursuivre notre stratégie qui comprend la vente de valeurs mobilières, le réinvestissement aux fins de la croissance des prêts de grande qualité et la réduction de la durée de notre bilan. L'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis et l'entente aux termes de laquelle nous deviendrons l'émetteur exclusif des cartes de crédit de Target aux États-Unis, qui s'est clôturée au cours du deuxième trimestre de 2013, devraient faire augmenter les marges d'intérêts nettes, la provision pour pertes sur créances et les charges autres que d'intérêts d'ici la fin de l'exercice 2013. Exclusion faite de Target, nous nous attendons à ce que les marges d'intérêts nettes demeurent comprimées. Les mesures réglementaires et législatives devraient continuer d'influencer l'environnement opérationnel, ce qui poussera à la hausse les coûts de conformité. Malgré cette hausse des coûts de conformité, à l'exclusion des coûts ajoutés par les acquisitions, le taux de croissance interne des charges, en dollars américains, devrait être moins élevé par rapport à l'exercice précédent grâce aux gains de productivité. Au cours du deuxième semestre de 2013, nous sommes en bonne voie d'atteindre le même niveau de bénéfices qu'au premier semestre.

TABLEAU 14 : SERVICES BANCAIRES DE GROS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	485 \$	483 \$	434 \$	968 \$	877 \$
Produits autres que d'intérêts	158	116	174	274	414
Total des produits	643	599	608	1 242	1 291
Provision pour pertes sur créances	3	(5)	6	(2)	18
Charges autres que d'intérêts	375	393	384	768	790
Résultat net	220 \$	159 \$	197 \$	379 \$	391 \$
Principaux volumes et ratios					
Produits de négociation	353 \$	291 \$	278 \$	644 \$	658 \$
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars) ¹	49	50	48	49	48
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires	20,9 %	15,0 %	19,5 %	17,9 %	19,1 %
Ratio d'efficacité	58,3 %	65,6 %	63,2 %	61,8 %	61,2 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 549	3 470	3 540	3 509	3 539

¹ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, à l'exclusion des fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit conformément à la ligne directrice du BSIF, et sont présentés selon la méthode «tout compris». En 2012, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II, y compris les amendements relatifs au risque de marché.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2013 par rapport au T2 2012

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre s'est établi à 220 millions de dollars, soit une hausse de 23 millions de dollars, ou 12 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net a augmenté du fait surtout de la croissance des produits liés aux activités de négociation et de la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la hausse des impôts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 20,9 %, comparativement à 19,5 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les activités sur les marchés financiers génèrent des produits tirés des services-conseils et des services de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution. Les produits pour le trimestre ont été de 643 millions de dollars, soit 35 millions de dollars, ou 6 %, de plus qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits s'explique principalement par la hausse des produits de négociation de titres à revenu fixe et d'instruments de crédit sous l'effet de l'accroissement du volume de transactions des clients et de la forte croissance des frais gagnés sur les prêts au cours du trimestre. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par des diminutions des honoraires de fusions et acquisitions et des honoraires de conseillers par rapport aux fortes augmentations du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a totalisé 3 millions de dollars, comparativement à 6 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances du trimestre considéré est composée essentiellement du coût engagé pour protéger le crédit qui a été en partie contrebalancé par une modeste reprise.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 375 millions de dollars, soit 9 millions de dollars, ou 2 %, de moins qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison de la baisse de la rémunération variable entraînée par la composition des produits.

Les actifs pondérés en fonction des risques avaient atteint 49 milliards de dollars au 30 avril 2013, en hausse de 1 milliard de dollars, ou 2 %, par rapport au 30 avril 2012. Cette hausse tient essentiellement à la mise en œuvre du dispositif réglementaire de Bâle III.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2013 par rapport au T1 2013

Le résultat net des Services bancaires de gros pour le trimestre a progressé de 61 millions de dollars, ou 38 %, par rapport au trimestre précédent. Cette progression s'explique en bonne partie par la croissance des produits liés aux activités de négociation et la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la diminution des profits tirés des valeurs mobilières dans le portefeuille de placements. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires pour le trimestre a été de 20,9 %, comparativement à 15,0 % pour le trimestre précédent.

Les produits pour le trimestre ont augmenté de 44 millions de dollars, ou 7 %, en regard du trimestre précédent, du fait surtout de la hausse des produits tirés de la négociation des titres à revenu fixe, de monnaies étrangères et d'instruments de crédit sous l'effet d'une hausse du volume de transactions des clients et le resserrement des écarts de crédit. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une diminution des produits tirés de la négociation d'actions et de marchandises sous l'effet d'un contexte de négociation difficile et de la diminution des profits tirés des valeurs mobilières dans le portefeuille de placements. Les résultats des services de placement ont diminué en raison du recul des volumes au sein de l'industrie.

La provision pour pertes sur créances a totalisé 3 millions de dollars pour le trimestre considéré, comparativement à une reprise de 5 millions de dollars pour le trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances du trimestre considéré tient compte du coût engagé pour protéger le crédit, tandis que la provision pour pertes sur créances du trimestre précédent comprenait une reprise de provisions comptabilisées antérieurement.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre ont baissé de 18 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent sous l'effet de la baisse de la rémunération variable et des charges opérationnelles.

Les actifs pondérés en fonction des risques au 30 avril 2013 avaient diminué de 1 milliard de dollars, ou 2 %, par rapport au 31 janvier 2013.

Depuis le début de l'exercice – T2 2013 par rapport au T2 2012

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour les six mois clos le 30 avril 2013 a été de 379 millions de dollars, en baisse de 12 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au semestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution découle surtout de la baisse des produits, en partie contrebalancée par la diminution des charges autres que d'intérêts. Le rendement annualisé des fonds propres sous forme d'actions ordinaires a été de 17,9 %, comparativement à 19,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les produits ont atteint 1 242 millions de dollars, soit une baisse de 49 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est largement attribuable aux diminutions des fusions et des acquisitions et des honoraires de conseillers en raison du recul des volumes au sein de l'industrie, en partie contrebalancées par les hausses des commissions de montage de crédit et des honoraires de prise ferme.

La reprise de provision pour pertes sur créances a été de 2 millions de dollars, comparativement à une provision de 18 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances pour la période de l'exercice considéré comprend les reprises dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, tandis que la provision pour pertes sur créances pour la période correspondante de l'exercice précédent était largement constituée du coût engagé pour protéger le crédit et d'une exposition à une banque d'affaires particulière.

Les charges autres que d'intérêts ont été de 768 millions de dollars, une diminution de 22 millions de dollars, ou 3 %, en raison principalement de la baisse de la rémunération variable entraînée par la diminution des produits.

Perspectives

Nous sommes encouragés par le rétablissement graduel des marchés financiers et de l'économie, mais mises ensemble, les difficultés budgétaires en Europe et aux États-Unis, l'augmentation de pressions sur les marchés et l'incidence de la réforme de la réglementation influenceront sur les conditions de négociation à moyen terme. L'instabilité de l'environnement macroéconomique peut avoir une incidence sur l'ensemble des activités des sociétés et des investisseurs; toutefois, nous nous attendons à ce que nos solides entreprises continuent de dégager de très bons résultats. À mesure que la situation économique se stabilisera, les honoraires de services-conseils et les honoraires de prise ferme devraient s'améliorer. Nous maintenons notre attention à servir nos clients, à être une contrepartie estimée, à faire croître notre entreprise, à gérer nos risques et à réduire les charges en 2013.

TABLEAU 15 : SIÈGE SOCIAL

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>		
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Résultat net – comme présenté	(106) \$	19 \$	(33) \$	(87) \$	(96) \$
Rajustements pour les éléments à noter : Diminution (augmentation) du résultat net¹					
Amortissement des immobilisations incorporelles	58	56	59	114	119
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	22	(24)	9	(2)	54
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–	–	1	–	2
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	–	3	–	8
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées ²	–	–	(59)	–	(90)
Total des rajustements pour les éléments à noter	80	32	13	112	93
Résultat net – rajusté	(26) \$	51 \$	(20) \$	25 \$	(3) \$
Ventilation des éléments inclus dans le profit net (perte nette) – rajusté(e)					
Charges nettes du Siège social	(116) \$	(134) \$	(95) \$	(250) \$	(187) \$
Divers	64	159	49	223	132
Participations ne donnant pas le contrôle	26	26	26	52	52
Résultat net – rajusté	(26) \$	51 \$	(20) \$	25 \$	(3) \$

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

² À compter de 2013, la variation de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées dans le cadre normal des activités relatives aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux Services bancaires de gros sera incluse dans le résultat net rajusté du Siège social et ne sera plus comptabilisée comme un élément à noter.

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2013 par rapport au T2 2012

Le secteur Siège social a subi une perte nette comme présentée de 106 millions de dollars pour le trimestre, par rapport à une perte nette comme présentée de 33 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 26 millions de dollars, comparativement à une perte nette rajustée de 20 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation de la perte est surtout due à la hausse des charges nettes du Siège social attribuable à l'augmentation des charges pour les avantages du personnel et les initiatives stratégiques, en partie contrebalancée par divers éléments favorables. L'augmentation du résultat provenant de divers éléments favorables s'explique par des résultats fiscaux positifs et la réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien, en partie contrebalancés par des activités de trésorerie et d'autres activités de couvertures défavorables.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2013 par rapport au T1 2013

La perte nette comme présentée du secteur Siège social pour le trimestre a été de 106 millions de dollars, en comparaison d'un résultat net comme présenté de 19 millions de dollars pour le trimestre précédent. La perte nette rajustée s'est élevée à 26 millions de dollars, par rapport à un résultat net rajusté de 51 millions de dollars pour le trimestre précédent. L'augmentation de la perte nette est surtout due à divers éléments défavorables, notamment aux activités de trésorerie et autres activités de couverture, en partie compensés par la baisse des charges nettes du secteur Siège social.

Depuis le début de l'exercice – T2 2013 par rapport au T2 2012

Le secteur Siège social a subi une perte nette comme présentée de 87 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013, par rapport à une perte nette comme présentée de 96 millions de dollars pour le semestre correspondant de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour les six mois clos le 30 avril 2013 a été de 25 millions de dollars, par rapport à une perte nette rajustée de 3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation du résultat net est largement attribuable à la réduction de la provision pour pertes subies mais non encore décelées relative au portefeuille de prêts canadien et à des résultats fiscaux positifs, le tout en partie contrebalancé par une augmentation des charges nettes du Siège social due à la hausse des charges pour les avantages du personnel et les initiatives stratégiques.

REVUE DU BILAN

Depuis le début de l'exercice – T2 2013 par rapport au T4 2012

Le **total de l'actif** s'établissait à 826 milliards de dollars au 30 avril 2013, soit 15 milliards de dollars, ou 2 %, de plus qu'au 31 octobre 2012. L'augmentation nette découle principalement d'une hausse de 20 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts).

Les **dépôts productifs d'intérêts auprès de banques** ont diminué de 2 milliards de dollars, surtout en raison d'une diminution dans les Services bancaires de gros du fait des dépôts venant à échéance, en partie contrebalancée par les produits tirés de la vente de valeurs mobilières dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **actifs financiers à la juste valeur** ont diminué de 18 milliards de dollars largement sous l'effet d'un reclassement hors de la catégorie des valeurs mobilières disponibles à la vente à la catégorie valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance et d'une baisse des valeurs mobilières disponibles à la vente dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Au cours du trimestre considéré, la Banque a reclassé certains titres de créance hors de la catégorie disponibles à la vente à la catégorie détenus jusqu'à leur échéance lorsque la Banque a l'intention manifeste et la capacité de conserver ces investissements jusqu'à leur échéance.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont monté de 20 milliards de dollars, sous l'effet surtout de hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. La hausse dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est attribuable à la croissance des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux entreprises et aux gouvernements. L'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis a ajouté 6 milliards de dollars au total des prêts. Les prêts des Services bancaires de gros ont augmenté principalement en raison de la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Les prêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté surtout du fait de la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts accordés aux entreprises et aux gouvernements.

Le **total du passif** s'établissait à 775 milliards de dollars au 30 avril 2013, soit 13 milliards de dollars, ou 2 %, de plus qu'au 31 octobre 2012. L'augmentation nette découle essentiellement d'une hausse de 13 milliards de dollars des dépôts et d'une augmentation de 3 milliards de dollars des passifs financiers à la juste valeur, en partie contrebalancées par une baisse de 2 milliards de dollars des billets et débentures subordonnés.

Les **passifs financiers à la juste valeur** ont augmenté de 3 milliards de dollars surtout du fait de la croissance des dépôts détenus à des fins de transaction dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **dépôts** se sont accrus de 13 milliards de dollars principalement en raison d'une augmentation des dépôts de particuliers autres que les dépôts à terme dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie annulée par une diminution des dépôts à terme de particuliers et des dépôts de banques dans plusieurs secteurs.

Les **billets et débentures subordonnés** ont diminué de 2 milliards de dollars en raison surtout des rachats.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 51 milliards de dollars au 30 avril 2013, soit 2 milliards de dollars, ou 4 %, de plus qu'au 31 octobre 2012, en raison principalement de la hausse des résultats non distribués.

QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent – T2 2013 par rapport au T2 2012

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts s'établissaient à 2 554 millions de dollars au 30 avril 2013, en hausse de 191 millions de dollars, ou 8 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Ceux des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté de 139 millions de dollars, ou 12 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent, alors que ceux des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté de 66 millions de dollars, ou 6 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, s'élevaient à 2 089 millions de dollars au 30 avril 2013, en hausse de 96 millions de dollars, ou 5 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances de 2 950 millions de dollars au 30 avril 2013 se composait d'une provision relative à des contreparties particulières de 391 millions de dollars, d'une provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs de 384 millions de dollars et d'une provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées de 2 175 millions de dollars.

La provision relative à des contreparties particulières a augmenté de 27 millions de dollars, ou 7 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision évaluée collectivement pour prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 104 millions de dollars, ou 37 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, étant donné surtout l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 221 millions de dollars, ou 11 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, étant donné surtout l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et du portefeuille de cartes de crédit de Target.

La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore individuellement désignés comme douteux. La Banque passe en revue chaque trimestre la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées en ayant recours à des modèles de risque de crédit et au jugement de la direction.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2013 par rapport au T1 2013

Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont augmenté de 60 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux, déduction faite de la provision, ont augmenté de 56 millions de dollars, ou 3 % par rapport au trimestre précédent.

La provision relative à des contreparties particulières a augmenté de 19 millions de dollars, ou 5 %, en regard du trimestre précédent. La provision évaluée collectivement pour les prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a diminué de 10 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent. La provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 42 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent.

TABLEAU 16 : VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS¹

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les			Six mois clos les	
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements^{2, 3}					
Solde au début de la période	2 494 \$	2 518 \$	2 530 \$	2 518 \$	2 493 \$
Ajouts	1 115	1 041	981	2 156	1 977
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus	(604)	(585)	(670)	(1 189)	(1 159)
Sorties du bilan	(463)	(478)	(458)	(941)	(932)
Écarts de conversion et autres ajustements	12	(2)	(20)	10	(16)
Solde à la fin de la période	2 554 \$	2 494 \$	2 363 \$	2 554 \$	2 363 \$

¹ Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

³ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAU 17 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES – AU BILAN

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Aux		
	30 avril 2013	31 janvier 2013	30 avril 2012
Provision pour pertes sur créances au titre des prêts au bilan			
Contreparties particulières	391 \$	372 \$	362 \$
Individuellement non significatives	384	394	280
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	1 962	1 920	1 752
Total de la provision pour pertes sur créances au titre des prêts au bilan	2 737	2 686	2 394
Provision pour pertes sur créances liée aux prêts hors bilan			
Contreparties particulières	–	–	2
Pertes sur créances subies mais non encore décelées	213	213	202
Total de la provision pour pertes sur créances liée aux prêts hors bilan	213	213	204
Total	2 950 \$	2 899 \$	2 598 \$
Prêts douteux, déduction faite de la provision ^{1, 2}	2 089 \$	2 033 \$	1 993 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets ^{1, 2}	0,49 %	0,49 %	0,51 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations	0,40 %	0,36 %	0,40 %

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

² Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Prêts immobiliers garantis

Les prêts immobiliers de détail garantis comprennent les prêts hypothécaires et les lignes de crédit consentis à des consommateurs nord-américains afin de répondre à leurs besoins financiers liés notamment à l'achat d'une résidence ou à un refinancement. Les politiques et stratégies en matière de crédit sont alignées sur l'appétit pour le risque de la Banque et répondent à l'ensemble des exigences réglementaires. Bien qu'elle conserve un privilège de premier rang à l'égard de la majorité des propriétés détenues à titre de garanties, la Banque a des privilèges de deuxième rang à l'égard d'une petite partie des prêts, dont la majeure partie est adossée à d'autres prêts hypothécaires consentis par la TD assortis de privilèges de premier rang. Les politiques de crédit font en sorte que l'exposition combinée de toutes les facilités de crédit non garanties à l'égard d'une propriété ne dépasse pas 80 % de la valeur de la sûreté au moment de l'octroi du prêt. Il est permis selon la législation de consentir des prêts selon un ratio prêt-valeur plus élevé, mais une assurance-prêt est alors exigée. Cette assurance est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles qui protège le portefeuille de prêts immobiliers garantis de la Banque contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. En outre, la Banque obtient régulièrement de l'assurance-prêt pour les prêts dont le ratio prêt-valeur est plus faible. Cette couverture d'assurance est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

La Banque évalue régulièrement les facteurs de stress à l'égard de son portefeuille de prêts immobiliers dans le cadre de son programme d'évaluation des facteurs de stress global. Ces évaluations sont effectuées afin de déterminer dans quelle mesure le portefeuille serait vulnérable à un important repli de la conjoncture économique. L'effet de variations extrêmes du prix des maisons, des taux d'intérêt et du taux de chômage figure parmi les facteurs étudiés au moment d'évaluer l'incidence sur les pertes sur créances et la rentabilité globale de la Banque. Diverses catégories du portefeuille, notamment les types d'habitation et les régions géographiques, sont examinées afin de déterminer l'existence de vulnérabilités particulières. Selon nos plus récentes analyses, toutes les expositions aux prêts immobiliers garantis sont considérées comme raisonnables.

TABLEAU 18 : PRÊTS IMMOBILIERS GARANTIS^{1,2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Prêts hypothécaires résidentiels		Lignes de crédit domiciliaires		Total	
	Assurés ³	Non assurés	Assurés ³	Non assurés	Assurés ³	Non assurés
<i>Aux</i>						
30 avril 2013						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	3 985 \$	2,5 %	888 \$	0,6 %	4 873 \$	3,1 %
Colombie-Britannique ⁴	21 059	13,4	8 827	5,6	29 886	19,0
Ontario ⁴	57 802	37,0	18 003	11,5	75 805	48,5
Prairies ⁴	25 934	16,5	5 330	3,4	31 264	20,0
Québec	11 575	7,4	3 346	2,1	14 921	9,5
Total – Canada	120 355 \$	76,8 %	36 394 \$	23,2 %	156 749 \$	100,0 %
États-Unis et autres pays	431		19 384		19 815	
Total	120 786 \$		55 778 \$		176 564 \$	
<i>Aux</i>						
31 octobre 2012						
Total	120 569 \$		51 603 \$		172 172 \$	

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des produits.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ L'assurance-prêt est une couverture contractuelle pour la durée des facilités admissibles en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts immobiliers garantis est protégée, en tout ou en partie, contre les pertes potentielles causées par le défaut d'un emprunteur. Elle est fournie par des entités soutenues par un gouvernement ou par d'autres assureurs de prêts hypothécaires privés approuvés.

⁴ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Le tableau ci-après présente un sommaire du calendrier de l'amortissement des prêts hypothécaires résidentiels de la Banque selon la durée contractuelle restante des contrats hypothécaires. Les montants présentés pour le Canada sont calculés en fonction de l'habitude actuelle des emprunteurs canadiens en matière de remboursement anticipé. L'habitude actuelle des emprunteurs tient compte des remboursements anticipés déjà effectués et des prévisions à l'égard de la période d'amortissement restante selon l'encours et les modalités des contrats en vigueur alors que la période d'amortissement restante pour les montants présentés pour les États-Unis reflète la durée contractuelle jusqu'à l'échéance.

TABLEAU 19 : CALENDRIER DE L'AMORTISSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS¹

	Moins de 5 ans	De 5 ans à moins de 10 ans	De 10 ans à moins de 15 ans	De 15 ans à moins de 20 ans	De 20 ans à moins de 25 ans	De 25 ans à moins de 30 ans	De 30 ans à moins de 35 ans	Plus de 35 ans	Total
30 avril 2013									
Canada	10,2 %	4,6 %	8,9 %	12,5 %	20,6 %	26,0 %	16,5 %	0,7 %	100,0 %
États-Unis	1,8	1,2	24,7	1,6	8,4	60,5	1,8	–	100,0
Total	9,2 %	4,2 %	10,7 %	11,2 %	19,3 %	29,8 %	14,9 %	0,7 %	100,0 %
<i>Aux</i>									
31 octobre 2012									
Total²	8,9 %	4,3 %	10,5 %	12,1 %	17,5 %	27,9 %	17,4 %	1,4 %	100,0 %

¹ Ne tient pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

² Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

TABEAU 20 : RATIO PRÊT-VALEUR MOYEN NON GARANTI : NOUVEAUX PRÊTS MONTÉS ET NOUVEAUX PRÊTS ACQUIS^{1, 2, 3}

	<i>Trois mois clos les</i>		
	Prêts hypothécaires résidentiels	Lignes de crédit domiciliaires⁴	Total
	30 avril 2013		
Canada			
Provinces de l'Atlantique	71 %	61 %	69 %
Colombie-Britannique ⁵	68	57	66
Ontario ⁵	68	61	66
Prairies ⁵	71	63	69
Québec	71	62	70
Total – Canada	69 %	61 %	67 %
États-Unis et autres pays	67 %	66 %	66 %
Total	68 %	62 %	67 %
			<i>31 octobre 2012</i>
Total	68 %	65 %	67 %

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des produits.

² Ne tiennent pas compte des prêts classés comme détenus à des fins de transaction puisque la Banque entend les vendre immédiatement ou dans un avenir proche, ni des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net à l'égard desquels aucune provision n'est comptabilisée.

³ D'après le prix des maisons au moment du montage.

⁴ Le ratio prêt-valeur attribuable aux lignes de crédit domiciliaires comprend les hypothèques subsidiaires de premier rang, le cas échéant.

⁵ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

Prêts à risque

Au 30 avril 2013, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,4 milliards de dollars, qui étaient principalement composés de prêts-auto canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, approchait de 2,43 % sur une année. Le portefeuille continue de dégager le rendement attendu. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Risque-pays

Le tableau suivant fournit un sommaire du risque de crédit de la Banque à l'égard de certains pays européens, notamment la Grèce, l'Italie, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (GIPE).

TABLEAU 21 : EXPOSITION À L'EUROPE – Total de l'exposition nette par pays et contrepartie

(en millions de dollars canadiens)

Pays													Aux													
	Prêts et engagements ¹				Dérivés, mises en pension et prêts de titres ²				Portefeuille de négociation et de placement ^{3,4}				Total													
	Emprunteurs souverains		Institutions financières		Emprunteurs souverains		Institutions financières		Emprunteurs souverains		Institutions financières		Total	Exposition ⁵												
Entreprises			Total	Entreprises			Total	Entreprises			Total															
30 avril 2013																										
GIPE																										
Grèce	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$												
Italie	–		111		–		–	1	9		2	14	25	137												
Irlande	–		–		–		–	15	–		–	–	–	15												
Portugal	–		–		–		–	3	–		–	–	–	3												
Espagne	110		–		48		9	21	14		–	202	216	404												
Total GIPE	110	\$	111	\$	48	\$	269	\$	9	\$	–	40	\$	49	\$	23	\$	2	\$	216	\$	241	\$	559	\$	
Reste de l'Europe																										
France	449		–		77		526	57	183	707	947	37	1 731	142	1 910	3 383										
Allemagne	629	153	67	849	189	1 457	558	2 204	167	4 043	61	4 271	7 324													
Pays-Bas	377	118	336	831	301	145	236	682	44	5 541	967	6 552	8 065													
Suède	–	9	39	48	–	26	68	94	2	694	349	1 045	1 187													
Suisse	361	–	106	467	–	–	659	659	18	–	300	318	1 444													
Royaume-Uni	1 219	470	250	1 939	424	198	2 203	2 825	98	253	4 889	5 240	10 004													
Autres ⁶	578	123	38	739	45	119	373	537	31	2 029	190	2 250	3 526													
Reste de l'Europe	3 613	\$	873	\$	913	\$	5 399	\$	1 016	\$	2 128	\$	4 804	\$	7 948	\$	397	\$	14 291	\$	6 898	\$	21 586	\$	34 933	\$
Total – Europe	3 723	\$	984	\$	961	\$	5 668	\$	1 025	\$	2 128	\$	4 844	\$	7 997	\$	420	\$	14 293	\$	7 114	\$	21 827	\$	35 492	\$
31 octobre 2012																										
GIPE																										
Grèce	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	4	\$	4	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	–	\$	4	\$
Italie	–		97		–		97	–	–	3	3	17	2	19	38	138										
Irlande	–		–		–		–	66	66	–	–	1	1	67												
Portugal	–		–		–		–	3	3	–	–	–	–	3												
Espagne	70		–		48	118	14	–	19	33	11	1	203	215	366											
Total GIPE	70	\$	97	\$	48	\$	215	\$	14	\$	–	95	\$	109	\$	28	\$	3	\$	223	\$	254	\$	578	\$	
Reste de l'Europe																										
France	393	–	24	417	115	366	779	1 260	54	1 690	163	1 907	3 584													
Allemagne	659	185	80	924	262	1 167	816	2 245	124	3 929	50	4 103	7 272													
Pays-Bas	369	–	260	629	283	25	460	768	53	4 721	1 294	6 068	7 465													
Suède	–	4	4	4	–	–	80	80	1	380	401	782	866													
Suisse	529	–	76	605	–	–	969	969	31	–	297	328	1 902													
Royaume-Uni	1 439	483	216	2 138	476	73	2 466	3 015	101	64	4 726	4 891	10 044													
Autres ⁶	15	59	25	99	32	189	323	544	13	2 002	165	2 180	2 823													
Reste de l'Europe	3 404	\$	727	\$	685	\$	4 816	\$	1 168	\$	1 820	\$	5 893	\$	8 881	\$	377	\$	12 786	\$	7 096	\$	20 259	\$	33 956	\$
Total – Europe	3 474	\$	824	\$	733	\$	5 031	\$	1 182	\$	1 820	\$	5 988	\$	8 990	\$	405	\$	12 789	\$	7 319	\$	20 513	\$	34 534	\$

¹ Les expositions sont présentées déduction faite des pertes de valeur, s'il y a lieu. Aucune imputation pour dépréciation n'avait été comptabilisée pour les expositions européennes au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012.

² Les expositions sont calculées à la juste valeur et ne tiennent pas compte des sûretés. Le total de la valeur marchande des sûretés données en garantie était de 0,2 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 31 octobre 2012) pour le GIPE et de 30,7 milliards de dollars (31,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012) pour le reste de l'Europe. Les dérivés sont présentés comme des expositions nettes lorsqu'il existe une convention-cadre de compensation de l'ISDA.

³ Les expositions du portefeuille de négociation ne tiennent pas compte des positions vendeur admissibles. Des dépôts de 2,8 milliards de dollars (2,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012) sont inclus dans le portefeuille de négociation et de placement.

⁴ Les justes valeurs des expositions au GIPE qui sont classées dans le niveau 3 dans le portefeuille de négociation et de placement n'étaient pas significatives au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012.

⁵ Les expositions comme présentées ne tiennent pas compte de la protection de 0,3 milliard de dollars que la Banque a achetée à l'aide de swaps sur défaillance de crédit (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

⁶ Les expositions «Autres» de l'Europe sont réparties entre 13 pays, dont l'exposition individuelle était inférieure à 1,0 milliard de dollars au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012.

TABLEAU 22 : EXPOSITION À L'EUROPE – Exposition brute aux prêts européens par pays

(en millions de dollars canadiens)

Pays	Aux		
	Prêts et engagements		
	Prêts directs ¹	Prêts indirects ²	Total
	30 avril 2013		
GIPE			
Grèce	–	\$ –	\$ –
Italie	111	–	111
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	60	98	158
Total GIPE	171	\$ 98	\$ 269
Reste de l'Europe			
France	59	467	526
Allemagne	209	640	849
Pays-Bas	229	602	831
Suède	9	39	48
Suisse	142	325	467
Royaume-Uni	571	1 368	1 939
Autres	188	551	739
Reste de l'Europe	1 407	\$ 3 992	\$ 5 399
Total – Europe	1 578	\$ 4 090	\$ 5 668
			31 octobre 2012
GIPE			
Grèce	–	\$ –	\$ –
Italie	97	–	97
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	26	92	118
Total GIPE	123	\$ 92	\$ 215
Reste de l'Europe			
France	42	375	417
Allemagne	346	578	924
Pays-Bas	32	597	629
Suède	–	4	4
Suisse	119	486	605
Royaume-Uni	641	1 497	2 138
Autres	72	27	99
Reste de l'Europe	1 252	\$ 3 564	\$ 4 816
Total – Europe	1 375	\$ 3 656	\$ 5 031

¹ Comprennent les prêts financés et les acceptations bancaires.

² Comprennent les engagements non utilisés et les lettres de crédit.

Environ 85 % (97 % au 31 octobre 2012) des expositions de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AAA par Moody's ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA- ou mieux, soit par Moody's ou S&P, et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 4,1 milliards de dollars (3,6 milliards de dollars au 31 octobre 2012) à des entités supranationales parrainées en Europe et des expositions indirectes comprenant 432 millions de dollars (493 millions de dollars au 31 octobre 2012) de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds et 19 millions de dollars (20 millions de dollars au 31 octobre 2012) investis dans des fonds de placement diversifiés européens.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont des prêts dont la qualité de crédit s'est manifestement détériorée depuis le montage, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de principal et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition, et les normes comptables applicables interdisent qu'ils soient reportés ou qu'une provision pour pertes sur prêts soit inscrite lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent de l'acquisition de South Financial, des acquisitions facilitées par la FDIC, qui comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, de l'acquisition de Services financiers Chrysler et de l'acquisition des portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada et de Target. Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012.

TABLEAU 23 : PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

							<i>Aux</i>	
	Solde de capital impayé ¹	Valeur comptable	Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	Valeur comptable après la provision	En pourcentage du solde de capital impayé		
30 avril 2013								
Acquisitions facilitées par la FDIC	938	\$ 883	\$ 7	\$ 69	\$ 807	86,0		
South Financial	2 200	2 078	30	16	2 032	92,4		
Divers ²	279	203	–	–	203	72,8		
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	3 417	\$ 3 164	\$ 37	\$ 85	\$ 3 042	89,0		
31 octobre 2012								
Acquisitions facilitées par la FDIC	1 070	\$ 1 002	\$ 5	\$ 54	\$ 943	88,1		
South Financial	2 719	2 519	26	12	2 481	91,2		
Divers ²	283	246	–	1	245	86,6		
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	4 072	\$ 3 767	\$ 31	\$ 67	\$ 3 669	90,1		

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis la création du prêt.

² Comprendent les portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur de Services financiers Chrysler et les portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada et de Target.

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances respectivement de 12 millions de dollars et 34 millions de dollars à l'égard de prêts acquis ayant subi une perte de valeur (respectivement 32 millions de dollars et 73 millions de dollars au 30 avril 2012). Le tableau suivant présente les principales statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 24 : PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – PRINCIPALES STATISTIQUES DE CRÉDIT

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2013		31 octobre 2012	
	Solde de capital non remboursé ¹		Solde de capital non remboursé ¹	
En souffrance aux termes du contrat				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	2 656	\$ 77,7 %	3 346	\$ 82,2 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	215	6,3	182	4,5
En souffrance depuis 90 jours ou plus	546	16,0	544	13,3
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	3 417	\$ 100,0 %	4 072	\$ 100,0 %
Région géographique				
Floride	1 737	\$ 50,8 %	2 079	\$ 51,0 %
Caroline du Sud	1 063	31,1	1 278	31,4
Caroline du Nord	330	9,7	427	10,5
États-Unis – autres / Canada	287	8,4	288	7,1
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	3 417	\$ 100,0 %	4 072	\$ 100,0 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis la création du prêt.

EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

En raison de l'acquisition de Commerce Bancorp Inc., la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces valeurs mobilières sont classées comme prêts et comptabilisées au coût amorti d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évaluées chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test de dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, qui comporte deux types de provisions pour pertes sur prêts : des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions évaluées collectivement. Les provisions relatives à des contreparties particulières, qui représentent des prêts individuellement significatifs comme les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts de la Banque, sont soumises à un test de dépréciation au niveau des contreparties particulières. Les provisions évaluées collectivement consistent en des prêts pour lesquels aucune dépréciation n'a été décelée au niveau des contreparties particulières et sont groupées dans des portefeuilles dont les caractéristiques de risque de crédit sont semblables, dans le but d'évaluer collectivement si le portefeuille a subi une dépréciation.

Le tableau suivant présente la valeur nominale, la valeur comptable, la provision pour pertes sur prêts et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012. En date du 30 avril 2013, le solde de l'escompte non amortissable s'élevait à 277 millions de dollars US (315 millions de dollars US au 31 octobre 2012). Ce montant est reflété ci-dessous comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

TABLEAU 25 : PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>				
	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable après la provision	En pourcentage de la valeur nominale
	30 avril 2013				
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	2 985 \$	2 540 \$	346 \$	2 194 \$	73,5 %
	31 octobre 2012				
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	3 357 \$	2 830 \$	340 \$	2 490 \$	74,2 %

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retitrisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitrisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retitrisées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille. Par conséquent, 10 % (14 % au 31 octobre 2012) du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes sont maintenant notés AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net qu'a eu sur les fonds propres l'opération de retitrisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits de bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrisées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la dépréciation de ces valeurs mobilières reclassées.

TABLEAU 26 : OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION

(en millions de dollars américains)

	<i>Aux</i>					
	Alt-A		Prime Jumbo		Total	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
	30 avril 2013					
2003	118 \$	134 \$	106 \$	116 \$	224 \$	250 \$
2004	259	289	86	97	345	386
2005	501	571	129	141	630	712
2006	296	333	207	221	503	554
2007	448	527	204	224	652	751
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	1 622 \$	1 854 \$	732 \$	799 \$	2 354 \$	2 653 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					160	
Total					2 194 \$	
	31 octobre 2012					
2003	142 \$	160 \$	148 \$	152 \$	290 \$	312 \$
2004	295	324	99	111	394	435
2005	538	582	170	178	708	760
2006	313	321	233	232	546	553
2007	478	515	230	242	708	757
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	1 766 \$	1 902 \$	880 \$	915 \$	2 646 \$	2 817 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					156	
Total					2 490 \$	

SITUATION DES FONDS PROPRES

Bâle III

Des changements ont été apportés aux exigences en matière de fonds propres qui sont mieux connues sous le nom de Bâle III, et approuvés par le comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). L'objectif de ces changements est de raffermir la réglementation mondiale en matière de fonds propres dans le but de conférer plus de résilience au secteur bancaire international.

Selon Bâle III, le total des fonds propres se partage en trois composantes, soit les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les autres éléments de fonds propres de catégorie 1 et les fonds propres de catégorie 2. La somme des deux premières composantes représente les fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, qui comprennent principalement les actions ordinaires, les résultats non distribués et les autres éléments du résultat global, représentent les fonds propres de la plus haute qualité ainsi que la forme prédominante des fonds propres de catégorie 1. Les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires comprennent des ajustements réglementaires ainsi que des déductions pour des éléments tels que le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et l'excédent des éléments de fonds propres (c.-à-d. les investissements importants dans les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'institutions financières, les droits de gestion de prêts hypothécaires et les actifs d'impôt différé découlant des différences temporaires) par rapport aux seuils autorisés. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement des titres de créance subordonnés, de certaines provisions sur prêts douteux et des participations minoritaires dans les instruments de fonds propres de catégorie 2 des filiales.

Selon Bâle III, les actifs pondérés en fonction des risques sont plus élevés, surtout du fait que les éléments assujettis au seuil de pondération en fonction des risques de 250 % ne sont pas déduits des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, que les expositions de titrisation sont pondérées en fonction des risques (auparavant déduites des capitaux propres) et qu'une nouvelle exigence de fonds propres est comptabilisée pour le risque de crédit lié à la corrélation de la valeur des actifs pour les institutions financières. Les ratios de fonds propres réglementaires sont calculés en divisant les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de catégorie 1 et le total des fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques.

Le CBCB est sur le point d'instaurer un nouveau ratio de levier financier qui serait mis en œuvre en 2018; ce ratio servirait de mesure supplémentaire aux exigences de fonds propres fondées sur le risque et a pour objectif de maîtriser un levier financier excessif.

Exigences de Bâle III en matière de fonds propres du BSIF

En décembre 2012, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de fonds propres. La ligne directrice donne en détail la façon dont les règles de Bâle III doivent être appliquées par les banques canadiennes.

La ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres repousse au 1^{er} janvier 2014 l'entrée en vigueur des dispositions relatives à l'ajustement de l'évaluation du crédit. Le BSIF a indiqué être conscient que les États-Unis et les pays de l'Union européenne ont décidé de remettre à plus tard l'adoption des normes de Bâle III. Le marché bilatéral des dérivés négociés hors cote est un marché d'envergure mondiale, et, étant donné l'incidence considérable qu'auront les coûts inhérents à l'ajustement de l'évaluation du crédit, le BSIF a jugé nécessaire de synchroniser l'adoption du nouveau régime avec les deux plus grandes instances du marché mondial des instruments dérivés.

La ligne directrice sur les normes de fonds propres comporte deux méthodes pour le calcul du ratio des fonds propres, soit i) la méthode «transitoire» et ii) la méthode «tout compris». Selon la méthode transitoire, les modifications apportées au traitement à titre de fonds propres de certains éléments de même que les exigences minimales relatives aux ratios de fonds propres seront intégrées progressivement au cours de la période allant de 2013 à 2019. Selon la méthode «tout compris», les fonds propres comprennent l'ensemble des ajustements réglementaires qui devront être apportés d'ici 2019 ainsi que les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Les cibles minimales à l'égard du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du ratio de fonds propres de catégorie 1 et du ratio du total des fonds propres selon la méthode «tout compris» sont respectivement de 4,5 %, 6,0 % et 8,0 %. Le BSIF prévoyait que les banques canadiennes incluraient des réserves de fonds propres supplémentaires de 2,5 % au cours du premier trimestre de 2013, élevant le ratio minimal de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires à 7,0 %. Compte tenu des réserves de conservation de fonds propres, les banques canadiennes doivent maintenir un ratio de fonds propres de catégorie 1 de 8,5 % et un ratio du total des fonds propres de 10,5 %, et ce, à compter du premier trimestre de 2014.

Le BSIF pourrait, à sa discrétion, rendre obligatoire la constitution d'une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticyclique variant entre 0 % et 2,5 %. Il n'y a actuellement aucune obligation de constituer une réserve de fonds propres sous forme d'actions ordinaires anticyclique.

En novembre 2011, le CBCB a publié la version définitive des mesures applicables aux banques d'importance systémique mondiale (BISM). Aucune banque canadienne n'a été désignée BISM. En mars 2013, le BSIF a désigné six des plus importantes banques canadiennes comme banques d'importance systémique nationale (BISN), et celles-ci seront assujetties à un supplément de 1 % en actions ordinaires à compter du 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les six banques canadiennes désignées BISN seront tenues de respecter des cibles de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires du pilier 1 «tout compris» de 8 % dès le 1^{er} janvier 2016.

Cibles réglementaires tout compris du BSIF selon Bâle III							
Ratios de fonds propres de Bâle III	Ratio minimal du CBCB	Ratio de conservation des fonds propres	Ratio cible réglementaire du BSIF sans le supplément pour les BISN	Date d'entrée en vigueur	Supplément pour les BISN	Ratio cible réglementaire du BSIF avec le supplément pour les BISN	Date d'entrée en vigueur
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1 ^{er} janvier 2013	1,0 %	8,0 %	1 ^{er} janvier 2016
Ratio de fonds propres de catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1 ^{er} janvier 2014	1,0 %	9,5 %	1 ^{er} janvier 2016
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1 ^{er} janvier 2014	1,0 %	11,5 %	1 ^{er} janvier 2016

D'ici l'adoption du nouveau ratio d'endettement par le CBCB, le BSIF continue d'exiger des banques canadiennes qu'elles respectent son multiple de l'actif par rapport aux fonds propres, et ce, de façon continue. Ce multiple est calculé de façon transitoire selon Bâle III en divisant le total de l'actif, y compris certains éléments hors bilan précisés, par le total des fonds propres.

Évolution future de Bâle III

En décembre 2012, le CBCB a publié un document consultatif dans lequel il proposait un cadre de titrisation révisé. Le CBCB proposait d'améliorer les méthodes actuelles de calcul des actifs pondérés en fonction des risques liés à la titrisation en les rendant plus sensibles aux risques et en limitant la dépendance excessive envers les agences de notation. Cette proposition ferait en général augmenter les coefficients de pondération en fonction des risques des placements en ce qui concerne les expositions de titrisation.

TABLEAU 27 : SITUATION DES FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2013		31 octobre 2012		Aux 30 avril 2012	
Actifs pondérés en fonction des risques pour les composantes suivantes :						
Risque de crédit ^{1,2}	234 702	\$	201 280	\$	193 774	\$
Risque de marché ¹	13 589		12 033		16 638	
Risque opérationnel ¹	33 499		32 562		31 556	
Total	281 790	\$	245 875	\$	241 968	\$
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ³	24 677		s. o.		s. o.	
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^{2,3}	8,8	%	s. o.		s. o.	
Fonds propres de catégorie 1 ¹	30 401	\$	30 989	\$	29 102	\$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ^{1,2,4}	10,8	%	12,6	%	12,0	%
Total des fonds propres ^{1,5}	39 413	\$	38 595	\$	36 531	\$
Ratio du total des fonds propres ^{1,2,6}	14,0	%	15,7	%	15,1	%
Multiple de l'actif par rapport aux fonds propres ^{7,8}	17,7		18,0		18,1	

¹ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

² La ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres repousse au 1^{er} janvier 2014 le début de l'application de la nouvelle exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit.

³ À compter du premier trimestre de 2013, la Banque a mis en œuvre le dispositif réglementaire de Bâle III. Par conséquent, la Banque a commencé à présenter les mesures, les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, conformément à la méthode «tout compris».

⁴ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 correspond au total de fonds propres de catégorie 1 divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁵ Le total des fonds propres comprend les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

⁶ Le ratio du total des fonds propres correspond au total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁷ Le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres correspond au total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres.

⁸ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode transitoire. Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

Au 30 avril 2013, les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres de la Banque étaient de respectivement 8,8 %, 10,8 % et 14,0 %. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 30 avril 2013 reflète la conclusion des acquisitions de Target et d'Epoch et la croissance du volume des affaires. L'incidence des acquisitions de Target et d'Epoch comprend le goodwill et les immobilisations incorporelles ainsi qu'une augmentation des actifs pondérés en fonction des risques, ce qui a été contrebalancé par une forte croissance des résultats non distribués. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 au 30 avril 2013 ne tient pas compte de la nouvelle exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit, ce qui donne lieu à une incidence d'environ 30 pdb. La dispense accordée par le BSIF a permis l'intégration progressive de l'effet des IFRS sur le calcul des fonds propres réglementaires selon la méthode linéaire sur cinq trimestres à compter du 1^{er} novembre 2011 jusqu'au 31 janvier 2013. L'incidence des IFRS sur les fonds propres de catégorie 1 a été de 1 937 millions de dollars, dont environ 387 millions de dollars se rapportent au trimestre clos le 31 janvier 2013. Le ratio de fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres au cours du trimestre ont été principalement touchés par les mêmes facteurs que ceux qui ont touché le ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires.

Pour le calcul du multiple de l'actif par rapport aux fonds propres, le BSIF prévoit aussi des mesures transitoires qui permettent l'exclusion des actifs titrisés et vendus par l'intermédiaire des programmes soutenus par la SCHL avant le 31 mars 2010. Au 30 avril 2013, notre multiple de l'actif par rapport aux fonds propres était de 17,7 comparativement à 17,6 au 31 janvier 2013. L'augmentation de l'actif au bilan pour le trimestre clos le 30 avril 2013 explique l'augmentation des actifs pris en compte dans le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres et du multiple de l'actif par rapport aux fonds propres.

GESTION DES RISQUES

SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans nos entreprises afin de nous assurer d'atteindre nos objectifs de croissance future.

Nos entreprises et nos activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. La tolérance de la Banque à ces risques est définie dans la prise de position sur l'«Appétit pour le risque de l'entreprise», élaborée dans un cadre global qui tient compte du contexte opérationnel de la Banque et de l'incidence que les risques émergents auront sur la stratégie et le profil de risque de la TD. Notre appétit envers le risque établit que nous prenons les risques requis pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques : 1) s'inscrivent dans notre stratégie d'affaires et peuvent être compris et gérés; 2) n'exposent l'entreprise à aucune perte importante individuelle; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit; et 3) ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée. Nous surveillons les risques propres à chacune des entreprises ou à l'échelle de l'organisation et en rendons compte lorsque ces risques peuvent nuire de façon importante à la Banque.

Notre structure de gouvernance et notre approche pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans notre rapport annuel 2012. Certains risques sont présentés ci-après. Des renseignements additionnels sur les facteurs de risque peuvent être consultés dans la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport annuel 2012. Pour des renseignements complets sur notre structure de gouvernance et sur notre approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2012.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque de liquidité et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour la période close le 30 avril 2013.

Groupe de travail sur la divulgation accrue de renseignements

Le groupe de travail sur la divulgation accrue de renseignements a été mis sur pied par le Conseil de stabilité financière en mai 2012 et avait pour mandat d'établir des principes fondamentaux de divulgation de renseignements. Le 29 octobre 2012, le groupe de travail a publié son rapport, «Enhancing the Risk Disclosures of Banks», lequel énonce des recommandations sur l'amélioration des informations à fournir sur les risques et cite les pratiques exemplaires de divulgation des risques existantes.

Notre approche

La Banque appuie la divulgation accrue de renseignements de même que les grands principes enchâssés dans les recommandations faites dans son rapport par le groupe de travail sur la divulgation accrue, ainsi que l'objectif global d'amélioration de la qualité, de la comparabilité et de la transparence de l'information fournie sur les risques. Bon nombre de ces recommandations ont déjà substantiellement été mises en place dans le rapport annuel 2012 de la Banque. D'autres améliorations de l'information sur les risques sont prévues ou ont été mises en œuvre dans les rapports aux actionnaires trimestriels et annuel pour l'exercice 2013. Ces efforts se poursuivront au-delà de 2013, l'objectif étant de se conformer à l'évolution des pratiques d'information en lien avec les trente-deux recommandations comprises dans le rapport du groupe de travail sur la divulgation accrue.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel nous sommes exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions relatives à une contrepartie particulière ou les radiations s'y rapportant. L'exposition brute au risque de crédit ne tient pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et des transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements, des dérivés et des transactions assimilables aux prises en pension.

Les expositions brutes au risque de crédit pour les deux approches que nous utilisons pour mesurer le risque de crédit se présentent comme suit :

TABLEAU 28 : EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT – APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE¹

	30 avril 2013			Aux 31 octobre 2012		
	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	24 273 \$	235 701 \$	259 974 \$	22 463 \$	234 240 \$	256 703 \$
Expositions renouvelables aux produits de détail admissibles	–	43 514	43 514	–	43 173	43 173
Autres expositions aux produits de détail	37 832	33 733	71 565	32 921	30 707	63 628
	62 105	312 948	375 053	55 384	308 120	363 504
Expositions aux produits autres que de détail²						
Entreprises	63 832	152 265	216 097	61 052	135 856	196 908
Emprunteurs souverains	25 538	62 384	87 922	20 470	78 459	98 929
Banques	17 249	95 658	112 907	16 461	127 268	143 729
	106 619	310 307	416 926	97 983	341 583	439 566
Expositions brutes au risque de crédit	168 724 \$	623 255 \$	791 979 \$	153 367 \$	649 703 \$	803 070 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau ne tient compte ni des titrisations, ni des titres de capitaux propres et des autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit.

² À compter du premier trimestre de 2013, les expositions aux produits autres que de détail ne comprennent pas les expositions sur les contreparties centrales admissibles (CC admissibles) «présümées» par le BSIF étant donné que ces dernières sont comprises dans les «autres actifs pondérés en fonction du risque de crédit», conformément au dispositif réglementaire de Bâle III. Avant le premier trimestre de 2013, les expositions aux produits autres que de détail comprenaient les expositions sur les CC admissibles conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

RISQUE DE MARCHÉ

Les fonds propres exposés au risque de marché sont calculés selon les modèles internes et comprennent trois composantes : a) la valeur à risque; b) la valeur à risque en contexte de crise et c) les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque. En outre, la Banque calcule les fonds propres exposés au risque de marché au moyen de l'approche standard pour un nombre limité de portefeuilles.

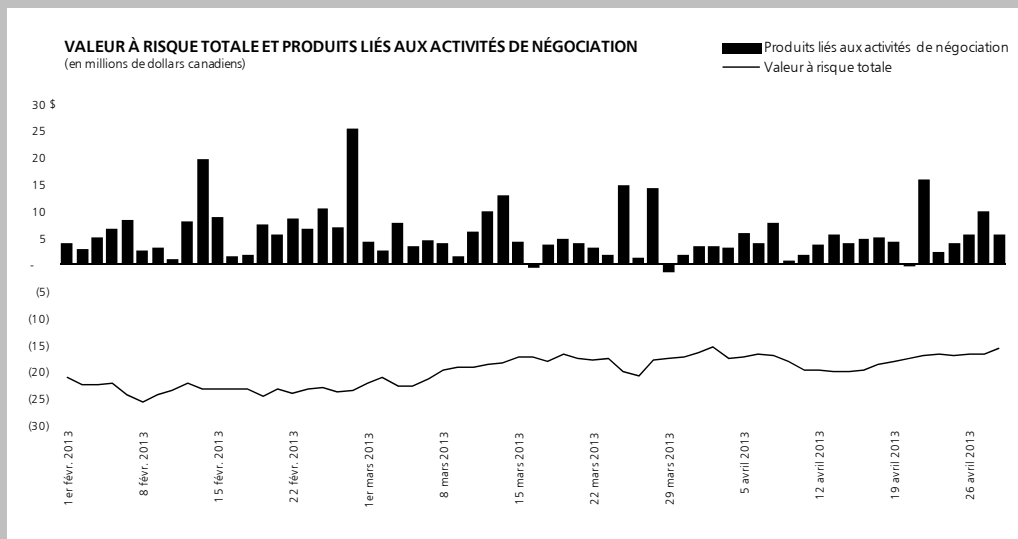
Calcul de la valeur à risque

La Banque calcule la valeur à risque quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la Banque.

Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La Banque évalue le portefeuille courant au moyen des variations des cours et des taux (pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque de marché général est calculé sur une période de détention de un jour prolongée jusqu'à dix jours aux fins du calcul des fonds propres réglementaires.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte Carlo. Le modèle idiosyncratique du risque propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratiques sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance est calculé sur une période de détention de dix jours.

Le graphique ci-après présente l'utilisation à une date particulière de la valeur à risque quotidienne et les produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de négociation représentent le total des produits de négociation présenté dans les autres produits et les produits d'intérêts nets sur les positions de négociation présentés dans les produits d'intérêts nets, et ils sont présentés en équivalence fiscale. Le trimestre clos le 30 avril 2013 a compris 3 jours de pertes de négociation et les produits liés aux activités de négociation ont été positifs pendant 95 % des jours de négociation. Au cours du trimestre, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la valeur à risque.



La valeur à risque constitue une mesure utile, mais elle devrait être utilisée en tenant compte de certaines limites, notamment :

- La valeur à risque recourt à des données historiques pour prédire des événements futurs, ce qui limite sa capacité d'effectuer des prévisions.
- Elle ne donne pas d'information sur les pertes au-delà du niveau de confiance choisi.
- Elle suppose que toutes les positions peuvent être liquidées au cours de la période de détention ayant servi pour calculer le montant de la valeur à risque.

Nous améliorons sans cesse nos méthodes pour calculer la valeur à risque et nous prévoyons de nouvelles mesures qui sont conformes aux habitudes du marché, aux meilleures pratiques de l'industrie et aux exigences réglementaires.

Afin de réduire quelques-unes des faiblesses de la valeur à risque, nous nous servons de paramètres additionnels conçus expressément pour la gestion des risques et les fonds propres. Ces paramètres comprennent la valeur à risque en contexte de crise, les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque, le cadre de simulation de crise, ainsi que des limites fondées sur la sensibilité de divers facteurs de risque de marché.

Calcul de la valeur à risque en contexte de crise

Outre la valeur à risque, la Banque calcule aussi la valeur à risque en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La valeur à risque en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La valeur à risque en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la valeur à risque liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de négociation (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours de la période considérée, la valeur à risque en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 1^{er} février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la valeur à risque en contexte de crise est reconsidérée trimestriellement.

Calcul des exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque

Les exigences supplémentaires liées au risque sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La Banque applique une simulation de Monte Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les exigences supplémentaires liées au risque, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Ces exigences sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. La Banque tient compte du lieu de résidence et de la notation de crédit de l'émetteur, de même que des effets de concentration des risques liés à l'industrie et à une seule institution, lorsqu'elle détermine les horizons de liquidité.

Le tableau qui suit présente l'utilisation des mesures de portefeuille de la TD à la date de clôture du trimestre, la moyenne de la période et les extrêmes (haut et bas).

TABLEAU 29 : MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE

(en millions de dollars canadiens)

					Trois mois clos les		Six mois clos les	
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	31 janvier 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Risque de taux d'intérêt	6,8 \$	11,5 \$	19,2 \$	6,8 \$	12,0 \$	10,1 \$	11,8 \$	9,1 \$
Risque d'écart de taux	4,0	4,4	5,5	3,1	3,8	7,5	4,1	9,5
Risque sur titres de capitaux propres	2,3	3,9	8,8	2,3	4,3	3,3	4,1	3,6
Risque de change	1,2	2,1	5,8	0,6	1,4	3,2	1,7	3,0
Risque de marchandises	0,7	1,0	1,9	0,6	1,2	0,9	1,1	0,9
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	13,8	17,0	21,2	13,0	18,3	28,2	17,6	26,2
Effet de diversification ¹	(13,2)	(19,9)	négl. ²	négl. ²	(19,9)	(22,6)	(19,9)	(24,0)
Valeur à risque (une journée)	15,6 \$	20,0 \$	25,8 \$	15,3 \$	21,1 \$	30,6 \$	20,5 \$	28,3 \$
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)	34,2 \$	36,5 \$	44,3 \$	30,7 \$	33,4 \$	46,8 \$	34,8 \$	56,2 \$
Exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque (une année)	275,0 \$	316,9 \$	369,6 \$	275,0 \$	264,9 \$	262,5 \$	288,9 \$	293,6 \$

¹ La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

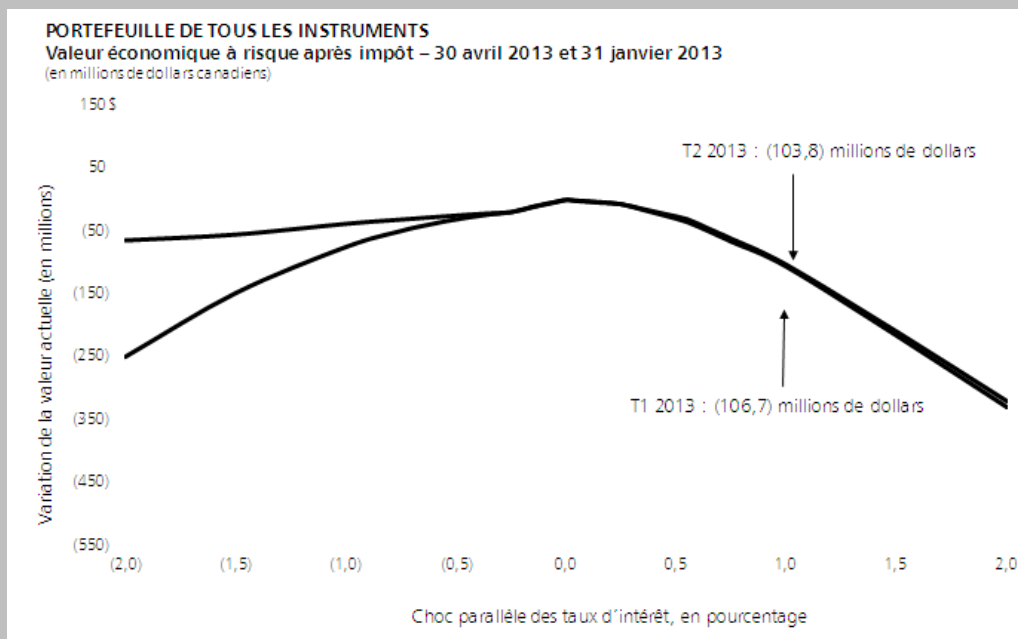
La valeur à risque moyenne a diminué de 1,1 million de dollars par rapport à celle du trimestre précédent et de 10,6 millions de dollars par rapport à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent en raison d'une baisse du risque idiosyncratique propre à des titres de créance, qui a été en partie attribuable à des données sous-jacentes au modèle de meilleure qualité. La valeur à risque en contexte crise moyenne a augmenté de 3,1 millions de dollars comparativement à celle du trimestre précédent en raison de la modification de la période de crise utilisée pour calculer cette valeur. La valeur à risque en contexte crise moyenne a diminué de 10,3 millions de dollars comparativement à celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent également imputable en partie à des données sous-jacentes au modèle de meilleure qualité. Les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque moyennes ont augmenté de 52 millions de dollars en regard de celles du trimestre précédent et de 54,4 millions de dollars en regard de celles du deuxième trimestre de l'exercice précédent compte tenu d'une hausse des positions détenues dans des instruments à court terme du marché monétaire.

Validation du modèle de la valeur à risque

La TD utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la valeur à risque afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la valeur à risque. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les exigences supplémentaires liées au risque doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de tests de validité rétroactifs standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les exigences de fonds propres supplémentaires liées au risque, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante par une comparaison avec les résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Risque de taux d'intérêt

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 30 avril 2013, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 103,8 millions de dollars après impôt (106,7 millions de dollars après impôt au 31 janvier 2013) la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt au Canada et une diminution de 25 pdb des taux d'intérêt aux États-Unis aurait fait baisser de 38,2 millions de dollars après impôt (75,3 millions de dollars après impôt au 31 janvier 2013) la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 30 : SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2013		31 janvier 2013		Aux 30 avril 2012	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	(7,1) \$	(20,0) \$	(18,4) \$	(59,9) \$	(23,8) \$	(53,0) \$
Dollar américain ¹	(96,7)	(18,2)	(88,3)	(15,4)	(156,3)	(10,2)
	(103,8) \$	(38,2) \$	(106,7) \$	(75,3) \$	(180,1) \$	(63,2) \$

¹ Au 30 avril 2013 et au 31 janvier 2013, la sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 25 pdb des taux d'intérêt américains, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de zéro.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la TD devienne insolvable si elle se trouve dans l'incapacité de satisfaire à des demandes de liquidités ou de financer ses obligations au fur et à mesure des échéances. Des demandes de liquidités peuvent découler de retraits de dépôts, de l'échéance d'une dette, d'un appel à ses engagements à accorder un crédit ou à fournir un concours de trésorerie ou de l'obligation de fournir des sûretés additionnelles en garantie.

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès continu à des fonds suffisants et appropriés pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos entreprises dans des conditions normales et en situation de crise. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être contraints de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement notre stratégie d'affaires. La gestion du risque de liquidité est le processus qui nous assure un accès adéquat à du financement, à des actifs liquides disponibles et/ou à des garanties dans des conditions normales et en situation de stress.

Appétit pour le risque de liquidité

Le risque de liquidité pourrait placer la TD dans une situation très vulnérable étant donné que, dans l'éventualité où nous ne serions pas en mesure (ou serions perçus comme n'étant pas en mesure) de respecter nos engagements et/ou exigences en matière de financement, la poursuite de nos activités serait menacée. Par conséquent, la TD maintient une approche saine et prudente de gestion de notre exposition éventuelle au risque de liquidité, notamment en ciblant un horizon de survie strict de 90 jours dans des conditions d'exploitation extrêmes causées par des scénarios de stress combinés propres à la Banque et à l'échelle du marché, et un horizon de survie de 365 jours selon un scénario de stress prolongé propre à la Banque qui a une incidence sur notre capacité d'accéder à des marchés de financement de gros non garantis. Ces horizons de survie ciblés et les stratégies de gestion des liquidités et du financement comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré conçu de façon à ce que nous maintenions une faible exposition aux variations défavorables des niveaux de liquidités attribuables à des causes connues de risque de liquidité.

Responsables de la gestion du risque de liquidité

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres surveille notre programme de gestion du risque de liquidité. Il s'assure qu'une structure de gestion efficace est en place pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances et des Services bancaires de gros, relève et surveille nos risques de liquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites dans des conditions normales et en situation de stress.

Les groupes de trésorerie suivants sont responsables d'évaluer, de superviser et de gérer les risques de liquidité des principaux secteurs opérationnels :

- Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est responsable du maintien du cadre global de gestion du risque de liquidité de la TD ainsi que des limites, normes et processus connexes prévus par la politique. Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est aussi chargé de consolider la situation mondiale de la TD à l'égard du risque de liquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque de liquidité consolidée des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris des activités canadiennes de Gestion de patrimoine) et du Siège social.
- Le groupe Trésorerie des Services bancaires de gros au sein de la fonction Gestion des risques, qui travaille en étroite collaboration avec les Services bancaires de gros, est responsable de la gestion des risques de liquidité inhérents à chacun des portefeuilles des Services bancaires de gros et aux filiales consolidées réglementées du secteur.
- Le service Gestion de la trésorerie et du bilan aux États-Unis est chargé de gérer la situation de liquidité des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Ce service travaille en étroite collaboration avec le secteur afin d'assurer la conformité au cadre de gestion du risque de liquidité à l'échelle mondiale.
- Chaque groupe de trésorerie doit se conformer aux limites et exigences précises énoncées dans la politique mondiale sur la gestion de la liquidité et la cession d'actifs en garantie (la politique mondiale). La politique mondiale est passée en revue et approuvée chaque année par le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres. La politique mondiale est appliquée conformément au cadre de gestion du risque de liquidité et à la politique en matière de liquidité du conseil d'administration qui, collectivement, énoncent la prise de position de la Banque en matière d'appétit pour le risque de liquidité, ainsi que les principes et processus de gestion du risque de liquidité et les limites associées, propres à chacune des entreprises. Le cadre de gestion du risque de liquidité et la politique en matière de liquidité du conseil d'administration sont revus et approuvés chaque année par le comité du risque.
- La direction responsable de la liquidité du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et dans chacune de nos succursales et filiales à l'étranger réglementées doit également mettre en œuvre les politiques de gestion du risque de liquidité et les programmes connexes qui sont nécessaires pour répondre aux conditions d'affaires et aux exigences réglementaires locales. Toutes ces politiques sont soumises à l'examen du Forum général sur les liquidités ainsi qu'à l'approbation du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et de l'organisme de surveillance du territoire visé.
- Les groupes de trésorerie surveillent régulièrement l'adéquation des liquidités et en font rapport conformément aux limites approuvées par le comité du risque. En outre, le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres impose, à sa discrétion, des limites de gestion plus strictes ou additionnelles afin de resserrer le contrôle de la gestion du risque de liquidité ou des activités de cession d'actifs en garantie. Toute violation des limites prévues par la politique doit être rapportée dans les 24 heures conformément aux exigences de la politique. L'avancement du plan de correction de la violation de la politique est communiqué régulièrement au Forum général sur les liquidités et au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et, au besoin, au comité du risque à sa réunion suivante prévue, jusqu'à la correction complète de la violation.

Mode de gestion du risque de liquidité

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme de liquidités dont nous avons besoin pour financer les exigences futures en matière de flux de trésorerie attendus, plus une réserve prudente d'actifs liquides visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à du financement. Nous ne recourons à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique» prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise qui a été déclenchée sur les marchés, particulièrement en ce qui a trait à un manque de confiance dans notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Nous supposons une perte complète de l'accès à toute forme de financement externe pendant la période de survie de 90 jours.

Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement de liquidité à l'échelle du marché qui comporte des contraintes donnant lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Nous calculons également nos «besoins en liquidités» relativement aux conditions suivantes de ce scénario :

- la totalité des échéances des titres de créance de gros non garantis et des échéances de titres de créance émis au moyen de divers canaux de titrisation;
- l'attrition ou la liquidation accélérée des soldes de dépôt de particuliers et d'entreprises;
- l'utilisation accrue ou intégrale des lignes de crédit avec engagement consenties à des particuliers, à des emprunteurs commerciaux et à des grandes entreprises;
- le rehaussement des exigences de garantie en cas d'abaissement de la notation de la dette à long terme de premier rang de la TD et des mouvements défavorables des taux de référence pour l'ensemble des contrats de dérivés;

- la couverture des échéances dans les programmes de financement soutenus par la Banque, comme les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et les canaux de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) renouvelables à court terme;
- les prévisions courantes sur les besoins de fonds opérationnels compte tenu de la prévision de croissance stable des dépôts et de la prévision des résultats pour la période.

Les limites approuvées par le comité du risque et incluses dans la politique en matière de liquidité du conseil d'administration stipulent que nous devons maintenir en tout temps des «liquidités disponibles» pour répondre aux «besoins en liquidités» associés au scénario de «stress combiné critique». Les actifs liquides que nous considérons comme des «liquidités disponibles» doivent être négociables à court terme, avoir une qualité de crédit suffisante et être disponibles à la vente ou à la cession en garantie pour être considérés comme facilement convertibles en trésorerie sur l'horizon de survie minimal de 90 jours déterminé. Le tableau ci-après présente les actifs liquides dont nous tenons compte pour établir les «liquidités disponibles», lesquels excluent les actifs détenus par les activités d'assurance de la TD, ces actifs étant engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins généraux de liquidités de la Banque :

TABLEAU 31 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>						
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ³	Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ³	
	30 avril 2013						
Obligations du gouvernement du Canada	10,6	\$ 34,9	\$ 45,5	15 %	21,7	\$ 23,8	\$
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	40,5	0,5	41,0	13	8,1	32,9	
Obligations de gouvernements provinciaux	4,1	7,3	11,4	4	7,8	3,6	
Obligations de sociétés émettrices	5,7	3,4	9,1	3	0,7	8,4	
Actions	21,8	3,5	25,3	8	4,8	20,5	
Autres titres ou prêts négociables	1,4	–	1,4	–	0,2	1,2	
Total (libellé en dollars canadiens)	84,1	\$ 49,6	\$ 133,7	43 %	43,3	\$ 90,4	\$
Trésorerie et montants à recevoir de banques	12,8	–	12,8	4	–	12,8	
Obligations du gouvernement des États-Unis	2,1	28,7	30,8	10	29,5	1,3	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	24,3	4,8	29,1	10	8,1	21,0	
Autres obligations souveraines	24,9	16,6	41,5	14	0,7	40,8	
Obligations de sociétés émettrices	34,8	1,7	36,5	12	4,7	31,8	
Actions	5,0	1,7	6,7	2	0,8	5,9	
Autres titres ou prêts négociables	7,4	7,7	15,1	5	6,7	8,4	
Total (non libellé en dollars canadiens)	111,3	\$ 61,2	\$ 172,5	57 %	50,5	\$ 122,0	\$
Total	195,4	\$ 110,8	\$ 306,2	100 %	93,8	\$ 212,4	\$
	31 octobre 2012						
Obligations du gouvernement du Canada	17,9	\$ 25,1	\$ 43,0	14 %	23,9	\$ 19,1	\$
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	31,3	1,3	32,6	11	6,3	26,3	
Obligations de gouvernements provinciaux	3,8	4,0	7,8	3	4,1	3,7	
Obligations de sociétés émettrices	5,2	3,1	8,3	3	0,8	7,5	
Actions	21,7	4,1	25,8	9	4,3	21,5	
Autres titres ou prêts négociables	2,8	0,1	2,9	1	–	2,9	
Total (libellé en dollars canadiens)	82,7	\$ 37,7	\$ 120,4	41 %	39,4	\$ 81,0	\$
Trésorerie et montants à recevoir de banques	11,4	–	11,4	3	–	11,4	
Obligations du gouvernement des États-Unis	4,3	24,2	28,5	9	26,3	2,2	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	30,4	2,7	33,1	11	7,1	26,0	
Autres obligations souveraines	24,7	24,8	49,5	16	1,8	47,7	
Obligations de sociétés émettrices	32,8	2,6	35,4	12	2,9	32,5	
Actions	3,7	1,8	5,5	2	1,1	4,4	
Autres titres ou prêts négociables	8,1	9,3	17,4	6	10,3	7,1	
Total (non libellé en dollars canadiens)	115,4	\$ 65,4	\$ 180,8	59 %	49,5	\$ 131,3	\$
Total	198,1	\$ 103,1	\$ 301,2	100 %	88,9	\$ 212,3	\$

¹ Les montants comparatifs ont été reclassés afin de rendre la présentation des actifs liquides conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait à des transactions d'emprunt ou de prêt garanti et à des activités de prise en pension et de mise en pension.

³ Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribuées.

Les actifs liquides sont détenus par l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales consolidées canadiennes ainsi que d'importantes succursales et autres filiales établies aux États-Unis et à l'étranger.

TABLEAU 32 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR BANQUE, FILIALES ET SUCCURSALES¹

(en milliards de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2013	31 octobre 2012
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	65,1 \$	56,9 \$
Importantes filiales bancaires	121,2	120,2
Succursales de la Banque à l'étranger	25,7	34,8
Autres filiales	0,4	0,4
Total	212,4 \$	212,3 \$

¹ Les montants comparatifs ont été reclassés afin de rendre la présentation des actifs liquides conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

TABLEAU 33 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES MOYENS PAR TYPE ET PAR MONNAIE^{1, 2}

(en milliards de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>					
	Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie au titre de transactions de financement sur valeurs mobilières et sur dérivés ³	Total des actifs liquides		Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ³
	30 avril 2013					
Obligations du gouvernement du Canada	11,4 \$	30,8 \$	42,2 \$	14 %	23,4 \$	18,8 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	37,4	0,4	37,8	12	7,2	30,6
Obligations de gouvernements provinciaux	4,1	6,4	10,5	3	6,2	4,3
Obligations de sociétés émettrices	5,7	3,6	9,3	3	0,7	8,6
Actions	22,5	3,8	26,3	8	5,6	20,7
Autres titres ou prêts négociables	1,2	0,1	1,3	-	0,5	0,8
Total (libellé en dollars canadiens)	82,3 \$	45,1 \$	127,4 \$	40 %	43,6 \$	83,8 \$
Trésorerie et montants à recevoir de banques	20,1	-	20,1	6	-	20,1
Obligations du gouvernement des États-Unis	1,8	29,6	31,4	10	30,0	1,4
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	24,6	5,5	30,1	10	8,8	21,3
Autres obligations souveraines	24,9	18,5	43,4	14	1,6	41,8
Obligations de sociétés émettrices	34,5	1,8	36,3	12	4,2	32,1
Actions	4,4	1,5	5,9	2	0,9	5,0
Autres titres ou prêts négociables	8,8	9,5	18,3	6	8,9	9,4
Total (non libellé en dollars canadiens)	119,1 \$	66,4 \$	185,5 \$	60 %	54,4 \$	131,1 \$
Total	201,4 \$	111,5 \$	312,9 \$	100,0 %	98,0 \$	214,9 \$
	31 janvier 2013					
Obligations du gouvernement du Canada	12,1 \$	28,2 \$	40,3 \$	13 %	22,1 \$	18,2 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	32,3	0,3	32,6	10	5,5	27,1
Obligations de gouvernements provinciaux	4,0	5,4	9,4	3	5,2	4,2
Obligations de sociétés émettrices	5,6	2,8	8,4	3	0,6	7,8
Actions	22,4	4,6	27,0	9	5,7	21,3
Autres titres ou prêts négociables	1,4	0,1	1,5	-	0,1	1,4
Total (libellé en dollars canadiens)	77,8 \$	41,4 \$	119,2 \$	38 %	39,2 \$	80,0 \$
Trésorerie et montants à recevoir de banques	17,2	-	17,2	5	-	17,2
Obligations du gouvernement des États-Unis	6,3	25,6	31,9	10	29,1	2,8
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	26,4	4,4	30,8	10	6,0	24,8
Autres obligations souveraines	24,2	25,1	49,3	16	4,2	45,1
Obligations de sociétés émettrices	33,7	2,3	36,0	12	4,4	31,6
Actions	3,9	1,6	5,5	2	1,0	4,5
Autres titres ou prêts négociables	9,4	11,2	20,6	7	12,0	8,6
Total (non libellé en dollars canadiens)	121,1 \$	70,2 \$	191,3 \$	62 %	56,7 \$	134,6 \$
Total	198,9 \$	111,6 \$	310,5 \$	100 %	95,9 \$	214,6 \$

¹ Les montants comparatifs ont été reclassés afin de rendre la présentation des actifs liquides conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

² Les positions présentées comprennent les valeurs brutes des actifs ayant trait à des transactions d'emprunt ou de prêt garanti et à des activités de prise en pension et de mise en pension.

³ Les actifs liquides comprennent des garanties reçues pouvant faire l'objet d'un nouveau prêt hypothécaire ou être autrement redistribués.

Les actifs liquides moyens pour les trois mois clos le 30 avril 2013 sont restés stables comparativement à la moyenne pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 afin de respecter les exigences de gestion du risque de liquidité. Les actifs grevés moyens (c.-à-d. les actifs liquides qui ne sont pas disponibles sans délai au secteur opérationnel en raison d'un financement garanti, d'une cession d'actifs en garantie ou d'exigences de garantie) pour les trois mois clos le 30 avril 2013 ont augmenté de 2 % par rapport aux actifs grevés moyens pour les trois mois clos le 31 janvier 2013 en raison de la hausse des exigences de garanties relatives à des activités de dépôts garantis et de financement de titrisations.

TABLEAU 34 : SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES NON GREVÉS PAR BANQUE, FILIALES ET SUCCURSALES¹

(en milliards de dollars canadiens)

	<i>Moyenne pour les trois mois clos les</i>	
	30 avril 2013	31 janvier 2013
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	59,2 \$	56,1 \$
Importantes filiales bancaires	124,5	126,8
Succursales de la Banque à l'étranger	30,8	31,3
Autres filiales	0,4	0,4
Total	214,9 \$	214,6 \$

¹ Les montants comparatifs ont été reclassés afin de rendre la présentation des actifs liquides conforme à la présentation adoptée pour la période considérée.

Les actifs liquides non grevés restants sont représentés selon un cadre de l'écart cumulatif des liquidités, des ajustements étant apportés pour tenir compte à la fois de la capacité d'absorption du marché estimée pour chacune des catégories d'actifs et du moment du règlement ou d'autres restrictions connues empêchant leur vente éventuelle ou leur cession en garantie. De plus, la juste valeur de marché des valeurs mobilières fluctuera en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur, des écarts de crédit ou de la demande du marché. S'il y a lieu, nous ajustons à la baisse la valeur de marché courante afin de refléter les prévisions quant aux conditions du marché et aux besoins des investisseurs qui sont intégrées dans le scénario de «stress combiné critique». Dans l'ensemble, nous prévoyons que la réduction de la valeur de marché courante sera relativement faible étant donné la grande qualité du crédit sous-jacent et la liquidité attestée de notre portefeuille d'actifs liquides. Les «liquidités disponibles» tiennent compte également de notre capacité d'emprunt estimée par le système de la Federal Home Loan Bank (FHLB) des États-Unis selon le scénario de «stress combiné critique».

La TD a aussi accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne, du fait des sûretés données par la TD en garantie à ces banques centrales. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque pour plus d'information sur les actifs affectés en garantie et les sûretés. La TD n'inclut pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales comme une source de liquidités disponibles dans son évaluation des «liquidités disponibles».

Nous avons estimé que la moyenne mensuelle totale des «liquidités disponibles» pour un maximum de 90 jours à partir de tous les actifs liquides non grevés et d'autres sources de liquidités pour les trois mois clos le 30 avril 2013, selon le scénario de «stress combiné critique», était de 49,0 milliards de dollars dans des actifs libellés en dollars canadiens et de 97,5 milliards de dollars dans des actifs non libellés en dollars canadiens contre respectivement 50,5 milliards de dollars et 101,1 milliards de dollars pour le trimestre précédent.

La situation d'actifs liquides excédentaires de chacun de nos grands secteurs opérationnels est calculée en soustrayant les «besoins en liquidités» des «liquidités disponibles» pour chaque tranche de temps donnée. Les situations d'actifs liquides excédentaires des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ne sont pas consolidées avec celles des autres secteurs parce que des restrictions s'appliquent à l'investissement des fonds générés par les activités de dépôts des institutions financières membres du système de la Réserve fédérale des États-Unis. Aussi, les titres détenus par certaines filiales du secteur Gestion de patrimoine et Assurance sont exclus des calculs de la situation d'actifs liquides des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada en raison des restrictions réglementaires qui s'appliquent à l'investissement de ces fonds auprès de La Banque Toronto-Dominion. Pour le trimestre clos le 30 avril 2013, notre situation d'actifs liquides excédentaires mensuelle moyenne pour un maximum de 90 jours, évaluée selon le scénario de «stress combiné critique», est comme suit :

- 5,7 milliards de dollars pour les activités combinées des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine), du Siège social et des Services bancaires de gros, contre 8,0 milliards de dollars pour le trimestre précédent;
- 4,3 milliards de dollars pour les activités des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, contre 2,6 milliards de dollars pour le trimestre précédent.

Les limites incluses dans la politique en matière de liquidité du conseil d'administration stipulent également que nous devons procéder à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période de un an. À des fins de calcul des résultats du scénario de stress propre à la Banque de 365 jours, nous estimons la négociabilité et le potentiel de cession en garantie des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de «stress combiné critique», puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 365 jours. Pour les trois mois clos le 30 avril 2013, l'estimation mensuelle moyenne des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, comme elle est établie par le test de couverture supplémentaire des liquidités, est comme suit :

- 5,6 milliards de dollars pour les activités combinées des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine), du Siège social et des Services bancaires de gros, contre 3,2 milliards de dollars pour le trimestre précédent;
- 12,8 milliards de dollars pour les activités des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, contre 10,9 milliards de dollars pour le trimestre précédent.

Bien que chacun des groupes de trésorerie ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses risques de liquidité dans son secteur opérationnel respectif, le service Gestion de la trésorerie et du bilan assure la gestion de la liquidité à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque de liquidité dans toutes nos activités. La TD a des succursales à l'étranger, situées dans les principaux centres mondiaux comme New York, Londres et Singapour pour soutenir les activités des Services bancaires de gros. La société mère fournit régulièrement une garantie de liquidité à l'ensemble de ses succursales et de ses filiales consolidées à l'étranger.

L'évaluation continue des liquidités des secteurs opérationnels selon des limites liées à des scénarios de stress permet de s'assurer que des sources de liquidités suffisantes seront disponibles s'il survient un événement d'illiquidité. Des scénarios de stress additionnels liés à divers événements idiosyncratiques et systémiques graves causés par des conditions de risques économiques, financiers ou opérationnels décelées sont aussi utilisés pour évaluer l'éventail possible des niveaux de liquidité requis dont la Banque pourrait avoir besoin. Nous avons en place des plans de liquidité d'urgence pour chaque secteur opérationnel d'importance et chaque territoire où nous menons nos activités. Chaque plan de financement d'urgence oriente la façon dont la direction peut le mieux utiliser les sources de financement disponibles pour chacun des événements de stress touchant les liquidités de la manière la plus efficace et la plus efficace possible dans le but de ramener les situations de liquidité aux niveaux cibles. Ainsi, la documentation sur les plans de financement d'urgence fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque.

Les notations de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Il pourrait aussi nuire à notre capacité de conclure, dans le cadre normal des activités, des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture et influencer sur les coûts liés à ces transactions. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre capacité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 35 : NOTATIONS DE CRÉDIT¹

Agence de notation	Notation de la dette à court terme	Notation de la dette à long terme de premier rang	Au	
			30 avril 2013	
			Perspectives	
Moody's	P-1	Aa1	Stable	
S&P	A-1+	AA-	Stable	
Fitch	F1+	AA-	Stable	
DBRS	R-1 (élevé)	AA	Stable	

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-les-creances/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

Nous examinons régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que nos contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Nous détenons régulièrement des actifs liquides pour nous assurer de pouvoir effectuer les paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de un cran des notations de notre dette à long terme de premier rang. Un abaissement marqué pourrait avoir une incidence sur nos «besoins en liquidités» qui se traduirait potentiellement par l'augmentation de nos coûts d'emprunt ou par l'obligation d'affecter des sûretés additionnelles à nos contreparties. Le tableau ci-dessous présente les paiements additionnels qui auraient pu être exigés à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans de nos notations de crédit.

TABLEAU 36 : EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSEMENT DES NOTATIONS

(en milliards de dollars canadiens)

	Moyenne pour les trois mois clos les	
	30 avril 2013	31 janvier 2013
Abaissement de un cran	0,5 \$	0,7 \$
Abaissement de deux crans	0,9	1,2
Abaissement de trois crans	1,1	1,4

FINANCEMENT

La TD a accès à une grande variété de sources de financement garanties et non garanties, à court et à long terme, y compris des canaux de titrisation qu'elle utilise pour satisfaire ses besoins en fonds opérationnels dans le cadre normal des activités. Les activités de financement de la TD sont menées conformément à la politique mondiale. La politique mondiale prévoit notamment que tous les actifs doivent être financés selon la durée appropriée (c.-à-d. la durée générale jusqu'à l'échéance pour les actifs du portefeuille bancaire ou la capacité d'absorption du marché soumis à des tensions pour les actifs détenus à des fins de transaction).

Notre approche clé de la gestion des activités de financement consiste à maximiser l'utilisation des dépôts provenant de succursales. Le tableau 37 illustre l'importante réserve de dépôts stables dans les comptes de passage de nos activités de patrimoine au Canada et de TD Ameritrade (collectivement les «dépôts des services personnels et commerciaux») qui constituent environ 80 % (80 % au 31 octobre 2012) du financement total provenant des dépôts. Environ 61 % (62 % au 31 octobre 2012) de ce montant est assuré selon divers systèmes de garantie des dépôts, y compris la Société d'assurance-dépôts du Canada et la Federal Deposit Insurance Corporation. Le montant du financement à long terme stable assuré par les dépôts personnels et commerciaux à préavis ou sans échéance précise est établi en tenant compte de la permanence d'équilibre attestée et de la liquidation soudaine estimée selon le scénario de «stress combiné critique». La majeure partie du financement restant provenant des dépôts est composée de liquidités de gros non garanties à court terme dont la durée jusqu'à l'échéance varie de un jour à douze mois, et de liquidités de gros à long terme dont la durée jusqu'à l'échéance se situe généralement entre deux et cinq ans.

TABLEAU 37 : SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS PAR SOURCE OU TYPE

(en milliards de dollars canadiens)

	Aux	
	30 avril 2013	31 octobre 2012
Dépôts personnels et commerciaux	434,0 \$	420,3 \$
Dépôts de gros non garantis à court terme, y compris le papier commercial	80,6	75,6
Dépôts de gros à long terme, y compris les obligations sécurisées et les billets à moyen terme de premier rang	26,9	27,7
Autres dépôts	2,7	2,8
Total	544,2 \$	526,4 \$

Nous avons un programme actif de financement externe pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. Notre financement de gros non garanti est également réparti par régions, par monnaies et par réseaux de distribution. Nous maintenons des limites sur les montants des dépôts de gros à court terme que nous pouvons garder pour un seul déposant de façon à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement. Lorsque les niveaux de dépôt dépassent ces limites, les montants excédentaires doivent être investis dans des actifs très liquides et ne sont donc pas utilisés pour financer les besoins des activités des Services bancaires de gros. Nous limitons également le financement de gros à court terme qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée. Ces limites de financement visent à répondre à la complexité opérationnelle potentielle que comporte la vente d'actifs et à une liquidité des actifs réduite dans le cas d'un événement de marché systémique, et servent à limiter notre exposition à des échéances de passifs importants.

Les responsabilités rattachées aux activités de financement normales sont les suivantes :

- Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est responsable de satisfaire tous les besoins en financement à long terme de la TD en ce qui a trait à la croissance des prêts hypothécaires ou autres prêts, les besoins en investissement du siège social ou les besoins en fonds propres des filiales.
- Le financement de banque de gros est chargé de répondre aux besoins en financement et en liquidités à court terme relevés par le groupe de trésorerie des Services bancaires de gros. Le financement peut être obtenu au moyen de dépôts de gros non garantis, y compris les canaux de financement comme le papier commercial ou la mise en pension de titres garantis.
- Le groupe Trésorerie américaine est responsable de la gestion de l'utilisation requise de la capacité d'emprunt disponible fournie par le système de la FHLB.
- Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres doit approuver toute nouvelle structure de financement externe ou transaction importante en plus de revoir régulièrement le plan de financement à long terme de la TD.

Nous continuons d'explorer toutes les possibilités d'accéder de manière durable à du financement additionnel ou à moindre coût pour nos besoins de financement à terme projetés. Le tableau ci-dessous présente les diverses sources du financement obtenu respectivement au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012 :

TABLEAU 38 : SOURCES DE FINANCEMENT À LONG TERME ET ÉMISSIONS

(en milliards de dollars canadiens)

	Aux		Émissions pour les trois mois clos les	
	30 avril 2013	31 octobre 2012	30 avril 2013	31 janvier 2013
Actifs titrisés				
Prêts hypothécaires résidentiels	41,3 \$	42,0 \$	1,4 \$	1,3 \$
Créances sur cartes de crédit et prêts à la consommation	1,3	1,3	–	–
Obligations sécurisées ¹	10,1	10,0	–	–
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ¹	16,8	17,8	3,9	–
Total	69,5 \$	71,1 \$	5,3 \$	1,3 \$

¹ Ces sources de financement sont considérées comme des sources de financement à long terme et sont classées à titre de dépôts au bilan consolidé intermédiaire. Les soldes de fin de période sont compris ci-dessus dans le tableau 37, Sommaire du financement provenant des dépôts par source ou type.

ANALYSE DES ÉCHÉANCES DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau 39 ci-après présente les catégories au bilan et hors bilan par durée contractuelle restante. Les engagements hors bilan incluent les obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs pour respecter des engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, certaines obligations liées à des acquisitions et d'autres obligations. La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Comme une partie importante des garanties et des engagements devrait arriver à échéance sans avoir été utilisée, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la TD.

L'analyse des échéances présentée ne décrit pas la symétrie entre les actifs et les passifs de la TD ou l'exposition au risque de taux d'intérêt. L'analyse des échéances diffère aussi de la méthode employée par la Banque pour évaluer son exposition possible au risque de liquidité et aux besoins de financement connexes. La TD s'assure que les actifs sont financés de façon adéquate pour les protéger de la volatilité des coûts d'emprunt ou contre les réductions éventuelles des liquidités disponibles sur les marchés de financement (c.-à-d. nous ne finançons pas d'actifs à long terme par des emprunts à court terme). La TD se sert de dépôts personnels et commerciaux stables sans échéance précise et de dépôts à terme personnels et commerciaux comme principale source de financement à long terme pour des actifs détenus à des fins autres que de transaction de la Banque. La TD finance également la partie stable du solde des lignes de crédit renouvelables sans échéance précise au moyen de sources de financement à long terme. Nous menons nos activités de financement à long terme d'après la projection de croissance nette des actifs détenus à des fins autres que de transaction, compte tenu d'éléments comme les volumes des nouvelles affaires, les renouvellements de prêts à terme et de dépôts à terme et la probabilité que les clients se prévalent de leur option de remboursement ou de rachat anticipé. La TD cherche à synchroniser le plus étroitement possible les échéances de nouveaux financements et le profil d'échéances attendu qui en résulte dans son bilan. Nous avons également utilisé des dépôts de gros non garantis à court terme pour financer des actifs détenus à des fins de transaction, en fonction de nos estimations internes de la liquidité de ces actifs quand ils sont soumis aux tensions des marchés.

TABLEAU 39 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2013									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 033	9	–	–	–	–	–	–	–	3 042
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	7 505	1 631	72	59	281	–	–	–	10 203	19 751
Prêts, valeurs mobilières et autres ¹	1 730	4 843	3 049	1 486	2 127	8 614	16 675	10 519	45 571	94 614
Dérivés	7 342	2 257	1 677	2 061	1 447	6 380	17 161	22 077	–	60 402
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	573	339	202	94	350	3 238	770	547	–	6 113
Valeurs mobilières disponibles à la vente	1 762	4 510	2 013	3 511	3 867	6 648	16 574	40 369	1 823	81 077
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	–	1 113	481	787	819	2 501	6 282	868	–	12 851
Valeurs mobilières prises en pension	40 315	15 917	5 777	2 157	418	2 015	–	–	1 947	68 546
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	4 996	3 817	5 510	4 599	6 239	26 633	104 030	20 740	–	176 564
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	993	1 061	2 258	2 506	2 407	9 589	26 769	9 110	63 600	118 293
Cartes de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	20 837	20 837
Entreprises et gouvernements	13 473	5 014	4 611	4 132	4 009	6 415	27 437	27 011	18 522	110 624
Titres de créance classés comme prêts	4	50	43	254	802	93	512	3 341	–	5 099
Total des prêts	19 466	9 942	12 422	11 491	13 457	42 730	158 748	60 202	102 959	431 417
Provision pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	(2 737)	(2 737)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	19 466	9 942	12 422	11 491	13 457	42 730	158 748	60 202	100 222	428 680
Engagements de clients au titre d'acceptations	7 839	977	12	1	–	–	–	–	–	8 829
Participation dans TD Ameritrade	–	–	–	–	–	–	–	–	5 337	5 337
Goodwill ²	–	–	–	–	–	–	–	–	12 897	12 897
Autres immobilisations incorporelles ²	–	–	–	–	–	–	–	–	2 472	2 472
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ²	–	–	–	–	–	–	–	–	4 421	4 421
Actif d'impôt exigible	–	–	–	–	854	–	–	–	–	854
Actifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	663	663
Autres actifs	7 715	575	236	147	241	260	824	1 004	4 856	15 858
Total de l'actif	97 280	42 113	25 941	21 794	23 861	72 386	217 034	135 586	190 412	826 407
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	8 573	13 564	13 590	5 328	781	147	707	414	–	43 104
Dérivés	7 029	2 187	1 773	2 046	1 678	7 566	17 518	22 839	–	62 636
Passifs de titrisation à la juste valeur	–	1 743	3 134	4 179	2 638	7 712	4 544	2 045	–	25 995
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3	9	2	–	–	1	–	–	–	15
Dépôts ^{3,4}										
Particuliers	4 923	7 974	8 698	8 052	8 478	10 190	12 430	314	242 713	303 772
Banques	9 444	1 423	124	49	29	11	20	14	2 591	13 705
Entreprises et gouvernements	20 882	13 973	3 547	2 781	1 110	4 002	20 711	56	116 572	183 634
Total des dépôts	35 249	23 370	12 369	10 882	9 617	14 203	33 161	384	361 876	501 111
Acceptations	7 839	977	12	1	–	–	–	–	–	8 829
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ¹	1 408	1 469	792	249	858	4 634	7 848	8 161	14 604	40 023
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	24 361	1 424	1 408	1 816	19	61	–	–	922	30 011
Passifs de titrisation au coût amorti	314	1 329	1 288	540	733	4 279	14 368	2 772	–	25 623
Provisions	15	3	20	9	25	1	3	28	627	731
Passif d'impôt exigible	–	–	–	–	65	–	–	–	–	65
Passifs d'impôt différé	–	–	–	–	–	–	–	–	355	355
Autres passifs	12 082	3 315	1 190	641	1 249	1 132	1 892	380	4 230	26 111
Billets et débentures subordonnés	–	–	–	–	–	149	–	8 715	–	8 864
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	–	–	–	–	26	–	26
Passif au titre des titres de fiducie de capital	–	–	–	–	–	–	–	1 749	–	1 749
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	51 159
Total du passif et des capitaux propres	96 873	49 390	35 578	25 691	17 663	39 885	80 041	47 513	382 614	826 407
Engagements hors bilan										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	62	125	187	185	183	708	1 760	2 695	–	5 905
Ententes de services de réseau	2	4	6	7	7	13	–	–	–	39
Guichets automatiques	12	19	29	29	28	149	70	–	–	336
Technologie de centre d'appels	3	5	6	–	–	–	–	–	–	14
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	28	–	24	75	9	50	–	–	–	186
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	332	1 277	2 016	2 186	1 943	2 320	4 841	520	–	15 435
Lettres de crédit documentaires et commerciales	135	92	51	39	6	10	21	–	–	354
Engagements de crédit et de liquidités ^{5,6}	11 088	17 979	6 669	2 541	2 567	8 326	37 184	1 519	1 600	89 473
Engagements à l'égard d'entités ad hoc non consolidées										
Engagements à l'égard de titres de PCAA	–	762	228	488	228	–	612	–	–	2 318
Engagements au titre de la retraite										
Perte nette non comptabilisée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses	–	–	–	–	–	–	–	–	1 171	1 171

¹ Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

³ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁴ Comprennent 10 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans » et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 ans à 5 ans ».

⁵ Comprennent 217 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.

⁶ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque.

TABEAU 39 : DURÉE CONTRACTUELLE RESTANTE (suite)

(en millions de dollars canadiens)

	Au									
	31 octobre 2012									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 mois à 1 an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 435	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 1	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	3 436
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	12 808	1 290	284	159	34	-	-	9	7 108	21 692
Prêts, valeurs mobilières et autres ¹	1 942	3 147	3 782	5 353	3 915	8 114	16 049	8 239	43 990	94 531
Dérivés	4 682	2 364	2 468	1 744	1 170	5 438	18 280	24 773	-	60 919
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	41	772	304	39	207	1 945	2 329	485	51	6 173
Valeurs mobilières disponibles à la vente	3 905	7 576	2 792	2 444	2 032	12 376	23 534	42 020	1 897	98 576
Valeurs mobilières prises en pension	25 181	23 964	7 683	4 080	3 898	1	1 998	-	2 393	69 198
Prêts										
Prêts hypothécaires résidentiels	4 752	2 442	5 180	7 371	5 948	24 487	98 727	23 265	-	172 172
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ²	1 320	1 026	2 021	1 909	2 448	9 253	25 619	7 360	66 971	117 927
Cartes de crédit	-	-	-	-	-	-	-	-	15 358	15 358
Entreprises et gouvernements ³	12 932	4 384	3 753	3 655	3 509	7 385	24 854	25 155	15 414	101 041
Titres de créance classés comme prêts	70	292	69	50	41	1 087	517	2 868	-	4 994
Total des prêts	19 074	8 144	11 023	12 985	11 946	42 212	149 717	58 648	97 743	411 492
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 644)	(2 644)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	19 074	8 144	11 023	12 985	11 946	42 212	149 717	58 648	95 099	408 848
Engagements de clients au titre d'acceptations	4 670	2 500	52	1	-	-	-	-	-	7 223
Participation dans TD Ameritrade	-	-	-	-	-	-	-	-	5 344	5 344
Goodwill ³	-	-	-	-	-	-	-	-	12 311	12 311
Autres immobilisations incorporelles ³	-	-	-	-	-	-	-	-	2 217	2 217
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables ³	-	-	-	-	-	-	-	-	4 402	4 402
Actif d'impôt exigible	-	-	-	-	439	-	-	-	-	439
Actifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	883	883
Autres actifs	7 117	414	214	153	170	251	430	137	6 028	14 914
Total de l'actif	82 855	\$ 50 171	\$ 28 602	\$ 26 958	\$ 23 812	\$ 70 337	\$ 212 337	\$ 134 311	\$ 181 723	\$ 811 106
Passif										
Dépôts détenus à des fins de transaction	1 558	\$ 12 326	\$ 11 846	\$ 5 457	\$ 6 230	\$ 226	\$ 610	\$ 521	\$ -	\$ 38 774
Dérivés	5 098	2 822	2 819	2 184	1 242	6 617	19 071	25 144	-	64 997
Passifs de titrisation à la juste valeur	-	1 215	-	1 766	3 180	12 997	4 641	1 525	-	25 324
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6	5	2	1	1	2	-	-	-	17
Dépôts ^{4, 5}										
Particuliers	4 732	9 139	10 930	7 794	7 858	14 512	12 189	148	224 457	291 759
Banques	7 423	3 291	71	30	31	15	21	16	4 059	14 957
Entreprises et gouvernements	17 031	20 688	2 757	3 858	1 238	5 831	16 396	3	113 236	181 038
Total des dépôts	29 186	33 118	13 758	11 682	9 127	20 358	28 606	167	341 752	487 754
Acceptations	4 670	2 500	52	1	-	-	-	-	-	7 223
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert ^{1, 2}	676	1 042	490	453	1 203	2 928	7 874	6 255	12 514	33 435
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	30 884	4 202	1 443	683	414	48	-	-	1 142	38 816
Passifs de titrisation au coût amorti	98	1 570	491	2 112	1 368	3 576	14 239	2 736	-	26 190
Provisions	2	7	12	15	14	26	3	27	550	656
Passif d'impôt exigible	-	-	-	-	167	-	-	-	-	167
Passifs d'impôt différé	-	-	-	-	-	-	-	-	327	327
Autres passifs	9 239	4 456	1 284	618	1 125	1 482	1 744	680	4 230	24 858
Billets et débetures subordonnés	-	-	-	-	-	150	-	11 168	-	11 318
Passif au titre des actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	26	-	26
Passif au titre des titres de fiducie de capital	-	-	-	-	-	-	-	1 874	350	2 224
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	49 000
Total du passif et des capitaux propres	81 417	\$ 63 263	\$ 32 197	\$ 24 972	\$ 24 071	\$ 48 410	\$ 76 788	\$ 50 123	\$ 360 865	\$ 811 106
Engagements hors bilan										
Obligations d'achat										
Engagements en vertu de contrats de location simple	61	\$ 120	\$ 175	\$ 169	\$ 162	\$ 681	\$ 1 703	\$ 2 665	\$ -	\$ 5 736
Ententes de services de réseau	2	3	7	7	7	26	-	-	-	52
Guichets automatiques	11	22	33	27	32	147	123	-	-	395
Technologie de centre d'appels	3	6	8	8	3	-	-	-	-	28
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	58	18	12	9	24	94	-	-	-	215
Engagements au titre du crédit et des liquidités										
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	106	1 027	1 828	2 095	1 836	2 575	5 240	1 095	-	15 802
Lettres de crédit documentaires et commerciales	68	96	53	38	7	3	14	-	-	279
Engagements de crédit et de liquidités ^{6, 7}	14 165	10 074	5 238	3 972	3 159	7 757	33 229	2 722	1 544	81 860
Engagements à l'égard d'entités ad hoc non consolidées										
Engagements à l'égard de titres de PCAA	-	566	526	271	270	612	-	-	-	2 245
Engagements au titre de la retraite										
Perte nette non comptabilisée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 1 197	\$ 1 197

¹ Les montants ont été comptabilisés en fonction des durées contractuelles restantes du titre sous-jacent.

² Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

³ Pour les besoins de ce tableau, les actifs non financiers ont été présentés comme s'ils n'avaient pas d'échéance précise.

⁴ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être rachetés au gré du déposant, les obligations sont considérées comme n'ayant « aucune échéance précise ».

⁵ Comprennent 10 milliards de dollars d'obligations sécurisées dont une tranche de 2 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 1 an à 2 ans » et une tranche de 8 milliards de dollars comporte une durée contractuelle restante de « plus de 2 ans à 5 ans ».

⁶ Comprennent 247 millions de dollars d'engagements de crédit à l'égard de placements dans des actions de sociétés fermées.

⁷ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps, au gré de la Banque

Risque lié à la technologie et à la sécurité des données

Les risques liés à la technologie et à la sécurité des données ont augmenté au cours des dernières années pour les grandes institutions financières comme la Banque. Cela s'explique, en partie, par la prolifération, la sophistication et la constante évolution des nouvelles technologies et des moyens d'attaque employés par certains groupes socio-politiques, états nationaux, membres du crime organisé, pirates informatiques et autres parties externes.

L'augmentation des risques est aussi une conséquence de la taille et de l'importance de nos activités, de notre empreinte géographique et de l'utilisation accrue que nous faisons des technologies de pointe, notamment par la constante mise en œuvre de nouvelles solutions bancaires pour les applications mobiles et Internet. La Banque suit et gère les risques liés à la technologie et à la sécurité des données et travaille activement à les réduire en instaurant des programmes à l'échelle de l'entreprise, en suivant les meilleures pratiques de l'industrie et en procédant à des évaluations strictes des menaces et de sa vulnérabilité, de même qu'en appliquant des méthodes pour y remédier. Malgré ces efforts, nos technologies, systèmes et réseaux, et ceux de nos fournisseurs, risquent d'être la cible d'attaques, d'intrusions ou de toute autre compromission pouvant prendre la forme de cyberattaques, de virus informatiques, de virus destructeurs, d'hameçonnages ou d'infractions à la sécurité de l'information. De tels incidents pourraient donner lieu, entre autres choses, à une perte financière, à la perte de clients ou d'occasions d'affaires, à l'interruption des activités, au détournement ou à la divulgation non autorisée de données confidentielles ou personnelles, à des litiges, à des amendes imposées par des organismes de réglementation ou à des coûts liés aux interventions, corrections ou restaurations découlant de ces incidents, ou encore à une atteinte à la réputation.

TITRISATION ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des entités ad hoc. Nous utilisons des entités ad hoc pour mobiliser des capitaux et obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers, et pour créer pour eux des produits de placement. Elles peuvent prendre la forme d'une société commerciale, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Les entités ad hoc sont consolidées par la Banque lorsque la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique qu'un contrôle existe. Les indicateurs éventuels de contrôle comprennent, entre autres, une évaluation de l'exposition de la Banque aux risques et avantages inhérents à l'entité ad hoc. La possibilité de consolider l'entité ad hoc est évaluée à la création de chacune des entités, et l'analyse de la consolidation est revue au moins tous les trimestres lorsqu'un changement indique qu'une réévaluation est nécessaire. Par exemple, lorsque la Banque, après l'évaluation initiale, semble obtenir un plus grand contrôle ou pouvoir de décision sur l'entité ad hoc, une réévaluation est effectuée pour établir si l'entité ad hoc doit être consolidée. Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations génèrent des liquidités en permettant aux investisseurs d'avoir facilement accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une entité ad hoc qui, à son tour, finance l'achat de ces actifs par une émission de titres à des investisseurs. Habituellement créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les entités ad hoc ne sont pas des unités opérationnelles et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de l'entité ad hoc décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par l'entité ad hoc entre les investisseurs et les autres détenteurs ayant droit à ces flux de trésorerie. La Banque est partie à des entités ad hoc par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs initiés par des tiers et d'autres produits de placement et de financement.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts-auto, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux entreprises et aux gouvernements pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan. Certains prêts-auto acquis par la Banque dans le cadre de l'acquisition de Services financiers Chrysler avaient été créés aux États-Unis et ont été vendus à des structures de titrisation américaines. Tous les autres produits titrisés par la Banque avaient été créés au Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou à des tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les expositions issues de titrisations par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et consolidées et de tiers autres que des entités ad hoc sont décrites ci-après.

TABLEAU 40 : CRÉANCES TITRISÉES PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATRICE¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>			
	Entités ad hoc importantes non consolidées		Entités ad hoc importantes consolidées	Tiers autres que des entités ad hoc
	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés
				30 avril 2013
Prêts hypothécaires résidentiels	22 052 \$	– \$	– \$	20 292 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ^{2, 3}	–	–	5 284	–
Prêts sur cartes de crédit	–	–	649	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	47	–	–	2 448
Total des créances	22 099 \$	– \$	5 933 \$	22 740 \$
				31 octobre 2012
Prêts hypothécaires résidentiels	21 176 \$	– \$	– \$	23 446 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ^{2, 3}	–	–	5 461	–
Prêts sur cartes de crédit	–	–	1 251	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	79	–	–	2 388
Total des créances	21 255 \$	– \$	6 712 \$	25 834 \$

¹ Comprennent tous les actifs titrisés par la Banque, qu'ils soient présentés au bilan ou hors bilan aux fins comptables, y compris les actifs qui ne répondent pas aux conditions de décomptabilisation.

² Les prêts aux particuliers comprenaient, au 30 avril 2013, 184 millions de dollars de prêts-auto acquis dans le cadre de l'acquisition par la Banque de Services financiers Chrysler (361 millions de dollars au 31 octobre 2012).

³ La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation du point de vue des fonds propres.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité ou en partie les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Au 30 avril 2013, la Banque n'avait comptabilisé aucun droit conservé en raison de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels dans son bilan consolidé intermédiaire.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'entités ad hoc consolidées. La Banque consolide les entités ad hoc puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Au 30 avril 2013, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2012), et l'encours des billets émis par les entités ad hoc s'établissait à 0,1 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Au 30 avril 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 5,3 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titre des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. Le 1^{er} décembre 2011, la Banque a fait l'acquisition de la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. Par suite de l'acquisition, la Banque a consolidé l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 30 avril 2013, l'encours des billets émis par l'entité ad hoc consolidée s'établissait à 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Au 30 avril 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de cette entité ad hoc atteignait 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts étant tous assurés par un gouvernement.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

Entités ad hoc importantes consolidées

La Banque est exposée au risque de titrisation provenant de certains actifs initiés par des tiers par l'entremise d'une entité ad hoc. La Banque consolide l'entité ad hoc puisqu'elle est financée en totalité par la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques de cette entité. Au 30 avril 2013, l'entité ad hoc consolidée avait 299 millions de dollars (néant au 31 octobre 2012) d'actifs garantis par des créances clients sous-jacentes contractées aux États-Unis. Les actifs provenaient des États-Unis en totalité. La durée moyenne pondérée de ces actifs est de 3,83 ans. Au 30 avril 2013, le risque éventuel maximal de perte de la Banque en raison du financement s'établissait à 299 millions de dollars (néant au 31 octobre 2012). Au 30 avril 2013, le financement était fourni principalement par une facilité de premier rang dont la notation AAA attribuée par l'agence de notation est AAA. De plus, au 30 avril 2013, la Banque s'était engagée à fournir un financement supplémentaire de 53 millions de dollars à l'entité ad hoc.

Entités ad hoc importantes non consolidées

Conduits multicédants

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise des entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 30 avril 2013, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu des participations qu'elle a dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 8,0 milliards de dollars (7,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012). De plus, au 30 avril 2013, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,3 milliards de dollars à l'égard de PCAA qui pourrait être émis plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques (2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2012). Au 30 avril 2013, la Banque ne fournissait aucun rehaussement de crédit spécifique (néant au 31 octobre 2012) pour des transactions.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par les conduits multicédants de la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

TABLEAU 41 : EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2013		Aux 31 octobre 2012	
	Exposition et notation des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²	Exposition et notation des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²
Prêts hypothécaires résidentiels	4 859 \$	2,6	4 613 \$	2,8
Prêts et crédit-bail – auto	1 541	1,5	1 657	1,3
Prêts et crédit-bail – matériel	–	–	19	0,4
Créances clients	1 600	1,6	1 221	1,7
Total des créances	8 000 \$	2,2	7 510 \$	2,3

¹ L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.

² La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les ensembles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des ensembles décroissants.

Au 30 avril 2013, la Banque détenait 995 millions de dollars de PCAA émis par des conduits multicédants soutenus par la Banque dans la catégorie des prêts et des valeurs mobilières détenus à des fins de transaction et dans d'autres catégories dans son bilan consolidé intermédiaire (128 millions de dollars au 31 octobre 2012).

Exposition à des conduits soutenus par des tiers

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties de 504 millions de dollars au 30 avril 2013 (500 millions de dollars au 31 octobre 2012) dont aucune n'a été utilisée (aucune au 31 octobre 2012). Les actifs compris dans ces conduits consistent en des billets de particuliers adossés par des prêts-auto. Au 30 avril 2013, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation, variant de AAA à AA.

L'exposition de la Banque à des conduits de tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012 était négligeable.

Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 30 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 comprennent aussi les ententes de financement adossé. Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son industrie. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 30 avril 2013 ni au 31 octobre 2012.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

TABLEAU 42 : RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>								
	2013				2012				2011
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	
Produits d'intérêts nets	3 902 \$	3 846 \$	3 842 \$	3 817 \$	3 680 \$	3 687 \$	3 532 \$	3 514 \$	
Produits autres que d'intérêts	2 098	2 125	2 047	2 024	2 070	1 955	2 131	1 870	
Total des produits	6 000	5 971	5 889	5 841	5 750	5 642	5 663	5 384	
Provision pour pertes sur créances	417	385	565	438	388	404	340	380	
Charges autres que d'intérêts	3 626	3 495	3 606	3 471	3 372	3 549	3 488	3 206	
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	291	360	178	291	351	272	310	367	
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	57	59	57	62	54	61	64	59	
Résultat net – comme présenté	1 723	1 790	1 597	1 703	1 693	1 478	1 589	1 490	
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat¹	58	56	60	59	59	60	95	94	
Amortissement des immobilisations incorporelles									
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	22	(24)	35	–	9	45	(37)	(9)	
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	–	–	–	–	9	(1)	39	
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–	–	–	(2)	1	1	(9)	(5)	
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	–	3	6	3	5	19	26	
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	30	24	25	25	30	24	–	–	
Provision pour litiges	–	70	–	77	–	171	–	–	
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	–	–	–	(30)	(59)	(31)	–	–	
Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi	–	–	–	(18)	–	–	–	–	
Incidence de la mégatempête Sandy	–	–	37	–	–	–	–	–	
Total des rajustements pour les éléments à noter	110	126	160	117	43	284	67	145	
Résultat net – rajusté	1 833	1 916	1 757	1 820	1 736	1 762	1 656	1 635	
Dividendes sur actions privilégiées	49	49	49	49	49	49	48	43	
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	1 784 \$	1 867 \$	1 708 \$	1 771 \$	1 687 \$	1 713 \$	1 608 \$	1 592 \$	
Attribuable aux :									
Participations ne donnant pas le contrôle – rajusté	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$	26 \$	27 \$	
Actionnaires ordinaires – rajusté	1 758	1 841	1 682	1 745	1 661	1 687	1 582	1 565	
(en dollars canadiens, sauf indication contraire)									
Résultat de base par action									
Comme présenté	1,79 \$	1,87 \$	1,67 \$	1,79 \$	1,79 \$	1,56 \$	1,70 \$	1,60 \$	
Rajusté	1,91	2,01	1,84	1,92	1,84	1,87	1,77	1,77	
Résultat dilué par action									
Comme présenté	1,78	1,86	1,66	1,78	1,78	1,55	1,68	1,58	
Rajusté	1,90	2,00	1,83	1,91	1,82	1,86	1,75	1,75	
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – comme présenté	14,8 %	15,3 %	14,0 %	15,3 %	16,2 %	14,0 %	15,8 %	16,1 %	
Rendement des fonds propres sous forme d'actions ordinaires – rajusté	15,8 %	16,4 %	15,5 %	16,4 %	16,6 %	16,8 %	16,5 %	17,7 %	

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Notre rendement» du présent document.

MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités de la Banque, qui sont présentés aux pages 53 à 87 du présent rapport aux actionnaires, ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de détails sur les méthodes comptables conformes aux IFRS appliquées par la Banque, voir la note 2 des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2012.

MODIFICATION DES MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque. Les normes émises qui, à l'avenir, seront en vigueur pour la Banque sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	30 avril 2013	Aux 31 octobre 2012
ACTIF		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 042 \$	3 436 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	19 751	21 692
	22 793	25 128
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction (Note 3)	94 614	94 531
Dérivés (Note 3)	60 402	60 919
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	6 113	6 173
Valeurs mobilières disponibles à la vente (Notes 3, 4)	81 077	98 576
	242 206	260 199
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance (Note 4)	12 851	-
Valeurs mobilières prises en pension	68 546	69 198
Prêts (Note 5)		
Prêts hypothécaires résidentiels	176 564	172 172
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	118 293	117 927
Cartes de crédit	20 937	15 358
Entreprises et gouvernements	110 624	101 041
Titres de créance classés comme prêts	5 099	4 994
	431 417	411 492
Provision pour pertes sur prêts (Note 5)	(2 737)	(2 644)
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	428 680	408 848
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	8 829	7 223
Participation dans TD Ameritrade (Note 9)	5 337	5 344
Goodwill (Note 10)	12 897	12 311
Autres immobilisations incorporelles	2 472	2 217
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	4 421	4 402
Actif d'impôt exigible	854	439
Actifs d'impôt différé (Note 19)	663	883
Autres actifs (Note 11)	15 858	14 914
	51 331	47 733
Total de l'actif	826 407 \$	811 106 \$
PASSIF		
Dépôts détenus à des fins de transaction (Notes 3, 12)	43 104	38 774
Dérivés (Note 3)	62 636	64 997
Passifs de titrisation à la juste valeur (Note 3)	25 995	25 324
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (Note 3)	15	17
	131 750	129 112
Dépôts (Note 12)		
Particuliers	303 772	291 759
Banques	13 705	14 957
Entreprises et gouvernements	183 634	181 038
	501 111	487 754
Divers		
Acceptations	8 829	7 223
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	40 023	33 435
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	30 011	38 816
Passifs de titrisation au coût amorti	25 623	26 190
Provisions (Note 21)	731	656
Passif d'impôt exigible	65	167
Passifs d'impôt différé (Note 19)	355	327
Autres passifs (Note 13)	26 111	24 858
	131 748	131 672
Billets et débiteures subordonnés (Note 14)	8 864	11 318
Passif au titre des actions privilégiées	26	26
Passif au titre des titres de fiducie de capital (Note 15)	1 749	2 224
Total du passif	775 248	762 106
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 923,7 au 30 avril 2013 et 918,2 au 31 oct. 2012) (Note 16)	19 133	18 691
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 135,8 au 30 avril 2013 et 135,8 au 31 oct. 2012) (Note 16)	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (en millions d'actions autodétenues : (1,6) au 30 avril 2013 et (2,1) au 31 oct. 2012) (Note 16)	(126)	(166)
Actions autodétenues – privilégiées (en millions d'actions autodétenues : néant au 30 avril 2013 et néant au 31 oct. 2012) (Note 16)	-	(1)
Surplus d'apport	190	196
Résultats non distribués	23 674	21 763
Cumul des autres éléments du résultat global	3 401	3 645
	49 667	47 523
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 492	1 477
Total des capitaux propres	51 159	49 000
Total du passif et des capitaux propres	826 407 \$	811 106 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits d'intérêts				
Prêts	4 476 \$	4 419 \$	8 952 \$	8 831 \$
Valeurs mobilières				
Intérêts	713	817	1 488	1 654
Dividendes	253	229	514	435
Dépôts auprès de banques	26	18	46	47
	5 468	5 483	11 000	10 967
Charges d'intérêts				
Dépôts	1 025	1 152	2 144	2 325
Passifs de titrisation	225	261	464	523
Billets et débentures subordonnés	115	153	232	307
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	37	43	78	86
Divers	164	194	334	359
	1 566	1 803	3 252	3 600
Produits d'intérêts nets	3 902	3 680	7 748	7 367
Produits autres que d'intérêts				
Services de placement et de valeurs mobilières	709	681	1 377	1 313
Commissions sur crédit	189	191	392	372
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières (Note 4)	107	120	237	159
Produits (pertes) de négociation	(36)	(45)	(116)	(2)
Frais de services	440	425	894	866
Services de cartes	320	249	591	495
Produits d'assurance, déduction faite des règlements et des charges connexes	294	330	619	611
Honoraires de fiducie	40	40	75	76
Autres produits (pertes)	35	79	154	135
	2 098	2 070	4 223	4 025
Total des produits	6 000	5 750	11 971	11 392
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	417	388	802	792
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel (Note 18)	1 884	1 829	3 778	3 613
Charges d'occupation des locaux, amortissement compris	364	342	715	671
Charges de matériel et de mobilier, amortissement compris	205	195	410	403
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	124	121	242	231
Marketing et développement des affaires	171	164	320	290
Frais liés aux activités de courtage	83	77	159	153
Services professionnels et services-conseils	254	177	462	399
Communications	68	69	138	141
Divers	473	398	897	1 020
	3 626	3 372	7 121	6 921
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	1 957	1 990	4 048	3 679
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	291	351	651	623
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat (Note 9)	57	54	116	115
Résultat net	1 723	1 693	3 513	3 171
Dividendes sur actions privilégiées	49	49	98	98
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 674 \$	1 644 \$	3 415 \$	3 073 \$
Attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26 \$	26 \$	52 \$	52 \$
Actionnaires ordinaires	1 648	1 618	3 363	3 021
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 20)				
De base	920,9	904,1	918,8	902,6
Dilué	923,7	912,6	923,2	911,0
Résultat par action (en dollars) (Note 20)				
De base	1,79 \$	1,79 \$	3,66 \$	3,35 \$
Dilué	1,78	1,78	3,65	3,33
Dividendes par action (en dollars)	0,81	0,72	1,58	1,40

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Résultat net	1 723 \$	1 693 \$	3 513 \$	3 171 \$
Autres éléments du résultat global, après impôt sur le résultat				
Variation des profits latents (pertes latentes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ¹	136	153	43	303
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	(77)	(81)	(167)	(95)
Variation nette des profits latents (pertes latentes) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger	396	(579)	309	(350)
Profits nets (pertes nettes) de change des activités de couverture ³	(146)	242	(108)	138
Variation des profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁴	358	(563)	300	47
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les couvertures de flux de trésorerie ⁵	(324)	(90)	(621)	(410)
	343	(918)	(244)	(367)
Résultat global pour la période	2 066 \$	775 \$	3 269 \$	2 804 \$
Attribuable aux :				
Actionnaires privilégiés	49 \$	49 \$	98 \$	98 \$
Actionnaires ordinaires	1 991	700	3 119	2 654
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26	26	52	52

¹ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 88 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 56 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2012). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 29 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 113 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2012).

² Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 58 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 45 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2012). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 99 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 47 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2012).

³ Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 52 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 81 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2012). Déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur le résultat de 39 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 46 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2012).

⁴ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 190 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2013 (recouvrement d'impôt sur le résultat de 256 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2012). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 170 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013 (recouvrement d'impôt sur le résultat de 2 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2012).

⁵ Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 174 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 4 millions de dollars pour les trois mois clos le 30 avril 2012). Déduction faite d'une charge d'impôt sur le résultat de 315 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2013 (charge d'impôt sur le résultat de 164 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2012).

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global seront reclassés dans l'état du résultat consolidé intermédiaire au cours de périodes ultérieures.

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Actions ordinaires (Note 16)				
Solde au début de la période	19 023 \$	17 727 \$	18 691 \$	17 491 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	33	116	95	173
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	77	231	347	410
Solde à la fin de la période	19 133	18 074	19 133	18 074
Actions privilégiées (Note 16)				
Solde au début de la période	3 395	3 395	3 395	3 395
Solde à la fin de la période	3 395	3 395	3 395	3 395
Actions autodétenues – ordinaires (Note 16)				
Solde au début de la période	(135)	(157)	(166)	(116)
Achat d'actions	(728)	(692)	(1 534)	(1 560)
Vente d'actions	737	686	1 574	1 513
Solde à la fin de la période	(126)	(163)	(126)	(163)
Actions autodétenues – privilégiées (Note 16)				
Solde au début de la période	(3)	–	(1)	–
Achat d'actions	(18)	(24)	(33)	(39)
Vente d'actions	21	23	34	38
Solde à la fin de la période	–	(1)	–	(1)
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	185	214	196	212
Prime nette (escompte net) sur la vente d'actions autodétenues	5	–	(2)	8
Options sur actions (Note 17)	–	(15)	(6)	(21)
Divers	–	1	2	1
Solde à la fin de la période	190	200	190	200
Résultats non distribués				
Solde au début de la période	22 772	19 003	21 763	18 213
Résultat net attribuable aux actionnaires	1 697	1 667	3 461	3 119
Dividendes sur actions ordinaires	(746)	(651)	(1 452)	(1 264)
Dividendes sur actions privilégiées	(49)	(49)	(98)	(98)
Solde à la fin de la période	23 674	19 970	23 674	19 970
Cumul des autres éléments du résultat global				
<i>Profit net latent (perte nette latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente :</i>				
Solde au début de la période	1 292	1 085	1 475	949
Autres éléments du résultat global	59	72	(124)	208
Solde à la fin de la période	1 351	1 157	1 351	1 157
<i>Profit net latent (perte nette latente) de change sur les participations dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture :</i>				
Solde au début de la période	(475)	(339)	(426)	(464)
Autres éléments du résultat global	250	(337)	201	(212)
Solde à la fin de la période	(225)	(676)	(225)	(676)
<i>Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :</i>				
Solde au début de la période	2 241	3 131	2 596	2 841
Autres éléments du résultat global	34	(653)	(321)	(363)
Solde à la fin de la période	2 275	2 478	2 275	2 478
Total	3 401	2 959	3 401	2 959
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales				
Solde au début de la période	1 485	1 489	1 477	1 483
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	26	26	52	52
Divers	(19)	(30)	(37)	(50)
Solde à la fin de la période	1 492	1 485	1 492	1 485
Total des capitaux propres	51 159 \$	45 919 \$	51 159 \$	45 919 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non audité)

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Flux de trésorerie des activités opérationnelles				
Résultat net avant impôt sur le résultat	2 014 \$	2 044 \$	4 164 \$	3 794 \$
Ajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets des activités opérationnelles				
Provision pour pertes sur créances (Note 5)	417	388	802	792
Amortissement	129	121	257	255
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	124	121	242	231
Pertes nettes (profits nets) sur les valeurs mobilières (Note 4)	(107)	(120)	(237)	(159)
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée (Note 9)	(57)	(54)	(116)	(115)
Impôt différé	226	117	235	159
Variations des actifs et passifs opérationnels				
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 11, 13)	(26)	125	(286)	(220)
Valeurs mobilières vendues à découvert	5 814	(72)	6 588	6 146
Prêts et valeurs mobilières détenus à des fins de transaction	3 221	(415)	(83)	(11 648)
Prêts	(8 973)	(3 279)	(14 646)	(10 872)
Dépôts	5 866	(1 231)	17 687	16 092
Dérivés	(706)	1 897	(1 844)	2 130
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	160	24	58	(1 259)
Passifs de titrisation	1 208	2 050	104	1 242
Divers	2 763	(3 654)	352	(1 302)
Impôt sur le résultat payé	(377)	(364)	(683)	(823)
Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles	11 696	(2 302)	12 594	4 443
Flux de trésorerie des activités de financement				
Variation des valeurs mobilières mises en pension	(7 333)	2 654	(8 805)	11 539
Remboursement de billets et de débetures subordonnés (Note 14)	-	-	(2 500)	-
Remboursement ou rachat de passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital (Note 15)	(119)	10	(475)	(2)
Écart de change sur les billets et débetures subordonnés émis en monnaie étrangère et autres	30	(14)	46	32
Émission d'actions ordinaires (Note 16)	27	96	75	140
Vente d'actions autodétenues (Note 16)	763	709	1 606	1 559
Achat d'actions autodétenues (Note 16)	(746)	(716)	(1 567)	(1 599)
Dividendes versés	(718)	(469)	(1 203)	(952)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(26)	(26)	(52)	(52)
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(8 122)	2 244	(12 875)	10 665
Flux de trésorerie des activités d'investissement				
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	10 586	(5 270)	1 941	2 740
Activités relatives aux valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance				
Achats	(15 665)	(13 593)	(26 127)	(29 458)
Produit tiré des échéances	5 737	13 121	18 959	21 882
Produit tiré des ventes	4 929	8 129	11 348	11 533
Achats nets de locaux, de matériel et d'autres actifs amortissables	(197)	(109)	(276)	(346)
Valeurs mobilières prises en pension (mises en pension)	(2 494)	(1 973)	652	(14 611)
Trésorerie nette acquise (payée) dans le cadre d'acquisitions (Note 8)	(6 569)	-	(6 569)	(6 839)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(3 673)	305	(72)	(15 099)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	5	(30)	(41)	(18)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(94)	217	(394)	(9)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période	3 136	2 870	3 436	3 096
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période	3 042 \$	3 087 \$	3 042 \$	3 087 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie				
Montant des intérêts payés au cours de la période	1 602 \$	1 688 \$	3 576 \$	3 797 \$
Montant des intérêts reçus au cours de la période	5 225	5 264	10 524	10 509
Montant des dividendes reçus au cours de la période	237	208	507	418

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

NOTE 1 : NATURE DES ACTIVITÉS

INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada). Les actionnaires d'une banque ne sont pas responsables, en tant que tels, des dettes, actes ou défauts de celle-ci, sauf dans les cas prévus par la *Loi sur les banques*. La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La Banque est issue de la fusion, le 1^{er} février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La Banque est constituée au Canada, et son siège social et sa principale place d'affaires sont situés au 66 Wellington Street West, Toronto (Ontario). La TD offre ses services dans quatre grands secteurs opérationnels qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, et Services bancaires de gros.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints dressés par la Banque et les principes comptables qu'elle a suivis sont conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur une base résumée selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), à l'aide des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2012 de la Banque, ainsi qu'en appliquant la modification de méthode comptable décrite à la note 2 ci-dessous au cours de la période écoulée.

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations, pose des hypothèses et exerce son jugement à l'égard des montants présentés d'actifs, de passifs, de produits et de charges, et de l'information à fournir à l'égard des actifs ou passifs éventuels, comme il est décrit plus en détail à la note 3 des états financiers consolidés annuels 2012 de la Banque. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer des montants estimatifs, au fur et à mesure que surviennent des événements qui les confirment.

Les états financiers consolidés intermédiaires pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013 ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque, conformément à une résolution du comité d'audit, le 22 mai 2013.

Puisque les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations à fournir normalement requises pour des états financiers consolidés annuels, ils doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels de 2012 et les notes figurant aux pages 89 à 183 du rapport annuel 2012 de la Banque et les passages ombragés du rapport de gestion de 2012 inclus aux pages 68 à 79 du rapport annuel 2012 de la Banque. Certaines informations sont présentées dans les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, comme le permettent les IFRS, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de certains éléments comptabilisés à la juste valeur comme il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés annuels 2012 de la Banque.

NOTE 2 : MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES AU COURS DE LA PÉRIODE ÉCOULÉE ET FUTURES

MODIFICATION DE MÉTHODE COMPTABLE AU COURS DE LA PÉRIODE ÉCOULÉE

La Banque a adopté la modification suivante.

PRÉSENTATION DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le 1^{er} novembre 2012, la Banque a adopté les amendements d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (IAS 1), publiés en juin 2011, qui exigent que les entités regroupent les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global selon qu'ils seront ou non reclassés à l'état du résultat consolidé au cours des périodes ultérieures. Les amendements ne visent pas à établir quels éléments doivent être présentés dans les autres éléments du résultat global et n'ont rien changé à l'option de présenter les éléments après impôt. Les amendements d'IAS 1 ont été appliqués de manière rétrospective et n'ont pas d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie et le résultat net de la Banque.

MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais n'étaient pas encore en vigueur en date de la publication des états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'application de ces normes sur les états financiers consolidés et les adoptera lorsqu'elles seront en vigueur.

Consolidation

Les normes nouvelles et modifiées portant sur les états financiers consolidés sont les suivantes :

- IFRS 10, *États financiers consolidés* (IFRS 10), qui remplace IAS 27, *États financiers consolidés et individuels* (IAS 27), et SIC-12, *Consolidation – entités ad hoc* (SIC-12);
- IFRS 11, *Partenariats* (IFRS 11);
- IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (IFRS 12);
- IAS 27 (révisée en 2011), *États financiers individuels* (IAS 27R), qui a été amendée pour la rendre conforme aux changements amenés par la publication d'IFRS 10 et d'IFRS 11.

Les normes et les amendements ont donné lieu à une définition révisée du contrôle qui s'applique à toutes les entités. Les normes susmentionnées entrent toutes en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et doivent être appliquées de manière rétrospective. Leur adoption obligera la Banque à réévaluer ses analyses sur toutes ses entités ad hoc aux fins de la consolidation ainsi que sur ses liens conservés avec d'autres entités tierces, et entraînera possiblement la présentation d'informations additionnelles. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces normes.

Évaluation de la juste valeur

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (IFRS 13), fournit des indications sur l'évaluation de la juste valeur et sur l'information à fournir sur les évaluations de la juste valeur. IFRS 13 s'applique aux autres normes IFRS qui exigent ou permettent les évaluations à la juste valeur ou la présentation d'information sur les évaluations de la juste valeur et établit un cadre sur la façon d'évaluer la juste valeur à l'aide des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché, y compris les hypothèses sur les risques. IFRS 13 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et est applicable de façon prospective. Cette nouvelle norme ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie ou le résultat net de la Banque.

Avantages du personnel

Les amendements d'IAS 19, *Avantages du personnel* (IAS 19), publiés en juin 2011, éliminent la possibilité d'utiliser la méthode du corridor pour calculer les écarts actuariels, de telle sorte que la Banque devra comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Les coûts au titre des services rendus, en plus des charges d'intérêts nettes ou des produits d'intérêts nets, sont calculés en appliquant le taux d'actualisation à l'excédent ou au déficit net au titre des prestations définies et seront comptabilisés dans l'état du résultat consolidé. Les coûts de modifications de régime seront comptabilisés au cours de la période d'une modification de régime, que les droits soient acquis ou non. De plus, la Banque comptabilisera une obligation au titre des indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'elle ne pourra plus se rétracter de l'offre d'indemnités de fin de contrat de travail ou qu'elle comptabilisera des frais de restructuration s'y rapportant. Les amendements d'IAS 19 sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et sont applicables rétrospectivement. La Banque évalue actuellement l'incidence des amendements d'IAS 19.

Présentation et informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

En décembre 2011, l'IASB a publié les amendements suivants relatifs à la compensation des instruments financiers :

- IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), qui fournit les obligations d'information courantes visant à aider les investisseurs et les autres utilisateurs à mieux évaluer l'incidence ou l'incidence potentielle des accords de compensation sur la situation financière d'une société;
- IAS 32, *Instruments financiers : Présentation* (IAS 32), qui clarifie les exigences actuelles pour la compensation des actifs financiers et des passifs financiers.

Les amendements d'IFRS 7 entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, soit le 1^{er} novembre 2013 pour la Banque. Les amendements d'IAS 32 entrent en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014, soit le 1^{er} novembre 2014 pour la Banque. Les deux amendements doivent être appliqués de manière rétrospective. Les amendements d'IFRS 7 et d'IAS 32 ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière, les flux de trésorerie et le résultat net de la Banque.

Instruments financiers

IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), reflète les travaux de l'IASB sur le remplacement de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), et sera achevée et appliquée en trois phases distinctes : 1) Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers; 2) Modèles de dépréciation; et 3) Comptabilité de couverture. Des exigences générales relatives à la comptabilité de couverture seront ajoutées dans le cadre de la phase 3 du projet d'IFRS 9, mais la question de la comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet d'IFRS 9 et sera dorénavant considérée dans une norme distincte qui sera publiée séparément. L'IASB a décidé en novembre 2011 de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 9 aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015, soit le 1^{er} novembre 2015 pour la Banque, et a convenu provisoirement de restreindre la révision d'IFRS 9. La Banque évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 ainsi que de tout futur amendement potentiel de cette norme, y compris la comptabilité de macro-couverture proposée.

NOTE 3 : JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers comme les terrains, les constructions et le matériel, ainsi que le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, notamment les relations clients, qui sont importants pour la Banque.

Actifs et passifs financiers

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2013		31 octobre 2012	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	3 042	\$ 3 042	\$ 3 436	\$ 3 436
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	19 751	19 751	21 692	21 692
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	31 497	\$ 31 497	\$ 34 563	\$ 34 563
Autres titres de créance	7 788	7 788	7 887	7 887
Titres de capitaux propres	41 536	41 536	37 691	37 691
Prêts détenus à des fins de transaction	9 667	9 667	8 271	8 271
Marchandises	4 046	4 046	6 034	6 034
Droits conservés	80	80	85	85
Total des prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	94 614	\$ 94 614	\$ 94 531	\$ 94 531
Dérivés	60 402	60 402	60 919	60 919
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	6 113	6 113	6 173	6 173
Valeurs mobilières disponibles à la vente				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	43 632	\$ 43 632	\$ 61 365	\$ 61 365
Autres titres de créance	34 172	34 172	33 864	33 864
Titres de capitaux propres ¹	2 193	2 193	2 083	2 083
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction ²	1 080	1 080	1 264	1 264
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	81 077	\$ 81 077	\$ 98 576	\$ 98 576
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance³				
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement	11 393	\$ 11 431	\$ -	\$ -
Autres titres de créance	1 458	1 458	-	-
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	12 851	\$ 12 889	\$ -	\$ -
Valeurs mobilières prises en pension	68 546	\$ 68 546	\$ 69 198	\$ 69 198
Prêts	428 680	432 396	408 848	412 409
Engagements de clients au titre d'acceptations	8 829	8 829	7 223	7 223
Autres actifs	11 457	11 457	10 320	10 320
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts détenus à des fins de transaction	43 104	\$ 43 104	\$ 38 774	\$ 38 774
Dérivés	62 636	62 636	64 997	64 997
Passifs de titrisation à la juste valeur	25 995	25 995	25 324	25 324
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	15	15	17	17
Dépôts	501 111	502 762	487 754	490 071
Acceptations	8 829	8 829	7 223	7 223
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	40 023	40 023	33 435	33 435
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	30 011	30 011	38 816	38 816
Passifs de titrisation au coût amorti	25 623	26 065	26 190	26 581
Autres passifs	19 737	19 737	18 489	18 489
Billets et débentures subordonnés	8 864	9 721	11 318	12 265
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	1 775	2 425	2 250	2 874

¹ Au 30 avril 2013, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres dans le portefeuille de titres disponibles à la vente de 6 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 octobre 2012) est réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix coté sur des marchés actifs.

² Comprendent les autres titres de créance de 1 080 millions de dollars au 30 avril 2013 (1 264 millions de dollars au 31 octobre 2012).

³ Comprendent des titres de créance reclassés hors de la catégorie disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Pour connaître la valeur comptable et la juste valeur des titres de créance reclassés, se reporter à la note 4, Valeurs mobilières.

Hiérarchie d'évaluation de la juste valeur

Les IFRS précisent les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction de la fiabilité des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation.

Le tableau ci-après présente, au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012, le classement dans les niveaux de la hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur de chaque actif et passif financier évalué à la juste valeur.

Hiérarchie pour l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2013				31 octobre 2012			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS								
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	900	\$ 9 512	\$ –	\$ 10 412	\$ 3 556	\$ 11 649	\$ –	\$ 15 205
Provinces	1	4 784	–	4 785	–	3 731	–	3 731
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	1 189	11 109	–	12 298	1 932	8 889	–	10 821
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	2 785	–	2 785	–	3 510	–	3 510
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 217	–	1 217	–	1 296	–	1 296
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	–	2 464	17	2 481	–	2 223	17	2 240
Autres émetteurs	–	5 262	45	5 307	–	5 590	57	5 647
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	32 352	9 083	13	41 448	31 740	5 850	77	37 667
Actions privilégiées	31	6	51	88	24	–	–	24
Prêts détenus à des fins de transaction	–	9 667	–	9 667	–	8 271	–	8 271
Marchandises	4 046	–	–	4 046	6 034	–	–	6 034
Droits conservés	–	–	80	80	–	–	85	85
	38 519	\$ 55 889	\$ 206	\$ 94 614	\$ 43 286	\$ 51 009	\$ 236	\$ 94 531
Dérivés								
Dérivés de taux	2	\$ 35 659	\$ –	\$ 35 661	\$ 7	\$ 38 605	\$ 7	\$ 38 619
Dérivés de change	237	14 386	15	14 638	140	13 116	16	13 272
Dérivés de crédit	–	14	7	21	–	37	12	49
Dérivés d'actions	–	8 872	787	9 659	–	7 755	691	8 446
Contrats de marchandises	94	322	7	423	131	379	23	533
	333	\$ 59 253	\$ 816	\$ 60 402	\$ 278	\$ 59 892	\$ 749	\$ 60 919
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières	612	\$ 5 490	\$ –	\$ 6 102	\$ 603	\$ 5 557	\$ –	\$ 6 160
Prêts	–	–	11	11	–	–	13	13
	612	\$ 5 490	\$ 11	\$ 6 113	\$ 603	\$ 5 557	\$ 13	\$ 6 173
Valeurs mobilières disponibles à la vente¹								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	4 231	\$ 3 329	\$ –	\$ 7 560	\$ 6 533	\$ 4 322	\$ –	\$ 10 855
Provinces	–	2 494	–	2 494	–	2 503	–	2 503
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	126	23 712	–	23 838	125	29 530	–	29 655
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	–	8 365	2	8 367	–	17 208	2	17 210
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	1 373	–	1 373	–	1 142	–	1 142
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières	899	24 151	–	25 050	–	25 045	–	25 045
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	971	–	971	–	961	–	961
Obligations de sociétés et autres	–	8 097	54	8 151	–	7 801	57	7 858
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires ²	198	323	1 486	2 007	197	206	1 443	1 846
Actions privilégiées	–	36	144	180	–	69	163	232
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction³	–	856	224	1 080	–	1 099	165	1 264
	5 454	\$ 73 707	\$ 1 910	\$ 81 071	\$ 6 855	\$ 89 886	\$ 1 830	\$ 98 571
Valeurs mobilières prises en pension	–	\$ 7 658	\$ –	\$ 7 658	–	\$ 9 340	\$ –	\$ 9 340
PASSIFS FINANCIERS								
Dépôts détenus à des fins de transaction								
	–	\$ 42 153	\$ 951	\$ 43 104	–	\$ 37 674	\$ 1 100	\$ 38 774
Dérivés								
Dérivés de taux	5	\$ 30 935	\$ 97	\$ 31 037	\$ 8	\$ 33 084	\$ 104	\$ 33 196
Dérivés de change	202	20 218	14	20 434	105	21 547	14	21 666
Dérivés de crédit	–	290	7	297	–	236	11	247
Dérivés d'actions	–	9 368	1 104	10 472	–	8 268	1 011	9 279
Contrats de marchandises	79	313	4	396	103	495	11	609
	286	\$ 61 124	\$ 1 226	\$ 62 636	\$ 216	\$ 63 630	\$ 1 151	\$ 64 997
Passifs de titrisation à la juste valeur								
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	\$ 25 995	\$ –	\$ 25 995	–	\$ 25 324	\$ –	\$ 25 324
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert								
	17 756	\$ 22 232	\$ 35	\$ 40 023	\$ 15 125	\$ 18 289	\$ 21	\$ 33 435
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension								
	–	\$ 6 770	\$ –	\$ 6 770	–	\$ 10 232	\$ –	\$ 10 232

¹ Au 30 avril 2013, la valeur comptable de certains titres de capitaux propres disponibles à la vente de 6 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 octobre 2012) est réputée se rapprocher de la juste valeur en l'absence de prix coté sur des marchés actifs.

² Au 30 avril 2013, les actions ordinaires comprennent la juste valeur des actions de la Réserve fédérale et des actions de la Federal Home Loan Bank de 967 millions de dollars (956 millions de dollars au 31 octobre 2012), remboursables par l'émetteur au coût, lequel se rapproche de la juste valeur. Ces titres ne peuvent pas être négociés sur le marché, et ils n'ont donc pas fait l'objet de l'analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3.

³ Au 30 avril 2013, incluent des titres de créance de sociétés et autres titres de créance de 1 080 millions de dollars (1 264 millions de dollars au 31 octobre 2012).

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2013 et 2012.

Les tableaux ci-après font le rapprochement des variations de la juste valeur de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes de niveau 3 pour les trois mois et six mois clos respectivement les 30 avril 2013 et 2012.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2013	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ²
	Juste valeur au 1 ^{er} févr. 2013	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	- \$	- \$	- \$	50 \$	- \$	(50) \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	21	1	-	12	-	(17)	-	-	17	-
Autres émetteurs	15	1	-	142	-	(133)	21	(1)	45	-
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	-	-	-	13	-	-	-	-	13	-
Actions privilégiées	38	-	-	51	-	(38)	-	-	51	-
Droits conservés	85	1	-	-	2	(8)	-	-	80	(4)
	159 \$	3 \$	- \$	268 \$	2 \$	(246) \$	21 \$	(1) \$	206 \$	(4) \$
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	12 \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	(2) \$	- \$	- \$	11 \$	(1) \$
	12 \$	1 \$	- \$	- \$	- \$	(2) \$	- \$	- \$	11 \$	(1) \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	2 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 \$	- \$
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres	56	-	(2)	-	-	-	-	-	54	(2)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 481	7	3	18	-	(23)	-	-	1 486	3
Actions privilégiées	145	-	(1)	-	-	-	-	-	144	(1)
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction	217	3	2	-	-	2	-	-	224	7
	1 901 \$	10 \$	2 \$	18 \$	- \$	(21) \$	- \$	- \$	1 910 \$	7 \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2013	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} févr. 2013	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
Dérivés ⁴										
Dérivés de taux	92 \$	10 \$	- \$	- \$	- \$	(5) \$	- \$	- \$	97 \$	11 \$
Dérivés de change	(2)	(1)	-	-	-	2	-	-	(1)	1
Dérivés d'actions	394	(20)	-	(49)	61	(69)	-	-	317	(18)
Contrats de marchandises	(4)	-	-	-	-	1	-	-	(3)	(1)
	480 \$	(11) \$	- \$	(49) \$	61 \$	(71) \$	- \$	- \$	410 \$	(7) \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	25 \$	(34) \$	- \$	- \$	41 \$	(17) \$	- \$	- \$	15 \$	(34) \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	10 \$	- \$	- \$	(4) \$	- \$	29 \$	- \$	- \$	35 \$	- \$

¹ Les profits (pertes) sur actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation, et les autres produits (pertes), dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 30 avril 2013 d'actifs dérivés de 816 millions de dollars (852 millions de dollars au 1^{er} février 2013) et de passifs dérivés de 1 266 millions de dollars (1 332 millions de dollars au 1^{er} février 2013), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avril 2013	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2012	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Provinces	– \$	– \$	– \$	50 \$	– \$	(50) \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	17	1	–	15	–	(30)	18	(4)	17	(1)
Autres émetteurs	57	2	–	144	–	(176)	21	(3)	45	–
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	77	–	–	13	–	(77)	–	–	13	–
Actions privilégiées	–	–	–	89	–	(38)	–	–	51	–
Droits conservés	85	5	–	–	9	(19)	–	–	80	(6)
	236 \$	8 \$	– \$	311 \$	9 \$	(390) \$	39 \$	(7) \$	206 \$	(7) \$
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	13 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	(4) \$	– \$	– \$	11 \$	(2) \$
	13 \$	2 \$	– \$	– \$	– \$	(4) \$	– \$	– \$	11 \$	(2) \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 \$	– \$
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres	57	1	(2)	–	–	(2)	–	–	54	(2)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 443	27	12	63	–	(59)	–	–	1 486	17
Actions privilégiées	163	(1)	(13)	–	–	(5)	–	–	144	15
Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction	165	5	7	–	–	(5)	52	–	224	9
	1 830 \$	32 \$	4 \$	63 \$	– \$	(71) \$	52 \$	– \$	1 910 \$	39 \$
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
Dérivés ⁴	1 100 \$	(35) \$	– \$	– \$	126 \$	(234) \$	4 \$	(10) \$	951 \$	11 \$
Dérivés de taux	97 \$	(7) \$	– \$	– \$	– \$	7 \$	– \$	– \$	97 \$	5 \$
Dérivés de change	(2)	2	–	–	–	1	(2)	–	(1)	2
Dérivés de crédit	(1)	1	–	–	–	–	–	–	–	2
Dérivés d'actions	320	56	–	(77)	104	(86)	–	–	317	58
Contrats de marchandises	(12)	5	–	–	–	4	–	–	(3)	2
	402 \$	57 \$	– \$	(77) \$	104 \$	(74) \$	(2) \$	– \$	410 \$	69 \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	17 \$	(32) \$	– \$	– \$	68 \$	(38) \$	– \$	– \$	15 \$	(37) \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	21 \$	– \$	– \$	(22) \$	– \$	36 \$	– \$	– \$	35 \$	– \$

¹ Les profits (pertes) sur actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes), dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 30 avril 2013 d'actifs dérivés de 816 millions de dollars (749 millions de dollars au 1^{er} novembre 2012) et de passifs dérivés de 1 226 millions de dollars (1 151 millions de dollars au 1^{er} novembre 2012), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)		Activités			Transferts		Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³		
	Juste valeur au 1 ^{er} févr. 2012	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avr. 2012	
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	1 \$	– \$	– \$	1 \$	– \$	(1) \$	– \$	(1) \$	– \$	– \$
Provinces	10	–	–	–	–	(9)	–	(1)	–	–
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	28	1	–	2	–	(14)	18	(4)	31	1
Autres émetteurs	124	2	–	22	–	(60)	1	(46)	43	(2)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	–	–	–	11	–	–	–	–	11	–
Prêts détenus à des fins de transaction	–	–	–	2	–	–	3	–	5	–
Droits conservés	52	–	–	–	2	(3)	–	–	51	–
	215 \$	3 \$	– \$	38 \$	2 \$	(87) \$	22 \$	(52) \$	141 \$	(1) \$
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	11 \$	4 \$	– \$	– \$	– \$	(2) \$	– \$	– \$	13 \$	1 \$
	11 \$	4 \$	– \$	– \$	– \$	(2) \$	– \$	– \$	13 \$	1 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres	24 \$	– \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	25 \$	1 \$
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 483	3	10	4	–	(39)	–	–	1 461	10
Actions privilégiées	153	–	10	–	–	(8)	–	–	155	10
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	166	3	(1)	–	–	(7)	–	–	161	(6)
	1 826 \$	6 \$	20 \$	4 \$	– \$	(54) \$	– \$	– \$	1 802 \$	15 \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)		Activités			Transferts		Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³		
	Juste valeur au 1 ^{er} févr. 2012	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3	Juste valeur au 30 avr. 2012	
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
Dépôts	1 086 \$	(7) \$	– \$	– \$	130 \$	(103) \$	– \$	– \$	1 106 \$	(5) \$
Dérivés⁴										
Dérivés de taux	103 \$	(14) \$	– \$	(1) \$	– \$	1 \$	– \$	– \$	89 \$	(9) \$
Dérivés de change	(2)	1	–	–	–	(1)	–	–	(2)	1
Dérivés de crédit	8	2	–	–	–	–	–	–	10	3
Dérivés d'actions	323	34	–	(46)	62	(30)	–	–	343	34
Contrats de marchandises	(8)	(4)	–	–	–	(2)	–	1	(13)	(4)
	424 \$	19 \$	– \$	(47) \$	62 \$	(32) \$	– \$	1 \$	427 \$	25 \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	24 \$	35 \$	– \$	– \$	55 \$	(68) \$	– \$	– \$	46 \$	35 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	2 \$	– \$	– \$	(1) \$	– \$	23 \$	– \$	(11) \$	13 \$	4 \$

¹ Les profits (pertes) sur actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes), dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 30 avril 2012 d'actifs dérivés de 765 millions de dollars (728 millions de dollars au 1^{er} février 2012) et de passifs dérivés de 1 192 millions de dollars (1 152 millions de dollars au 1^{er} février 2012), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Rapprochement des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	Total des profits réalisés et latents (pertes réalisées et latentes)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avr. 2012	Variation des profits latents (pertes latentes) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2011	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
ACTIFS FINANCIERS										
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction										
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement										
Obligations des gouvernements canadiens										
Fédéral	– \$	– \$	– \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	(1) \$	– \$	– \$
Provinces	5	–	–	3	–	(11)	5	(2)	–	–
Autres titres de créance										
Émetteurs canadiens	30	2	–	10	–	(24)	22	(9)	31	1
Autres émetteurs	79	5	–	99	–	(97)	32	(75)	43	(1)
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	–	–	–	11	–	–	–	–	11	–
Prêts détenus à des fins de transaction	3	–	–	2	–	(3)	3	–	5	–
Droits conservés	52	3	–	–	4	(8)	–	–	51	3
	169 \$	10 \$	– \$	126 \$	4 \$	(143) \$	62 \$	(87) \$	141 \$	3 \$
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
Prêts	8 \$	9 \$	– \$	– \$	– \$	(4) \$	– \$	– \$	13 \$	4 \$
	8 \$	9 \$	– \$	– \$	– \$	(4) \$	– \$	– \$	13 \$	4 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente										
Autres titres de créance										
Obligations de sociétés et autres	24 \$	– \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	25 \$	1 \$
Titres de capitaux propres										
Actions ordinaires	1 524	26	(12)	26	–	(103)	–	–	1 461	15
Actions privilégiées	190	1	18	–	–	(54)	–	–	155	18
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction										
	158	6	(5)	–	–	(5)	7	–	161	(15)
	1 896 \$	33 \$	2 \$	26 \$	– \$	(162) \$	7 \$	– \$	1 802 \$	19 \$

	Total des pertes réalisées et latentes (profits réalisés et latents)			Activités			Transferts		Juste valeur au 30 avr. 2012	Variation des pertes latentes (profits latents) sur les instruments encore détenus ³
	Juste valeur au 1 ^{er} nov. 2011	Inclus dans le résultat net ¹	Inclus dans les autres éléments du résultat global	Achats	Émissions	Divers ²	Au niveau 3	Hors du niveau 3		
PASSIFS FINANCIERS										
Dépôts détenus à des fins de transaction										
Dérivés⁴										
Dérivés de taux	81 \$	4 \$	– \$	5 \$	– \$	(1) \$	– \$	– \$	89 \$	9 \$
Dérivés de change	(2)	–	–	–	–	–	–	–	(2)	–
Dérivés de crédit	10	(2)	–	–	–	2	(2)	2	10	(1)
Dérivés d'actions	343	19	–	(78)	104	(45)	–	–	343	19
Contrats de marchandises	1	(15)	–	–	–	–	–	1	(13)	(13)
	433 \$	6 \$	– \$	(73) \$	104 \$	(44) \$	(2) \$	3 \$	427 \$	14 \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net										
	27 \$	9 \$	– \$	– \$	99 \$	(89) \$	– \$	– \$	46 \$	9 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert										
	2 \$	– \$	– \$	(2) \$	– \$	25 \$	2 \$	(14) \$	13 \$	4 \$

¹ Les profits (pertes) sur actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les profits nets (pertes nettes) sur les valeurs mobilières, les produits (pertes) de négociation et les autres produits (pertes), dans l'état du résultat consolidé intermédiaire.

² Consistent en des ventes et des règlements.

³ Les variations des profits latents (pertes latentes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

⁴ Composés au 30 avril 2012 d'actifs dérivés de 765 millions de dollars (685 millions de dollars au 1^{er} novembre 2011) et de passifs dérivés de 1 192 millions de dollars (1 118 millions de dollars au 1^{er} novembre 2011), qui ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.

Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau présentés dans les tableaux ci-dessus sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des données de marché observables importantes ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque la juste valeur de l'instrument, qui était auparavant établie selon des techniques d'évaluation faisant appel à des données de marché observables importantes, est maintenant établie selon des techniques d'évaluation intégrant des données non observables importantes.

Le tableau ci-dessous présente l'effet qu'aurait pu avoir l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles sur les actifs financiers et les passifs financiers détenus, au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012, et qui sont classés dans le niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur. Pour les dérivés de taux, la Banque a effectué une analyse de sensibilité sur la volatilité implicite non observable.

Pour les dérivés de crédit, la sensibilité a été calculée sur les écarts de crédit non observables au moyen d'hypothèses tenant compte des écarts de crédit liés à la position de l'obligation sous-jacente. La sensibilité des dérivés d'actions est calculée en utilisant des hypothèses raisonnablement possibles pour analyser les effets d'une variation de 5 % des dividendes, d'une variation de 10 % de la corrélation, d'une variation de 10 % du prix de l'action sous-jacente et d'une variation de (13) % à 33 % de la volatilité. La sensibilité des dépôts détenus à des fins de transaction est calculée en faisant varier les données non observables qui peuvent inclure la volatilité, les écarts de taux et la corrélation.

Analyse de sensibilité des actifs et passifs financiers de niveau 3

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2013		31 octobre 2012	
	Incidence sur l'actif net		Incidence sur l'actif net	
	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur	Diminution de la juste valeur	Augmentation de la juste valeur
ACTIFS FINANCIERS				
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction				
Titres de capitaux propres				
Actions ordinaires	1 \$	1 \$	4 \$	4 \$
Actions privilégiées	3	3	–	–
Droits conservés	6	3	7	3
	10 \$	7 \$	11 \$	7 \$
Dérivés				
Dérivés de taux	– \$	– \$	2 \$	2 \$
Dérivés d'actions	39	49	36	47
	39 \$	49 \$	38 \$	49 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente				
Autres titres de créance				
Obligations de sociétés et autres	2 \$	2 \$	2 \$	2 \$
Titres de capitaux propres				
Actions ordinaires	95	28	97	24
Actions privilégiées	8	8	8	8
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction	4	4	4	4
	109 \$	42 \$	111 \$	38 \$
PASSIFS FINANCIERS				
Dépôts détenus à des fins de transaction				
Dérivés				
Dérivés de taux	31 \$	19 \$	36 \$	26 \$
Dérivés d'actions	67	52	66	50
	98 \$	71 \$	102 \$	76 \$
Autres passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	3 \$	3 \$	3 \$	3 \$
Total	261 \$	176 \$	268 \$	179 \$

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR

Prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements détenus dans un portefeuille de négociation ou couverts sur le plan économique par des dérivés sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils répondent aux critères pertinents. La juste valeur des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était de 11 millions de dollars au 30 avril 2013 (13 millions de dollars au 31 octobre 2012), ce qui représente le risque de crédit maximum rattaché à ces prêts.

Ces prêts sont gérés dans les limites de risque approuvées par le groupe de gestion du risque de la Banque et sont couverts au titre du risque de crédit au moyen de dérivés de crédit.

Valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net

Certaines valeurs mobilières utilisées à l'appui des provisions d'assurance dans certaines filiales d'assurance de la Banque ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance est établie au moyen d'un facteur d'actualisation fondé sur le rendement des actifs investis utilisés à l'appui des provisions, les variations du facteur d'actualisation étant comptabilisées à l'état du résultat consolidé intermédiaire. Étant donné que ces valeurs mobilières sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, le profit latent ou la perte latente sur les valeurs mobilières est comptabilisé à l'état du résultat consolidé intermédiaire dans la même période qu'une tranche de la perte ou du profit résultant des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs d'assurance.

En outre, certaines valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques. Ces valeurs mobilières sont détenues dans le cadre de la stratégie globale de gestion du risque de taux d'intérêt de la Banque et ont été désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts.

Passifs de titrisation à la juste valeur

Les passifs de titrisation à la juste valeur comprennent les passifs de titrisation classés comme détenus à des fins de transaction et les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur d'un passif financier comprend le risque de crédit rattaché à ce passif financier. Les détenteurs des passifs de titrisation ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque, si bien que les variations du crédit de la Banque n'ont pas d'incidence sur le calcul de la juste valeur.

Le montant que la Banque serait contractuellement tenue de payer à l'échéance pour tous les passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net était de 286 millions de dollars moindre que la valeur comptable au 30 avril 2013 (445 millions de dollars moindre que la valeur comptable au 31 octobre 2012).

Autres passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque prend certains engagements de prêt envers des clients dans le but d'accorder un prêt hypothécaire à taux fixe. Ces engagements sont couverts économiquement par des dérivés et d'autres instruments financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les produits autres que d'intérêts. La désignation de ces engagements de prêt à la juste valeur par le biais du résultat net élimine une non-concordance comptable qui autrement surviendrait. Étant donné la nature à court terme de ces engagements de prêt, les variations du crédit de la Banque n'ont pas une incidence significative sur le calcul de la juste valeur.

Profit (perte) découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2013, le profit (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs et des passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net a été respectivement de 21 millions de dollars et 19 millions de dollars (respectivement de 14 millions de dollars et 5 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2012).

NOTE 4 : VALEURS MOBILIÈRES**RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION DANS LA CATÉGORIE DISPONIBLES À LA VENTE**

En 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance avaient été comptabilisés initialement à titre de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction évaluées à la juste valeur, et toutes les variations de juste valeur de même que tous les profits ou pertes réalisés à la cession étaient comptabilisés dans les produits de négociation. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement ces titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 1 080 millions de dollars au 30 avril 2013 (1 264 millions de dollars au 31 octobre 2012). Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013, des produits d'intérêts nets respectivement de 16 millions de dollars et de 33 millions de dollars après impôt (respectivement de 23 millions de dollars et de 55 millions de dollars après impôt pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2012) ont été comptabilisés à l'égard des titres de créance reclassés. L'augmentation de la juste valeur de ces titres de 0,4 million de dollars après impôt pour les trois mois clos le 30 avril 2013 et la diminution de la juste valeur de 7 millions de dollars après impôt pour les six mois clos à la même date (augmentation respectivement de 18 millions de dollars et de 11 millions de dollars après impôt pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2012) ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de ces titres de créance aurait été incluse dans les produits de négociation, ce qui aurait entraîné une augmentation du résultat net de 0,4 million de dollars après impôt pour les trois mois clos le 30 avril 2013 et une diminution du résultat net de 7 millions de dollars après impôt pour les six mois clos à la même date (augmentation respectivement de 18 millions de dollars et de 11 millions de dollars après impôt pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2012). Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2013, des titres de créance reclassés d'une juste valeur respectivement de 50 millions de dollars et de 204 millions de dollars (respectivement de 128 millions de dollars et de 402 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2012) ont été vendus ou sont venus à échéance, et un montant respectivement de 3 millions de dollars et de 15 millions de dollars après impôt a été comptabilisé dans les profits nets provenant des valeurs mobilières disponibles à la vente au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2013 (respectivement de 1 million de dollars et de 8 millions de dollars après impôt pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2012).

DÉTENUES JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Les titres de créance comportant des paiements déterminés ou déterminables et à date d'échéance fixe, qui ne répondent pas à la définition de prêts et créances, et que la Banque a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance, sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance et sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite des pertes de valeurs. Les valeurs mobilières classées comme détenues jusqu'à leur échéance sont évaluées afin de déceler la présence d'une indication objective de dépréciation au niveau des contreparties particulières. S'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation d'une valeur mobilière classée comme détenue jusqu'à son échéance, celle-ci est regroupée avec les autres valeurs mobilières disponibles à la vente qui présentent des caractéristiques de risque de crédit similaires et qui sont soumises collectivement à un test de dépréciation qui tient compte des pertes subies mais non encore décelées. L'intérêt est comptabilisé selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est inclus dans les produits d'intérêts.

RECLASSEMENT DE CERTAINES VALEURS MOBILIÈRES HORS DE LA CATÉGORIE DISPONIBLES À LA VENTE DANS LA CATÉGORIE DÉTENUES JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

Le 1^{er} mars 2013, la Banque a reclassé certains titres de créance hors de la catégorie disponibles à la vente dans la catégorie détenus jusqu'à leur échéance. Dans le cas de ces titres de créance, la stratégie de la Banque consiste à toucher le rendement jusqu'à l'échéance afin de permettre une gestion prudente des fonds propres selon Bâle III. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de juste valeur étaient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

La juste valeur et la valeur comptable des titres de créance reclassés étaient respectivement de 10,6 milliards de dollars et de 10,5 milliards de dollars au 30 avril 2013 (respectivement de 11,1 milliards de dollars et de 11,1 milliards de dollars au 1^{er} mars 2013). Du 1^{er} février 2013 au 28 février 2013 et au cours des trois mois clos le 31 janvier 2013, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée à l'égard de ces titres de créance reclassés. L'augmentation de 28 millions de dollars après impôt de la juste valeur de ces titres du 1^{er} février 2013 au 28 février 2013 (diminution de la juste valeur de 48 millions de dollars après impôt pour les trois mois clos le 31 janvier 2013) a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. À la date du reclassement, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré de ces titres de créance était de 1,8 % et les flux de trésorerie recouvrables attendus, sur une base actualisée, de ces titres atteignaient 11,3 milliards de dollars. Après la date du reclassement, le profit latent net comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est comptabilisé progressivement dans les produits d'intérêts sur la durée de vie résiduelle des titres de créance reclassés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, la variation de la juste valeur de 1 million de dollars de ces titres de créance aurait été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour la période du 1^{er} mars 2013 au 30 avril 2013. Après le reclassement, les montants dans le résultat net provenant des titres de créance sont les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Période du	
	1 ^{er} mars 2013	30 avril 2013
Produits d'intérêt nets ¹	33	\$
Résultat net avant impôt sur le résultat	33	
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	8	
Résultat net	25	\$

¹ Comprendent l'amortissement des profits latents nets associés à ces valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance reclassées et inclus dans les autres éléments du résultat global à la date du reclassement.

Profits latents (pertes latentes) au titre des valeurs mobilières

Le tableau suivant présente un sommaire des profits latents et des pertes latentes au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012.

Profits latents (pertes latentes) au titre des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2013				31 octobre 2012			
	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti ¹	Profits bruts latents	(Pertes) brutes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	7 527 \$	41 \$	(8) \$	7 560 \$	10 818 \$	38 \$	(1) \$	10 855 \$
Provinces	2 462	32	-	2 494	2 485	18	-	2 503
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	23 238	613	(13)	23 838	28 821	865	(31)	29 655
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	8 305	67	(5)	8 367	16 856	360	(6)	17 210
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 360	13	-	1 373	1 134	8	-	1 142
	42 892	766	(26)	43 632	60 114	1 289	(38)	61 365
Autres titres de créance								
Titres adossés à des créances mobilières	24 832	238	(20)	25 050	24 868	222	(45)	25 045
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	951	20	-	971	939	22	-	961
Obligations de sociétés et autres	7 882	284	(15)	8 151	7 587	294	(23)	7 858
	33 665	542	(35)	34 172	33 394	538	(68)	33 864
Titres de capitaux propres								
Actions ordinaires	1 900	132	(19)	2 013	1 749	117	(15)	1 851
Actions privilégiées	155	26	(1)	180	194	38	-	232
	2 055	158	(20)	2 193	1 943	155	(15)	2 083
Titres de créance reclassés hors de la catégorie détenus à des fins de transaction²								
	985	126	(31)	1 080	1 165	130	(31)	1 264
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	79 597 \$	1 592 \$	(112) \$	81 077 \$	96 616 \$	2 112 \$	(152) \$	98 576 \$
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance								
Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement								
Obligations des gouvernements canadiens								
Fédéral	171 \$	- \$	- \$	171 \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États, des municipalités et d'autres organismes américains	1 142	8	-	1 150	-	-	-	-
Autres obligations émises et garanties par des gouvernements de l'OCDE	10 080	31	(1)	10 110	-	-	-	-
	11 393	39	(1)	11 431	-	-	-	-
Autres titres de créance								
Autres émetteurs	1 458	3	(3)	1 458	-	-	-	-
	1 458	3	(3)	1 458	-	-	-	-
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	12 851	42	(4)	12 889	-	-	-	-
Total des valeurs mobilières	92 448 \$	1 634 \$	(116) \$	93 966 \$	96 616 \$	2 112 \$	(152) \$	98 576 \$

¹ Comprend la conversion des soldes au coût amorti au taux au comptant à la fin de la période.

² Incluent la juste valeur des titres de créance de sociétés et autres titres de créance de 1 080 millions de dollars au 30 avril 2013 (1 264 millions de dollars au 31 octobre 2012).

Profits latents nets (pertes latentes nettes) au titre des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois clos les		Six mois clos les	
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Gains réalisés nets (pertes réalisées nettes)				
Valeurs mobilières disponibles à la vente	109 \$	117 \$	241 \$	164 \$
Pertes de valeur¹				
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(2)	3	(4)	(5)
Total	107 \$	120 \$	237 \$	159 \$

¹ Aucune perte de valeur pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013 (néant pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2012) n'est liée aux titres de créance du portefeuille reclassé comme décrit à la rubrique présentée précédemment intitulée «Reclassement de certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente».

NOTE 5 : PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX ET PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau ci-après présente les prêts, les prêts douteux et les provisions pour pertes sur créances de la Banque.

Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Prêts bruts					Provision pour pertes sur créances ¹				Aux Prêts nets	
	Ni en souffrance ni dépréciés	En souffrance mais non douteux	Douteux	Total	Relatives à des contreparties particulières	Prêts			Provision totale pour pertes sur prêts		
						douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	Pertes sur créances subies mais non encore décelées				
											30 avril 2013
Prêts hypothécaires résidentiels ^{2, 3, 4}	172 903 \$	2 434 \$	704 \$	176 041 \$	– \$	27 \$	43 \$	70 \$			175 971 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁵	111 961	5 252	702	117 915	–	114	464	578			117 337
Cartes de crédit	19 396	1 150	198	20 744	–	133	587	720			20 024
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{2, 3, 4}	106 286	1 218	950	108 454	166	25	707	898			107 556
	410 546 \$	10 054 \$	2 554 \$	423 154 \$	166 \$	299 \$	1 801 \$	2 266 \$			420 888 \$
Titres de créance classés comme prêts				5 099	188	–	161	349			4 750
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				3 164	37	85	–	122			3 042
Total				431 417 \$	391 \$	384 \$	1 962 \$	2 737 \$			428 680 \$
											31 octobre 2012
Prêts hypothécaires résidentiels ^{2, 3, 4}	168 575 \$	2 355 \$	679 \$	171 609 \$	– \$	27 \$	50 \$	77 \$			171 532 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ⁵	111 063	5 645	673	117 381	–	118	430	548			116 833
Cartes de crédit	14 230	922	181	15 333	–	83	605	688			14 645
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ^{2, 3, 4}	95 893	1 530	985	98 408	168	22	703	893			97 515
	389 761 \$	10 452 \$	2 518 \$	402 731 \$	168 \$	250 \$	1 788 \$	2 206 \$			400 525 \$
Titres de créance classés comme prêts				4 994	185	–	155	340			4 654
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur				3 767	31	67	–	98			3 669
Total				411 492 \$	384 \$	317 \$	1 943 \$	2 644 \$			408 848 \$

¹ Compte non tenu de la provision pour les positions hors bilan.

² Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 9 667 millions de dollars au 30 avril 2013 (8 271 millions de dollars au 31 octobre 2012) et d'un coût amorti de 9 262 millions de dollars au 30 avril 2013 (7 918 millions de dollars au 31 octobre 2012), ainsi que les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 11 millions de dollars au 30 avril 2013 (13 millions de dollars au 31 octobre 2012) et d'un coût amorti de néant au 30 avril 2013 (néant au 31 octobre 2012). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

³ Comprennent les prêts hypothécaires assurés de 127 610 millions de dollars au 30 avril 2013 (126 951 millions de dollars au 31 octobre 2012).

⁴ Au 30 avril 2013, aucune provision pour pertes sur créances n'avait été établie pour des prêts douteux d'un montant de 477 millions de dollars (456 millions de dollars au 31 octobre 2012). Aucune provision n'était requise pour ces prêts étant donné que leur solde se rapporte à des prêts assurés ou que la valeur réalisable de la garantie dépasse le montant du prêt.

⁵ Comprennent les prêts immobiliers aux particuliers assurés par des gouvernements canadiens de 28 153 millions de dollars au 30 avril 2013 (30 241 millions de dollars au 31 octobre 2012).

La variation de la provision pour pertes sur créances de la Banque aux 30 avril 2013 et 2012 est présentée dans les tableaux ci-après.

Provision pour pertes sur créances (au bilan)

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} novembre 2012	Provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recou- virements	Écart de conversion et autres ajustements	Solde au 30 avril 2013
Provision relative à des contreparties particulières						
Entreprises et gouvernements	170	\$ 94	\$ (117)	\$ 26	\$ (7)	\$ 166
Titres de créance classés comme prêts	185	2	(1)	–	2	188
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	355	96	(118)	26	(5)	354
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	31	16	(8)	2	(4)	37
Total de la provision relative à des contreparties particulières	386	112	(126)	28	(9)	391
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs						
Prêts hypothécaires résidentiels	27	18	(27)	9	–	27
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	118	332	(411)	75	–	114
Cartes de crédit	83	275	(279)	54	–	133
Entreprises et gouvernements	22	31	(44)	16	–	25
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	250	656	(761)	154	–	299
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	67	18	(14)	1	13	85
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	317	674	(775)	155	13	384
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées						
Prêts hypothécaires résidentiels	50	(7)	–	–	–	43
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	452	35	–	–	1	488
Cartes de crédit	671	(27)	–	–	–	644
Entreprises et gouvernements	824	11	–	–	4	839
Titres de créance classés comme prêts	155	4	–	–	2	161
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	2 152	16	–	–	7	2 175
Provision pour pertes sur créances						
Prêts hypothécaires résidentiels	77	11	(27)	9	–	70
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	570	367	(411)	75	1	602
Cartes de crédit	754	248	(279)	54	–	777
Entreprises et gouvernements	1 016	136	(161)	42	(3)	1 030
Titres de créance classés comme prêts	340	6	(1)	–	4	349
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 757	768	(879)	180	2	2 828
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	98	34	(22)	3	9	122
Total de la provision pour pertes sur créances	2 855	802	(901)	183	11	2 950
Moins : Provision pour les positions hors bilan ³	211	2	–	–	–	213
Provision pour pertes sur créances	2 644	\$ 800	\$ (901)	\$ 183	\$ 11	\$ 2 737

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² D'autres ajustements sont nécessaires en vertu de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les provisions au bilan consolidé intermédiaire.

Provision pour pertes sur créances

(en millions de dollars canadiens)

	Solde au 1 ^{er} nov. 2011	Provision pour pertes sur créances	Sorties du bilan	Recou- vrements	Écart de conversion et autres ajustements	Solde au 30 avr. 2012
Provision relative à des contreparties particulières						
Entreprises et gouvernements	188 \$	198 \$	(224) \$	22 \$	(17) \$	167 \$
Titres de créance classés comme prêts	179	–	–	–	(2)	177
Total de la provision relative à des contreparties particulières, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	367	198	(224)	22	(19)	344
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	30	21	(34)	–	3	20
Total de la provision relative à des contreparties particulières	397	219	(258)	22	(16)	364
Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs						
Prêts hypothécaires résidentiels	32	1	(26)	11	3	21
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	114	286	(366)	68	(2)	100
Cartes de crédit	64	173	(198)	24	–	63
Entreprises et gouvernements	34	28	(57)	17	(1)	21
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	244	488	(647)	120	–	205
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	30	52	(34)	–	27	75
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs	274	540	(681)	120	27	280
Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées						
Prêts hypothécaires résidentiels	30	6	–	–	(4)	32
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	405	27	–	–	(3)	429
Cartes de crédit	312	212	–	–	(1)	523
Entreprises et gouvernements	1 030	(218)	–	–	4	816
Titres de créance classés comme prêts	149	6	–	–	(1)	154
Total de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	1 926	33	–	–	(5)	1 954
Provision pour pertes sur créances						
Prêts hypothécaires résidentiels	62	7	(26)	11	(1)	53
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	519	313	(366)	68	(5)	529
Cartes de crédit	376	385	(198)	24	(1)	586
Entreprises et gouvernements	1 252	8	(281)	39	(14)	1 004
Titres de créance classés comme prêts	328	6	–	–	(3)	331
Total de la provision pour pertes sur créances, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	2 537	719	(871)	142	(24)	2 503
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ^{1, 2}	60	73	(68)	–	30	95
Total de la provision pour pertes sur créances	2 597	792	(939)	142	6	2 598
Moins : Provision pour les positions hors bilan ³	283	(78)	–	–	(1)	204
Provision pour pertes sur créances	2 314 \$	870 \$	(939) \$	142 \$	7 \$	2 394 \$

¹ Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² D'autres ajustements sont nécessaires en vertu de la comptabilisation des prêts assurés par la FDIC. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique «Prêts assurés par la FDIC» de la présente note.

³ La provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan est comptabilisée dans les provisions au bilan consolidé intermédiaire.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat, y compris le délai de grâce, le cas échéant. Le délai de grâce représente le délai additionnel accordé après l'échéance prévue au contrat au cours duquel un emprunteur peut faire un paiement sans que le prêt soit classé comme en souffrance. Le délai de grâce varie en fonction du type de produit et de l'emprunteur.

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts qui étaient en souffrance mais qui n'étaient pas douteux au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012, et ces montants ne tiennent pas compte en général des prêts visés par le délai de grâce accordé. Même si le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis peut accorder jusqu'à 15 jours de grâce, au 30 avril 2013, 1,0 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2012) de prêts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

Prêts en souffrance mais non douteux¹

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>			
	1 jour à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 89 jours	Total
	30 avril 2013			
Prêts hypothécaires résidentiels	1 583 \$	689 \$	162 \$	2 434 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 515	553	184	5 252
Cartes de crédit	836	193	121	1 150
Entreprises et gouvernements	951	162	105	1 218
Total	7 885 \$	1 597 \$	572 \$	10 054 \$
	31 octobre 2012			
Prêts hypothécaires résidentiels	1 370 \$	821 \$	164 \$	2 355 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	4 752	705	188	5 645
Cartes de crédit	695	144	83	922
Entreprises et gouvernements	1 186	289	55	1 530
Total	8 003 \$	1 959 \$	490 \$	10 452 \$

¹ Excluent tous les prêts acquis ayant subi une perte de valeur et les titres de créance classés comme prêts.**Actifs affectés en garantie**

Au 30 avril 2013, la juste valeur des actifs financiers détenus en garantie de prêts qui étaient en souffrance mais non douteux s'établissait à 70 millions de dollars (167 millions de dollars au 31 octobre 2012). En outre, la Banque détient des actifs non financiers affectés en garantie à titre de sûretés pour les prêts. La juste valeur des actifs non financiers affectés en garantie est déterminée à la date d'octroi du prêt. Une réévaluation des actifs non financiers détenus en garantie est effectuée si une modification importante est apportée aux modalités du prêt ou si le prêt est considéré comme douteux. La direction tient compte de la nature de la sûreté, du rang de la créance et de la structure du prêt pour estimer la valeur de la sûreté. Ces flux de trésorerie estimés sont passés en revue au moins une fois l'an ou plus souvent si de nouveaux renseignements indiquent un changement dans l'échéancier ou le montant à recevoir.

Titres de créance douteux bruts classés comme prêts

Au 30 avril 2013, les prêts douteux ne tenaient pas compte des titres de créance douteux bruts classés comme prêts totalisant 1,4 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2012), puisqu'après toute comptabilisation de dépréciation, les produits d'intérêts continuent d'être comptabilisés sur la base du taux d'intérêt effectif utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs aux fins de l'évaluation de la perte sur créances.

PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur se composent de prêts commerciaux, de prêts de détail et de prêts assurés par la FDIC, découlant des acquisitions de South Financial, facilitées par la FDIC, de Services financiers Chrysler et de l'acquisition des portefeuilles de cartes de crédit de MBNA Canada (MBNA) et de Target Corporation (Target), dont les soldes de capital non remboursé en cours respectifs étaient de 6,3 milliards de dollars, 2,1 milliards de dollars, 0,9 milliard de dollars, 334 millions de dollars et 143 millions de dollars, et les justes valeurs respectives, de 5,6 milliards de dollars, 1,9 milliard de dollars, 0,8 milliard de dollars, 136 millions de dollars et 85 millions de dollars aux dates d'acquisition.

Prêts acquis ayant subi une perte de valeur

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2013	31 octobre 2012
Acquisitions facilitées par la FDIC		
Solde de capital non remboursé ¹	938 \$	1 070 \$
Ajustements de la juste valeur liés au crédit	(32)	(42)
Primes (escomptes) lié(e)s au taux d'intérêt ou autres facteurs	(23)	(26)
Valeur comptable	883	1 002
Provision relative à des contreparties particulières ²	(7)	(5)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ²	(69)	(54)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe ³	807	943
South Financial		
Solde de capital non remboursé ¹	2 200	2 719
Ajustements de la juste valeur liés au crédit	(54)	(89)
Primes (escomptes) lié(e)s au taux d'intérêt ou autres facteurs	(68)	(111)
Valeur comptable	2 078	2 519
Provision relative à des contreparties particulières ²	(30)	(26)
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ²	(16)	(12)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe	2 032	2 481
Autres⁴		
Solde de capital non remboursé ¹	279	283
Ajustements de la juste valeur liés au crédit	(77)	(39)
Primes (escomptes) lié(e)s au taux d'intérêt ou autres facteurs	1	2
Valeur comptable	203	246
Provision pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ²	-	(1)
Valeur comptable, déduction faite de la provision connexe	203 \$	245 \$

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis la création du prêt.² Dans le cadre de l'évaluation des prêts acquis ayant subi une perte de valeur effectuée par la Banque, la direction a conclu qu'il est probable que des pertes sur créances de capital estimées plus élevées que prévu entraînent une diminution des flux de trésorerie attendus après l'acquisition. Par conséquent, des provisions relatives à des contreparties particulières et des provisions pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs ont été comptabilisées.³ La valeur comptable n'inclut pas l'incidence de l'accord de partage des pertes conclu avec la FDIC.⁴ Comprennent Services financiers Chrysler, MBNA et Target.

PRÊTS ASSURÉS PAR LA FDIC

Au 30 avril 2013, les soldes des prêts assurés par la FDIC s'établissaient à 0,9 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars au 31 octobre 2012) et étaient comptabilisés dans les prêts au bilan consolidé intermédiaire. Au 30 avril 2013, les soldes des actifs compensatoires s'établissaient à 87 millions de dollars (90 millions de dollars au 31 octobre 2012) et étaient comptabilisés dans les autres actifs au bilan consolidé intermédiaire.

NOTE 6 : ENTITÉS AD HOC

ENTITÉS AD HOC IMPORTANTES CONSOLIDÉES

Une entité ad hoc est une entité qui est créée pour réaliser un objectif limité et bien défini. Les entités ad hoc sont consolidées si la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique que la Banque contrôle l'entité ad hoc. Les participations de la Banque dans des entités ad hoc consolidées sont analysées comme suit.

Prêts aux particuliers

La Banque titre des prêts aux particuliers par l'entremise des entités ad hoc afin d'améliorer sa situation de trésorerie, de diversifier ses sources de financement et d'optimiser la gestion de son bilan. Lorsque les entités ad hoc sont créées principalement au bénéfice de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc, ces entités doivent être consolidées.

Au 30 avril 2013, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc liées aux prêts aux particuliers s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2012), et l'encours des billets émis par ces entités s'établissait à 0,1 milliard de dollars (0,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Au 30 avril 2013, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 5,3 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2012) des prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements. Des restrictions aux termes des conventions pertinentes limitent l'accès de la Banque aux actifs de l'entité ad hoc. Au 30 avril 2013, la juste valeur des prêts et des passifs connexes s'établissait à respectivement 5,3 milliards de dollars et 5,2 milliards de dollars (respectivement 5,5 milliards de dollars et 5,4 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

Cartes de crédit

La Banque titre des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. La Banque a fait l'acquisition de la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada le 1^{er} décembre 2011. Par conséquent, la Banque a consolidé l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 30 avril 2013, le risque maximal de perte de la Banque à l'égard de cette entité ad hoc s'établissait à 1,3 milliard de dollars (1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012). Des restrictions aux termes des conventions pertinentes limitent l'accès de la Banque aux actifs de l'entité ad hoc. La juste valeur des actifs, composés de prêts et d'équivalents de trésorerie, et des passifs connexes s'établissait à respectivement 1,3 milliard de dollars et 1,3 milliard de dollars au 30 avril 2013 (respectivement 1,3 milliard de dollars et 1,3 milliard de dollars au 31 octobre 2012).

Autres entités ad hoc importantes consolidées

La Banque consolide deux autres entités ad hoc importantes puisqu'elles ont été créées principalement au bénéfice de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de ces entités ad hoc. Une des entités ad hoc est financée par la Banque et achète des tranches d'actifs titrisés de premier rang de clients existants de la Banque. Au 30 avril 2013, cette entité ad hoc détenait 299 millions de dollars (néant au 31 octobre 2012) d'actifs, garantis par des créances clients sous-jacentes. Au 30 avril 2013, le risque maximal de perte éventuelle de la Banque en raison du financement s'établissait à 299 millions de dollars (néant au 31 octobre 2012). De plus, au 30 avril 2013, la Banque s'était engagée à fournir un financement supplémentaire de 53 millions de dollars à l'entité ad hoc.

La deuxième entité ad hoc a été formée afin de garantir les remboursements de principal et les paiements d'intérêts relativement aux obligations sécurisées émises par la Banque. La Banque a vendu des actifs à l'entité ad hoc et lui a consenti un prêt afin de faciliter l'acquisition des actifs. Au 30 avril 2013, l'entité ad hoc détenait des actifs de 11,0 milliards de dollars (11,7 milliards de dollars au 31 octobre 2012) qui sont inscrits au bilan consolidé intermédiaire comme prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers. Des restrictions aux termes des conventions pertinentes limitent l'accès de la Banque aux actifs de l'entité ad hoc. Au 30 avril 2013, le risque éventuel maximal de perte de la Banque s'établissait à 10,6 milliards de dollars (10,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012). La juste valeur des prêts et des passifs connexes s'établissait à respectivement 11 milliards de dollars et 10,3 milliards de dollars au 30 avril 2013 (respectivement 12,8 milliards de dollars et 10,3 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

ENTITÉS AD HOC IMPORTANTES NON CONSOLIDÉES

La Banque détient des participations dans certaines entités ad hoc importantes non consolidées pour lesquelles elle n'est pas exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Les participations de la Banque dans ces entités ad hoc non consolidées sont comme suit.

Conduits multicédants

Les conduits multicédants (qui sont des véhicules de titrisation) offrent aux clients des sources de financement alternatives par la titrisation de leurs actifs. Les clients vendent leurs créances à un conduit et celui-ci finance l'achat des créances en émettant du papier commercial à court terme à des investisseurs externes. Chaque cédant continue de gérer ses actifs et absorbe les premières pertes. La Banque n'a aucun droit de propriété dans les actifs, qui restent la propriété du conduit. La Banque gère les conduits et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les ententes de liquidité sont structurées comme des facilités de prêts entre la Banque, en qualité d'unique prêteur, et les fiducies soutenues par la Banque. Si une fiducie avait de la difficulté à refinancer du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), elle pourrait utiliser la facilité de prêt et affecter le produit au paiement du PCAA arrivant à échéance. Les facilités de liquidité ne peuvent être utilisées si une fiducie est insolvable ou en faillite; des conditions préalables doivent être satisfaites avant chaque avance de fonds (c.-à-d. avant chaque emprunt sur la facilité). Ces conditions préalables sont en place pour s'assurer que la Banque ne fournit pas de rehaussement de crédit à la fiducie au moyen des facilités de prêt.

De temps à autre, la Banque peut, à titre d'agent de placement, détenir du papier commercial émis par les conduits. Au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2013 et 2012, aucun titre de PCAA n'a été acquis en vertu d'ententes de liquidité. La Banque a maintenu des positions dans des titres de PCAA émis par des conduits multicédants dans le cadre de ses activités de tenue de marché relatives au PCAA. Au 30 avril 2013, la Banque détenait 995 millions de dollars (128 millions de dollars au 31 octobre 2012) de titres de PCAA sur les 8,0 milliards de dollars (7,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012) de titres de PCAA en circulation qui avaient été émis par les conduits. Le papier commercial détenu est classé dans les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire. La Banque reçoit, de la part des conduits, des honoraires qui sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. La Banque surveille ses positions en titres de PCAA dans le cadre du processus continu d'évaluation de la consolidation. Les positions n'ont donné lieu à aucune modification des conclusions portant sur la consolidation au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril 2013 et de l'exercice clos le 31 octobre 2012.

Au 30 avril 2013, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu de ses participations dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournissait à des conduits multicédants s'élevait à 8,0 milliards de dollars (7,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012). En outre, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,3 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2012) à l'égard de titres de PCAA qui pourraient éventuellement être émis par les conduits. Au 30 avril 2013, la Banque ne fournissait aucun rehaussement de crédit (néant au 31 octobre 2012) pour des transactions particulières.

NOTE 7 : TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

TITRISATIONS DE PRÊTS

La Banque titre des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et aux gouvernements par l'intermédiaire d'entités ad hoc ou de tiers autres que des entités ad hoc. Par suite de ces titrisations, les actifs financiers peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes individuelles portant sur chacune des transactions.

Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre des coupons d'intérêts, des droits de gestion et, dans certains cas, un compte de réserve au comptant (collectivement appelés «droits conservés»). Si un droit conservé ne donne pas lieu à la consolidation de l'entité ad hoc ni au maintien de la comptabilisation de l'actif financier transféré, ce droit conservé est inscrit à la juste valeur relative et classé à titre de valeurs mobilières détenues à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire, et les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les produits de négociation à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

La plupart des titrisations de prêts ne sont pas admissibles à la décomptabilisation étant donné que, dans certains cas, la Banque demeure exposée à la quasi-totalité des risques de remboursement anticipé, de taux d'intérêt ou de crédit liés aux actifs financiers titrisés, n'ayant pas transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Lorsqu'un prêt n'est pas admissible à la décomptabilisation, celui-ci n'est pas sorti du bilan, les droits conservés ne sont pas comptabilisés et un passif de titrisation est inscrit au titre du produit en espèces reçu. Certains coûts de transaction engagés sont aussi incorporés à l'actif et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En plus, la Banque transfère des actifs financiers à certaines entités ad hoc consolidées. Pour plus d'informations, se reporter à la note 6.

Le tableau suivant résume les types d'actifs titrisés qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation et les passifs de titrisation connexes.

Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation dans le cadre des programmes de titrisation de la Banque

(en millions de dollars canadiens)

	Aux			
	30 avril 2013		31 octobre 2012	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Nature de l'opération				
Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels	42 256 \$	41 788 \$	44 305 \$	43 746 \$
Titrisation de prêts aux entreprises et aux gouvernements	32	32	33	32
Titrisation de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	184	184	361	361
Autres actifs financiers transférés dans le cadre de la titrisation ¹	7 101	7 086	4 961	4 960
Total	49 573 \$	49 090 \$	49 660 \$	49 099 \$
Passifs connexes²	(51 353) \$	(51 025) \$	(50 666) \$	(50 548) \$

¹ Comprendent des titres adossés à des actifs, du PCAA, de la trésorerie, des contrats de rachat et des obligations du gouvernement du Canada qui sont utilisés pour répondre aux exigences de financement des structures de titrisation de la Banque après la titrisation initiale de prêts hypothécaires.

² Comprendent des passifs de titrisation comptabilisés au coût amorti de 25 030 millions de dollars au 30 avril 2013 (25 224 millions de dollars au 31 octobre 2012) et des passifs de titrisation comptabilisés à la juste valeur de 25 995 millions de dollars au 30 avril 2013 (25 324 millions de dollars au 31 octobre 2012).

Le tableau suivant présente les prêts hypothécaires résidentiels assujettis à la comptabilisation selon l'approche de l'implication continue.

Prêts hypothécaires résidentiels titrisés assujettis à la comptabilisation selon l'approche de l'implication continue

(en millions de dollars canadiens)

	Aux			
	30 avril 2013		31 octobre 2012	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs titrisés initiaux	568 \$	556 \$	892 \$	876 \$
Actifs qui continuent d'être comptabilisés	568	556	892	876
Passifs connexes	(601)	(593)	(968)	(966)

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

La Banque conclut certaines transactions dans le cadre desquelles elle transfère des actifs financiers déjà comptabilisés, comme des marchandises et des titres de créance et de participation, mais conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à ces actifs. Ces actifs financiers transférés ne sont pas décomptabilisés, et les transferts sont comptabilisés comme des transactions d'emprunt garanti. Les transactions de cette nature, dont les plus fréquentes

sont les mises en pension et les prêts de valeurs mobilières, en vertu desquelles la Banque conserve la quasi-totalité des risques de crédit, de prix, de taux d'intérêt et de change de même que des avantages inhérents aux actifs.

Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs financiers et les opérations associées qui n'ont pas été admissibles à la décomptabilisation ainsi que les passifs financiers connexes.

Autres actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2013	31 octobre 2012
Valeur comptable des actifs		
<i>Nature de la transaction :</i>		
Mises en pension	15 102 \$	16 884 \$
Prêts de valeurs mobilières	12 470	13 047
Total	27 572 \$	29 931 \$
Valeur comptable des passifs connexes¹	15 235 \$	17 062 \$

¹ Tous les passifs connexes découlent de contrats de mises en pension.

Actifs financiers transférés décomptabilisés en totalité dans lesquels la Banque a une implication continue

Il peut aussi y avoir implication continue si la Banque conserve des droits ou des obligations contractuels par suite du transfert des actifs financiers. Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque sont décomptabilisés du bilan consolidé intermédiaire de la Banque. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait de droits conservés. Au 30 avril 2013, la juste valeur des droits conservés s'établissait à 57 millions de dollars (53 millions de dollars au 31 octobre 2012). Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts étant tous assurés par un gouvernement. Un profit ou une perte à la vente de prêts est comptabilisé immédiatement dans les autres produits, compte tenu de l'incidence de la comptabilité de couverture sur les actifs vendus, le cas échéant. Le profit ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des prêts faisant l'objet du transfert, réparti entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste valeur relative à la date du transfert.

NOTE 8 : ACQUISITIONS

Acquisition d'Epoch

Le 27 mars 2013, la Banque a acquis la totalité des titres de participation en circulation d'Epoch Holding Corporation, y compris sa filiale en propriété exclusive Epoch Investment Partners, Inc. (Epoch) pour une contrepartie au comptant de 674 millions de dollars. Les actionnaires d'Epoch Holding Corporation ont reçu 28 \$ US au comptant par action.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de la société acquise à compter de la date d'acquisition jusqu'au 30 avril 2013 ont été consolidés avec les résultats de la Banque et sont présentés dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Au 27 mars 2013, l'acquisition a contribué à hauteur de 36 millions de dollars aux immobilisations incorporelles et à hauteur de 12 millions de dollars aux passifs. L'excédent de la contrepartie sur la juste valeur des actifs nets acquis de 650 millions de dollars a été attribué aux immobilisations incorporelles liées aux relations avec les clients à hauteur de 149 millions de dollars et au goodwill, à hauteur de 501 millions de dollars.

Le goodwill ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt. La répartition du prix d'acquisition pourrait faire l'objet d'ajustements jusqu'à ce que la Banque termine l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target Corporation aux États-Unis

Le 13 mars 2013, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille existant de cartes de crédit Visa et de cartes de crédit de marque privée de Target Corporation aux États-Unis dont l'encours brut s'élevait à 5,8 milliards de dollars. La Banque a également conclu une entente s'étalant sur une période de sept ans aux termes de laquelle elle deviendra l'émetteur exclusif de la carte Visa Target et des cartes de crédit de marque privée à l'intention des clients de Target Corporation aux États-Unis.

Aux termes de cette entente, la Banque et Target Corporation auront droit à une quote-part du bénéfice généré par ces portefeuilles. Target Corporation sera responsable de tous les aspects opérationnels et du service à la clientèle et assumera la plus grande part des coûts opérationnels des actifs en question. La Banque, pour sa part, supervisera les politiques de gestion des risques, en plus de s'assurer du respect de la conformité réglementaire et d'assumer tous les coûts liés au financement des créances clients pour les comptes Visa Target existants et pour tous les comptes de cartes de crédit de marque privée existantes et nouvellement émises à l'intention des clients de Target aux États-Unis. La Banque a comptabilisé cette opération comme une acquisition d'actifs. Les résultats de cette acquisition à compter de la date d'acquisition jusqu'au 30 avril 2013 ont été comptabilisés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

À la date d'acquisition, la Banque a comptabilisé les créances sur cartes de crédit acquises à leur juste valeur de 5,7 milliards de dollars et des immobilisations incorporelles d'un montant total de 98 millions de dollars. Depuis cette date, le montant brut des produits et des pertes sur créances a été comptabilisé dans l'état du résultat consolidé intermédiaire. Un pourcentage fixe des produits et des pertes sur créances subies est attribué à Target Corporation. La quote-part des produits et des pertes sur créances de Target Corporation est comptabilisée dans les charges autres que d'intérêts à l'état du résultat consolidé intermédiaire et les montants connexes à recevoir de Target Corporation ou à payer à Target Corporation sont comptabilisés respectivement dans les autres actifs ou dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire.

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada

Le 1^{er} décembre 2011, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, filiale en propriété exclusive de la Bank of America Corporation, ainsi que de certains autres actifs et passifs pour une contrepartie au comptant de 6 839 millions de dollars.

L'acquisition a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de l'acquisition à compter de la date d'acquisition ont été inclus dans les résultats consolidés de la Banque et sont présentés principalement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance.

NOTE 9 : PARTICIPATION DANS TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

La Banque a une influence notable sur TD Ameritrade et elle comptabilise sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. Au 30 avril 2013, la participation présentée de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 44,97 % (45,37 % au 31 octobre 2012) des actions en circulation de TD Ameritrade et sa juste valeur s'élevait à 4 963 millions de dollars (3 878 millions de dollars au 31 octobre 2012), selon le cours de clôture de 19,91 \$ US (15,69 \$ US au 31 octobre 2012) à la Bourse de New York.

Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2013, TD Ameritrade n'a pas racheté d'actions (7,4 millions d'actions pour l'exercice clos le 31 octobre 2012). Le 6 août 2010 et le 31 octobre 2011, la convention des actionnaires a été modifiée de façon à ce que, si la participation de la Banque dépasse 45 % : i) la Banque ait jusqu'au 24 janvier 2014 pour ramener à 45 % sa participation dans TD Ameritrade; ii) la Banque soit tenue d'entreprendre la réduction de sa participation dans TD Ameritrade et de la poursuivre tant qu'elle pourra réaliser un cours par action de TD Ameritrade égal ou supérieur à la valeur comptable moyenne par action de TD Ameritrade alors applicable pour la Banque; et iii) dans le cadre de rachats d'actions par TD Ameritrade, la participation de la Banque dans TD Ameritrade ne dépasse pas 48 %.

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a nommé cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, dont le chef de la direction de la Banque, le vice-président à la direction, Placements directs et deux administrateurs indépendants de la TD.

La Banque n'est exposée à aucun passif éventuel important qui touche TD Ameritrade. Au cours des trois mois et six mois clos le 30 avril 2013 et le 30 avril 2012, TD Ameritrade n'a été soumise à aucune restriction importante limitant le transfert de fonds aux fins de dividendes en espèces ou de remboursement de prêts ou d'avances.

Le 14 mai 2013, la Banque a conclu une vente privée de 15 millions d'actions de sa participation dans TD Ameritrade. Pour plus de détails, se reporter à la note 25.

Les états financiers résumés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés, sont présentés comme suit :

BILAN CONSOLIDÉ RÉSUMÉ¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2012	<i>Aux</i> 30 septembre 2012
Actif		
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation	1 309 \$	1 109 \$
Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses	8 916	8 638
Autres actifs	10 449	9 746
Total de l'actif	20 674 \$	19 493 \$
Passif		
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation	2 333 \$	1 990 \$
Montants à payer aux clients	11 604	10 717
Autres passifs	2 292	2 366
Total du passif	16 229	15 073
Capitaux propres²	4 445	4 420
Total du passif et des capitaux propres	20 674 \$	19 493 \$

¹ Les valeurs mobilières des clients sont comptabilisées à la date de règlement, alors que la Banque présente les valeurs mobilières des clients à compter de la date de transaction.

² La différence entre la valeur comptable de la participation de la Banque dans TD Ameritrade et la quote-part de la Banque des capitaux propres des actionnaires de TD Ameritrade comprend le goodwill, les autres immobilisations incorporelles et le montant cumulé des écarts de conversion.

ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ RÉSUMÉ

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	31 mars 2013	31 mars 2012	31 mars 2013	31 mars 2012
Produits				
Produits d'intérêts nets	115 \$	107 \$	230 \$	218 \$
Produits tirés des commissions et autres produits	570	567	1 100	1 124
Total des produits	685	674	1 330	1 342
Charges opérationnelles				
Salaires et avantages du personnel	180	174	347	351
Divers	266	281	505	539
Total des charges opérationnelles	446	455	852	890
Autres charges	6	7	10	14
Résultat avant impôt	233	212	468	438
Charge d'impôt sur le résultat	88	75	177	145
Résultat net¹	145 \$	137 \$	291 \$	293 \$
Résultat par action – de base	0,26 \$	0,25 \$	0,53 \$	0,53 \$
Résultat par action – dilué	0,26 \$	0,25 \$	0,53 \$	0,53 \$

¹ La quote-part de la Banque du résultat net de TD Ameritrade est assujettie à des ajustements relatifs à l'amortissement des immobilisations incorporelles, lesquels ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

NOTE 10 : GOODWILL

Goodwill par secteur

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine et Assurance	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
Valeur comptable du goodwill						
au 1 ^{er} novembre 2011	726 \$	1 051 \$	10 330 \$	150 \$	– \$	12 257 \$
Ajouts	46 ¹	46 ¹	6	–	–	98
Cessions	–	(68) ²	–	–	–	(68)
Écarts de conversion et autres	–	–	24	–	–	24
Valeur comptable du goodwill						
au 31 octobre 2012	772 \$	1 029 \$	10 360 \$	150 \$	– \$	12 311 \$
Valeur brute du goodwill	772 \$	1 029 \$	10 360 \$	150 \$	– \$	12 311 \$
Cumul des pertes de valeur	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Valeur comptable du goodwill						
au 1 ^{er} novembre 2012	772 \$	1 029 \$	10 360 \$	150 \$	– \$	12 311 \$
Ajouts	–	501 ³	–	–	–	501
Écarts de conversion et autres	–	(3)	88	–	–	85
Valeur comptable du goodwill						
au 30 avril 2013	772 \$	1 527 \$	10 448 \$	150 \$	– \$	12 897 \$
Valeur brute du goodwill						
au 30 avril 2013	772 \$	1 527 \$	10 448 \$	150 \$	– \$	12 897 \$
Cumul des pertes de valeur	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$

¹ Se rapportent surtout au goodwill découlant de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada.

² Se rapportent au dessaisissement de notre entreprise d'assurance aux États-Unis.

³ Se rapportent au goodwill découlant de l'acquisition d'Epoch. Pour plus de détails, se reporter à la note 8.

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS

Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	30 avril 2013	Aux 31 octobre 2012
Montants à recevoir des courtiers et des clients	6 014 \$	5 756 \$
Créances clients, charges payées d'avance et autres éléments ¹	6 907	6 090
Charge de retraite reportée	425	426
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des placements	1 324	1 417
Intérêts courus	1 188	1 225
Total	15 858 \$	14 914 \$

¹ Comprennent les actifs compensatoires liés à la FDIC de 95 millions de dollars au 30 avril 2013 (90 millions de dollars au 31 octobre 2012).

NOTE 12 : DÉPÔTS

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé intermédiaire. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 30 avril 2013 s'établissait à 138 milliards de dollars (138 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire et sont comptabilisés à la juste valeur, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée à l'état du résultat consolidé intermédiaire.

Types de dépôts

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							30 avril	31 octobre
							2013	2012
	À vue	À préavis	À terme	Total			Total	Total
Particuliers	11 988	\$ 230 725	\$ 61 059	\$ 303 772	\$		291 759	\$
Banques ¹	2 581	10	11 114	13 705			14 957	
Entreprises et gouvernements ²	41 634	74 938	67 062	183 634			181 038	
Détenus à des fins de transaction ¹	-	-	43 104	43 104			38 774	
Total	56 203	\$ 305 673	\$ 182 339	\$ 544 215	\$		526 528	\$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada				3 615	\$		3 798	\$
À l'étranger				28 726			27 064	
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus								
Au Canada				289 708			287 516	
À l'étranger				219 996			207 383	
Fonds fédéraux américains déposés ¹				2 170			767	
Total^{2, 3}				544 215	\$		526 528	\$

¹ Comprennent les dépôts auprès de la Federal Home Loan Bank.

² Comprennent une somme de 10 milliards de dollars au 30 avril 2013 (10 milliards de dollars au 31 octobre 2012) relative à des détenteurs d'obligations sécurisées qui est incluse dans les dépôts au bilan consolidé intermédiaire.

³ Inclut des dépôts de 292 milliards de dollars au 30 avril 2013 (271 milliards de dollars au 31 octobre 2012) libellés en dollars américains et de 10 milliards de dollars (13 milliards de dollars au 31 octobre 2012) libellés dans d'autres devises.

Dépôts par pays

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							30 avril	31 octobre
							2013	2012
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total			Total	Total
Particuliers	168 001	\$ 133 612	\$ 2 159	\$ 303 772	\$		291 759	\$
Banques	8 414	1 353	3 938	13 705			14 957	
Entreprises et gouvernements	114 698	65 595	3 341	183 634			181 038	
Détenus à des fins de transaction	2 210	40 873	21	43 104			38 774	
Total	293 323	\$ 241 433	\$ 9 459	\$ 544 215	\$		526 528	\$

Les tableaux suivants présentent les dépôts à terme de la Banque en fonction de la durée restante jusqu'à l'échéance.

Dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							30 avril	31 octobre
							2013	2012
	Moins de un an	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 3 ans	Plus de 3 ans à 4 ans	Plus de 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Particuliers	38 125	\$ 10 190	\$ 6 663	\$ 3 071	\$ 2 696	\$ 314	\$ 61 059	\$ 67 302
Banques	11 069	11	12	3	5	14	11 114	10 898
Entreprises et gouvernements	42 293	4 002	5 178	11 351	4 182	56	67 062	67 802
Détenus à des fins de transaction	41 836	147	239	192	276	414	43 104	38 774
Total	133 323	\$ 14 350	\$ 12 092	\$ 14 617	\$ 7 159	\$ 798	\$ 182 339	\$ 184 776

Dépôts à terme encaissables dans moins d'un an

(en millions de dollars canadiens)

							<i>Aux</i>	
							30 avril	31 octobre
							2013	2012
			Moins de 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Total		
Particuliers			12 897	\$ 8 698	\$ 16 530	\$ 38 125	\$	40 453
Banques			10 867	124	78	11 069		10 846
Entreprises et gouvernements			34 855	3 547	3 891	42 293		45 572
Détenus à des fins de transaction			22 137	13 590	6 109	41 836		37 417
Total			80 756	\$ 25 959	\$ 26 608	\$ 133 323	\$	134 288

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS**Autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2013	31 octobre 2012
Montants à payer aux courtiers et aux clients	7 162 \$	5 952 \$
Comptes fournisseurs, charges à payer et autres éléments	2 733	2 705
Passifs liés aux entités ad hoc	5 889	5 696
Passifs liés aux assurances	4 825	4 824
Intérêts courus	1 142	1 466
Charges salariales à payer	1 599	2 030
Passif au titre des prestations constituées	1 330	1 308
Chèques et autres effets en voie de règlement	1 431	877
Total	26 111 \$	24 858 \$

NOTE 14 : BILLETS ET DÉBENTURES SUBORDONNÉS

Le 1^{er} novembre 2012, la Banque a racheté la totalité de ses 2,5 milliards de dollars de débentures subordonnées à 5,382 % venant à échéance le 1^{er} novembre 2017 qui étaient en circulation, à un prix de rachat égal au plein montant du capital plus les intérêts courus jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

Le 22 avril 2013, la Banque a annoncé son intention de racheter, le 3 juin 2013, la totalité de ses 900 millions de dollars de débentures subordonnées à 5,69 % venant à échéance le 3 juin 2018 qui étaient en circulation, à un prix de rachat égal au plein montant du capital plus les intérêts courus jusqu'à la date de rachat, exclusivement.

NOTE 15 : TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL

Le 31 décembre 2012, Fiducie de capital TD II a racheté la totalité de ses 350 millions de dollars de titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1 («TD CaTS II») qui étaient en circulation à un prix unitaire de 1 000 \$ majoré de toute distribution non encore versée mais à payer à la date de rachat.

Le 1^{er} mars 2013, South Financial Capital Trust 2007-I a racheté la totalité des 75 millions de dollars de titres de capital de South Financial Capital Trust 2007-I (SFCT 2007-I) qui étaient en circulation à un prix unitaire de 1 000 \$ majoré de toute distribution non encore versée mais à payer à la date de rachat.

Le 15 mars 2013, South Financial Capital Trust 2007-III a racheté la totalité des 30 millions de dollars de titres de capital de South Financial Capital Trust 2007-III (SFCT 2007-III) qui étaient en circulation à un prix unitaire de 1 000 \$ majoré de toute distribution non encore versée mais à payer à la date de rachat.

Le 30 avril 2013, South Financial Capital Trust 2007-II a racheté la totalité des 18 millions de dollars de titres privilégiés de South Financial Capital Trust 2007-II (SFCT 2007-II) qui étaient en circulation à un prix unitaire de 1 000 \$ majoré de toute distribution non encore versée mais à payer à la date de rachat.

Au 31 octobre 2012, les TD CaTS II, SFCT 2007-I, SFCT 2007-II et SFCT 2007-III étaient compris dans le passif au titre des titres de fiducie de capital figurant au bilan consolidé.

NOTE 16 : CAPITAL SOCIAL

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation et des actions autodétenues au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012.

Actions ordinaires et actions privilégiées émises et en circulation et actions autodétenues

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2013		31 octobre 2012	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	918,2	18 691 \$	902,4	17 491 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions	1,3	95	3,9	253
Actions émises dans le cadre du plan de réinvestissement des dividendes	4,2	347	11,9	947
Solde à la fin de la période – actions ordinaires	923,7	19 133 \$	918,2	18 691 \$
Actions privilégiées – catégorie A				
Série O	17,0	425 \$	17,0	425 \$
Série P	10,0	250	10,0	250
Série Q	8,0	200	8,0	200
Série R	10,0	250	10,0	250
Série S	10,0	250	10,0	250
Série Y	10,0	250	10,0	250
Série AA	10,0	250	10,0	250
Série AC	8,8	220	8,8	220
Série AE	12,0	300	12,0	300
Série AG	15,0	375	15,0	375
Série AI	11,0	275	11,0	275
Série AK	14,0	350	14,0	350
Solde à la fin de la période – actions privilégiées	135,8	3 395 \$	135,8	3 395 \$
Actions autodétenues – ordinaires¹				
Solde au début de l'exercice	(2,1)	(166) \$	(1,4)	(116) \$
Achat d'actions	(18,5)	(1 534)	(40,3)	(3 175)
Vente d'actions	19,0	1 574	39,6	3 125
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – ordinaires	(1,6)	(126) \$	(2,1)	(166) \$
Actions autodétenues – privilégiées¹				
Solde au début de l'exercice	–	(1) \$	–	– \$
Achat d'actions	(1,3)	(33)	(2,9)	(77)
Vente d'actions	1,3	34	2,9	76
Solde à la fin de la période – actions autodétenues – privilégiées	–	– \$	–	(1) \$

¹ Lorsque, dans le cadre de ses activités de négociation, la Banque acquiert ses propres actions, celles-ci sont classées comme des actions autodétenues, et leur coût est porté en déduction des capitaux propres.

NOTE 17 : RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013, la Banque a comptabilisé une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions respectivement de 6,6 millions de dollars et 14,2 millions de dollars (respectivement 5,4 millions de dollars et 12,2 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2012).

Au cours des trois mois clos les 30 avril 2013 et 2012, aucune option n'a été attribuée par la Banque. Au cours des six mois clos le 30 avril 2013, 1,7 million d'options (1,9 million pour les six mois clos le 30 avril 2012) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 15,65 \$ l'option (14,52 \$ l'option pour les six mois clos le 30 avril 2012).

Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2013 et 2012.

Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options

	Six mois clos les	
	30 avril 2013	30 avril 2012
Taux d'intérêt sans risque	1,4 %	1,5 %
Durée prévue des options	6,3 ans	6,3 ans
Volatilité prévue ¹	27,2 %	27,4 %
Rendement de l'action prévu	3,5 %	3,4 %
Prix d'exercice / cours de l'action	81,08 \$	73,27 \$

¹ La volatilité prévue est calculée d'après la volatilité quotidienne moyenne évaluée sur une période historique correspondant à la durée de vie prévue de l'option.

NOTE 18 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite principaux de la Banque et de son principal régime d'avantages complémentaires de retraite, ainsi que de ses autres régimes de retraite importants pour les trois mois et six mois clos les 30 avril.

Charges liées aux régimes d'avantages du personnel

(en millions de dollars canadiens)

	Régimes de retraite principaux		Principal régime d'avantages complémentaires de retraite		Autres régimes de retraite ¹	
					<i>Trois mois clos les</i>	
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût au titre des services rendus – prestations acquises	68 \$	47 \$	4 \$	3 \$	4 \$	4 \$
Coût financier sur les obligations au titre des prestations projetées	50	48	6	6	23	25
Rendement prévu des actifs des régimes ²	(54)	(50)	–	–	(23)	(22)
Pertes actuarielles (gains actuariels) comptabilisé(e)s dans la charge	7	–	–	–	6	1
Coûts (crédits au titre) des modifications de régime comptabilisés dans la charge	–	1	(1)	(1)	(1)	–
Pertes (profits) de réduction ³	–	–	–	–	–	(4)
Charge totale	71 \$	46 \$	9 \$	8 \$	9 \$	4 \$
						<i>Six mois clos les</i>
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Charge nette liée aux avantages du personnel						
Coût au titre des services rendus – prestations acquises	136 \$	85 \$	8 \$	6 \$	8 \$	8 \$
Coût financier sur les obligations au titre des prestations projetées	100	95	12	12	46	51
Rendement prévu des actifs des régimes ²	(107)	(97)	–	–	(45)	(45)
Pertes actuarielles (gains actuariels) comptabilisé(e)s dans la charge	14	–	–	–	12	6
Coûts (crédits au titre) des modifications de régime comptabilisés dans la charge	–	3	(2)	(2)	(2)	–
Pertes (profits) de réduction ³	–	–	–	–	–	(29)
Charge totale	143 \$	86 \$	18 \$	16 \$	19 \$	(9) \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière. Le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth a été bloqué le 31 décembre 2008 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après cette date. Certains régimes de retraite à prestations définies de Financement auto TD ont été bloqués le 1^{er} avril 2012 et aucun crédit au titre des services rendus ne peut être octroyé après le 31 mars 2012.

² Le rendement effectif des actifs des régimes de retraite principaux a été respectivement de 121 millions de dollars et 171 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2013 (respectivement (1) million de dollars et 127 millions de dollars pour les trois mois et six mois clos le 30 avril 2012).

³ Certains régimes de retraite de Financement auto TD ont fait l'objet d'une réduction en 2012.

FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite principaux, à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et à ses autres régimes de retraite importants au cours des trois mois et six mois clos les 30 avril.

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>	
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Régimes de retraite principaux	71 \$	61 \$	132 \$	106 \$
Principal régime d'avantages complémentaires de retraite	2	2	4	5
Autres régimes de retraite ¹	6	6	13	25
Total	79 \$	69 \$	149 \$	136 \$

¹ Comprennent le régime de retraite à prestations définies de CT, le régime de retraite à prestations définies de TD Banknorth, certains régimes de retraite de Financement auto TD et les régimes de retraite complémentaires. Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

Au 30 avril 2013, la Banque prévoit verser des cotisations additionnelles de 165 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 4 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite et de 14 millions de dollars à ses autres régimes de retraite d'ici la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations en cours d'exercice.

NOTE 19 : IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les actifs et les passifs d'impôt différé comprennent ce qui suit :

Actifs et passifs d'impôt différé

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2013	31 octobre 2012
	Bilan consolidé	Bilan consolidé
Actifs d'impôt différé		
Provision pour pertes sur créances	532 \$	530 \$
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	–	7
Charge (produit) d'impôt différé	244	199
Prêts détenus à des fins de transaction	148	192
Décomptabilisation des actifs et passifs financiers	223	187
Goodwill	–	7
Avantages du personnel	546	671
Pertes pouvant être reportées en avant	236	285
Crédits d'impôt	181	184
Divers	257	265
Total des actifs d'impôt différé¹	2 367 \$	2 527 \$
Passifs d'impôt différé		
Valeurs mobilières	1 505 \$	1 457 \$
Immobilisations incorporelles	427	419
Terrains, constructions, matériel et mobilier, et autres actifs amortissables	27	–
Régimes de retraite	100	95
Total des passifs d'impôt différé	2 059 \$	1 971 \$
Actifs d'impôt différé nets	308 \$	556 \$
Présentés au bilan consolidé comme suit :		
Actifs d'impôt différé	663 \$	883 \$
Passifs d'impôt différé	355	327
Actifs d'impôt différé nets	308 \$	556 \$

¹ Le montant des différences temporelles, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan consolidé intermédiaire s'établissait à 34 millions de dollars au 30 avril 2013 (néant au 31 octobre 2012).

NOTE 20 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le résultat dilué par action est calculé au moyen de la même méthode que celle employée pour établir le résultat de base par action, sauf que certains ajustements sont apportés au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et au nombre moyen pondéré d'actions en circulation dans le but de tenir compte de l'effet dilutif de toutes les actions ordinaires potentielles qui seraient présumément émises par la Banque.

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action de la Banque pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2013 et 2012 et pour les douze mois clos le 31 octobre 2012.

Résultat de base et dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Trois mois clos les</i>		<i>Six mois clos les</i>		<i>Douze mois clos le</i>
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012	31 octobre 2012
Résultat de base par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 648 \$	1 618 \$	3 363 \$	3 021 \$	6 171 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	920,9	904,1	918,8	902,6	906,6
Résultat de base par action (en dollars)	1,79 \$	1,79 \$	3,66 \$	3,35 \$	6,81 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 648 \$	1 618 \$	3 363 \$	3 021 \$	6 171 \$
Effet des titres dilutifs					
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1	–	5	3	9	17
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, y compris l'incidence des titres dilutifs	1 648 \$	1 623 \$	3 366 \$	3 030 \$	6 188 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	920,9	904,1	918,8	902,6	906,6
Effet des titres dilutifs					
Options sur actions potentiellement exerçables (en millions) ¹	2,8	3,7	2,9	3,4	3,3
Titres de Fiducie de capital TD II – série 2012-1 (en millions)	–	4,8	1,5	5,0	5,0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	923,7	912,6	923,2	911,0	914,9
Résultat dilué par action (en dollars)¹	1,78 \$	1,78 \$	3,65 \$	3,33 \$	6,76 \$

¹ Pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2013 et 2012 et les douze mois clos le 31 octobre 2012, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte de la moyenne pondérée des options dans les cas où le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 21 : PROVISIONS, PASSIF ÉVENTUEL, ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE ET SÛRETÉS

PROVISIONS

Le tableau suivant présente les provisions de la Banque au 30 avril 2013.

Provisions

(en millions de dollars canadiens)

	Litiges		Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		Divers	Total
Solde au 1 ^{er} novembre 2012	286	\$	66	\$	93	\$ 445
Ajouts	114		6		40	160
Montants utilisés	(12)		–		(55)	(67)
Montants non utilisés repris	(4)		(5)		(15)	(24)
Écarts de conversion et autres	1		–		3	4
Solde au 30 avril 2013, avant provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan	385	\$	67	\$	66	\$ 518
Ajouter : provision pour pertes sur créances pour les positions hors bilan ¹						213
Solde au 30 avril 2013						731 \$

¹ Pour plus de renseignements, se reporter à la note 5, Prêts, prêts douteux et provision pour pertes sur créances.

LITIGES

La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites et mesures réglementaires, y compris des recours collectifs et autres litiges ou différends avec des tiers, dans le cadre normal des activités. Des provisions pour litiges sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de façon fiable. La Banque peut subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte est supérieure à celle estimée par la direction, ou dans le cas de litiges pour lesquels une issue défavorable est raisonnablement possible. Selon la Banque, les pertes sont raisonnablement possibles lorsqu'elles ne sont ni probables ni peu probables. La Banque croit que l'estimation du montant pour l'ensemble des pertes raisonnablement possibles, outre les provisions, pouvant découler des poursuites judiciaires pour lesquelles il est possible de faire une telle estimation, était comprise dans une échelle de néant à environ 320 millions de dollars au 30 avril 2013. Ce montant global estimatif des pertes raisonnablement possibles s'appuie sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des poursuites auxquelles la Banque est partie, compte tenu des meilleures estimations de la Banque quant aux pertes pouvant résulter de ces poursuites, et dont une estimation peut être faite. L'estimation de la Banque exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les poursuites et des multiples défendeurs dont la part de responsabilité quant aux pertes éventuelles reste à déterminer dans bon nombre de cas. Les éléments déterminants de l'échelle des montants estimatifs changeront de temps à autre, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Dans certaines instances, la Banque ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre d'entre elles n'en sont qu'aux stades préliminaires et que les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Par conséquent, ces poursuites ne sont pas incluses dans l'échelle.

De l'avis de la direction, d'après ses connaissances actuelles et les avis de ses conseillers juridiques, la Banque croit que l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable importante sur sa situation financière consolidée ou sur ses flux de trésorerie consolidés. Toutefois, plusieurs incertitudes sont rattachées à ces poursuites, dont certaines échappent à la volonté de la Banque, notamment le risque que les approbations externes requises à l'égard d'un règlement en particulier ne soient pas accordées. Il est donc possible que l'incidence de l'issue de ces poursuites ou mesures réglementaires puisse être importante sur les résultats opérationnels consolidés pour n'importe laquelle des périodes de présentation.

Les principales poursuites judiciaires intentées contre la Banque ou les principales mesures réglementaires prises par la Banque sont décrites ci-dessous.

Litige Rothstein

TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans de multiples poursuites devant les cours étatiques et les cours fédérales de la Floride se rapportant à une affaire présumée de combine à la Ponzi de 1,2 milliard de dollars US qui aurait été montée, entre autres, par Scott Rothstein, associé du cabinet d'avocats Rothstein Rosenfeldt Adler («RRA»), de Fort Lauderdale, en Floride.

La cour étatique du comté de Broward, en Floride, est saisie de sept de ces causes actuellement en instance (*Platinum Partners Value Arbitrage Fund, L.P., et al. v. TD Bank, N.A., Louella Arvidson, et al. v. TD Bank, N.A., et al.; RWRK Investments, LLC, et al. v. TD Bank, N.A., et al.; Don Beverly, et al. v. TD Bank, N.A. et al.; Deborah Marlin, et al. v. TD Bank, N.A., et al.; Gayla Levin v. TD Bank, N.A.; et George Levin v. TD Bank, N.A.*) et une autre affaire est instruite par la *Federal Bankruptcy Court* du district sud de la Floride (*Trustee in Bankruptcy for RRA v. TD Bank, N.A.*).

Les poursuites dans un contexte autre qu'une faillite sont sensiblement semblables; il est allégué, de façon générale, que TD Bank, N.A. a comploté avec Rothstein, a facilité la combine à la Ponzi montée par Rothstein et a ignoré des indices de méfait afin de faire des profits et d'encaisser des honoraires. TD Bank, N.A. est accusée, entre autres, de déclarations frauduleuses, de complicité et incitation à commettre une fraude, de complicité et incitation à commettre une violation de l'obligation fiduciaire, de conspiration civile et de déclarations inexactes et négligentes. Le demandeur dans l'affaire *Platinum Partners Value Arbitrage Fund, L.P. v. TD Bank, N.A.* a aussi formulé des allégations fondées sur la loi civile RICO de la Floride, dont TD Bank, N.A. a demandé le rejet. Le syndic de l'actif de la faillite de RRA, en sa qualité de *Chapter 11 Trustee*, a formulé des allégations de transferts préférentiels et frauduleux contre TD Bank, N.A. Le syndic de faillite de deux fonds de placement qui avaient investi dans la combine de Rothstein, Banyon Income Funds L.P. et Banyon 1030-32, LLC, a indiqué croire que ces entités ont elles aussi des prétentions à formuler contre TD Bank, N.A., mais une poursuite n'a pas encore été intentée.

Toutes les autres affaires en instance sont à l'étape des actes de procédures ou de la communication des documents. TD Bank, N.A. a déposé des réponses et/ou des requêtes en rejet, niant toute responsabilité dans l'ensemble des autres poursuites.

Le 5 février 2013, TD Bank, N.A. a conclu une entente de règlement avec le syndicat des actifs de la faillite de RRA, Banyon Income Funds et Banyon 1030-32. Cette entente de règlement a, depuis, été intégralement modifiée et reformulée. L'entente de règlement est conditionnelle à l'approbation par la *Bankruptcy Court* d'un plan de liquidation, lequel a été déposé par le syndicat de faillite de RRA le 8 mai 2013. S'il est approuvé, le plan permettra aux trois actifs de faillite de rembourser aux créanciers ordinaires non subordonnés dont la réclamation a été admise la totalité ou la quasi-totalité du montant de leurs créances. Le plan prévoit également une ordonnance en faveur de TD Bank, N.A. qui, si elle est entérinée, empêcherait, en totalité ou en partie, que TD Bank, N.A. fasse l'objet d'autres poursuites relativement à la fraude commise par Rothstein et viserait également les poursuites en cours décrites aux présentes. L'audience sur l'homologation du plan devrait avoir lieu en juillet 2013.

Le procès dans l'affaire *Coquina Investments v. TD Bank, N.A. et al.* est terminé. Le 18 janvier 2012, le jury a rendu un verdict contre TD Bank, N.A. de 67 millions de dollars US, dont 32 millions de dollars US en dommages-intérêts compensatoires et 35 millions de dollars US en dommages-intérêts punitifs. Le 3 août 2012, la cour de première instance a rendu une ordonnance sanctionnant la mauvaise conduite de TD Bank, N.A. et de son ancien conseiller juridique externe, Greenberg Traurig, lors de la communication préalable. L'ordonnance établit certains faits amenant à affirmer que TD Bank, N.A. aurait été au courant de la fraude commise par Rothstein et du caractère déraisonnable des systèmes de suivi et d'alerte de TD Bank, N.A., et enjoint TD Bank, N.A. et Greenberg Traurig à verser les frais engagés par le demandeur pour produire ses requêtes. Le jugement et l'ordonnance ont été portés en appel devant la Cour d'appel des États-Unis du onzième circuit.

En plus des instances en cours susmentionnées, une requête visant à obtenir des sanctions contre TD Bank, N.A. a été déposée devant la cour étatique du comté de Broward, en Floride, dans l'affaire *Razorback Funding, LLC, et al. v. TD Bank, N.A., et al.* Cette action avait été précédemment rejetée conformément à une entente de règlement conclue entre les demandeurs et TD Bank, N.A. TD Bank, N.A. s'est opposée à la requête visant à obtenir des sanctions et conteste le fondement allégué de la requête.

Outre les cas énumérés, TD Bank, N.A. ou la Banque fait l'objet ou peut faire l'objet d'autres procédures judiciaires ou administratives liées à la fraude commise par Rothstein. L'issue de telles procédures est difficile à prévoir et pourrait se traduire par des jugements, des règlements, des injonctions ou d'autres issues défavorables pour TD Bank, N.A. ou la Banque.

Litige multidistricts sur les frais de découvert

TD Bank, N.A. a été nommée défenderesse dans quatre recours collectifs à l'échelle des États-Unis visant à contester la manière dont elle calcule et perçoit les frais de découvert. Ces recours ont tous été renvoyés devant la Cour de district des États-Unis pour le district sud de la Floride afin de réunir les procédures préliminaires à celles d'autres recours similaires en instance contre d'autres banques. Les demandeurs allèguent dans l'ensemble, mais non exclusivement, que la façon d'afficher les opérations de débit (du montant le plus élevé au plus bas plutôt que selon le moment auquel chaque opération a été effectuée) et les pratiques s'y rapportant contreviennent à un engagement implicite obligeant la Banque à agir de bonne foi, constituent des pratiques déloyales et trompeuses et entraînent le détournement des biens des clients. Les demandeurs sollicitent donc que la Banque soit tenue de verser des dommages-intérêts compensatoires équivalant à la totalité des frais de découvert perçus grâce aux pratiques contestées ainsi que des dommages-intérêts punitifs, qu'une injonction soit rendue afin de mettre fin aux pratiques contestées et que TD Bank, N.A. soit tenue de payer les honoraires d'avocats, les dépens et les intérêts. La requête présentée par TD Bank, N.A. visant le rejet des recours collectifs a été rejetée et les interrogatoires préliminaires ont commencé. Par la suite, deux des recours initiaux ont été rejetés sur requête des demandeurs. La portée des recours collectifs toujours en cours englobe toutefois manifestement la portée des recours collectifs qui ont été rejetés. Un cinquième recours collectif semblable, qui visait à contester les pratiques employées à l'égard des frais de découvert, a été intenté contre TD Bank, N.A. devant la Cour de district des États-Unis du New Jersey (l'affaire *Hughes*), dont la période visée pourrait dépasser celle des autres dossiers relatifs aux frais de découvert. Le 3 avril 2012, la Cour de la Floride a rendu une ordonnance autorisant le recours collectif du groupe de demandeurs, concluant que les deux actions en cours dont elle était saisie pouvaient prendre la forme d'un recours collectif. Le 8 mai 2012, TD Bank, N.A. est parvenue à un règlement avec les demandeurs visés par les recours devant la Cour de la Floride, dans le cadre duquel TD Bank, N.A., sans admission de responsabilité, a accepté de verser aux demandeurs 62 millions de dollars US plus les frais relatifs à l'avis et à la gestion du recours collectif en échange de l'abandon des poursuites de la part des membres du groupe formant le recours. Le 14 mai 2012, l'affaire *Hughes* a été transférée en Floride et regroupée avec les poursuites en instance devant cet État. Le 19 septembre 2012, la Cour a accordé son approbation provisoire au règlement. Les demandeurs ont déposé une requête visant l'approbation définitive du règlement – le 31 janvier 2013 était la date limite pour formuler des objections à l'égard du règlement et ne pas y participer. Un faible nombre de clients ont décidé de ne pas participer au règlement, et une objection limitée a été formulée. Le 18 mars 2013, la Cour a donné son approbation définitive au règlement (écartant ainsi les deux objections restantes) et a rendu un jugement final dans lequel elle rejetait avec préjudice toutes les actions en cours contre TD Bank, N.A. dans le dossier MDL 2036, y compris l'affaire *Hughes*. Le délai pour demander le réexamen ou interjeter appel de l'ordonnance d'approbation définitive a expiré le 17 avril 2013 sans mesure préjudiciable. Les paiements relatifs à l'entente de règlement devraient être versés aux membres du groupe formant le recours collectif au début de juin 2013; la Cour conserve sa compétence à l'égard des bénéficiaires et des distributions de type cy-près.

Litige Pearlman

TD Bank, N.A. (un ayant droit de Carolina First Bank) a été nommée défenderesse dans le cadre de trois poursuites en instance intentées par plusieurs demandeurs dans plusieurs ressorts qui se rapportent à des dommages-intérêts allégués à la suite d'une combine à la Ponzi et d'autres activités frauduleuses prétendument orchestrées par Louis J. Pearlman.

Une seule poursuite est toujours en instance. *America Bank of St. Paul v. TD Bank, N.A.* a été déposée devant la cour fédérale le 26 août 2009. Le 1^{er} décembre 2011, le jury a rendu un verdict contre TD Bank, N.A. d'environ 13,6 millions de dollars US en dommages compensatoires. Le 6 mars 2012, le juge a attribué un montant additionnel de 3,1 millions de dollars US en intérêts avant jugement contre TD Bank, N.A. par suite d'une requête postérieure au procès. Le 26 avril 2013, la Cour d'appel du huitième circuit a confirmé le verdict du jury, les intérêts avant jugement ainsi que les dépens.

Actifs affectés en garantie et sûretés

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont affectés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, notamment les mises en pension, les passifs de titrisation et les transactions d'emprunt de valeurs mobilières. Des actifs sont également déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement et aux institutions de dépôt ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers, ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés. Au 30 avril 2013, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 134,6 milliards de dollars (142,2 milliards de dollars au 31 octobre 2012) avaient été affectés en garantie relativement à ces transactions. Au 30 avril 2013, 10,6 milliards de dollars (10,5 milliards de dollars au 31 octobre 2012) de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers avaient aussi été affectés en garantie à l'égard des obligations sécurisées émises par la Banque. Ces actifs ont été vendus par la Banque à une entité ad hoc consolidée par la Banque.

Les actifs transférés par la Banque que le cessionnaire a le droit de vendre ou de redonner en garantie se présentent comme suit :

Actifs pouvant être redonnés en garantie ou vendus

(en millions de dollars canadiens)

		<i>Aux</i>	
	30 avril 2013	31 octobre 2012	
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	27 572	\$ 29 929	\$
Autres actifs	120	120	
Total	27 692	\$ 30 049	\$

De plus, la Banque peut accepter des actifs financiers à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance. Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de crédit et d'emprunt et de prêt de valeurs mobilières. Au 30 avril 2013, la juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance s'établissait à 18,0 milliards de dollars (18,0 milliards de dollars au 31 octobre 2012). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou redonnés en garantie (à l'exception des garanties en espèces) était de 3,7 milliards de dollars au 30 avril 2013 (4,1 milliards de dollars au 31 octobre 2012).

Actifs vendus avec recours

Dans le cadre de ses activités de titrisation, la Banque fait habituellement des déclarations usuelles et donne des garanties d'usage à l'égard des actifs sous-jacents qui peuvent entraîner l'obligation de racheter les actifs. Ces déclarations et garanties indiquent que la Banque, en sa qualité de vendeur, a procédé à la vente des actifs de bonne foi et conformément aux lois et aux exigences contractuelles applicables. Si ces critères n'étaient pas satisfaits, la Banque pourrait devoir racheter les prêts.

Actifs vendus avec une obligation de rachat éventuel

La Banque vend des prêts hypothécaires au Fonds hypothécaire TD (le «Fonds»), un fonds commun de placement géré par la Banque. Les prêts hypothécaires sont entièrement garantis par des immeubles résidentiels et la majorité sont garantis par le gouvernement. La Banque continue de gérer les hypothèques. Dans le cadre de ses responsabilités de gestion, la Banque a l'obligation de racheter des prêts hypothécaires lorsqu'ils sont en défaut pour un montant égal à leur valeur comptable. Le cas échéant, les pertes sur les prêts hypothécaires en défaut rachetés sont recouvrées par la réalisation de la garantie du prêt et par la garantie gouvernementale. En outre, si le Fonds fait face à un événement d'illiquidité, de sorte qu'il ne dispose pas de suffisamment de trésorerie pour procéder aux rachats au gré des porteurs de parts, il a la possibilité de revendre les prêts hypothécaires à la Banque à la juste valeur. En règle générale, la durée de ces ententes ne dépasse pas cinq ans.

NOTE 22 : INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, les transactions et les activités de la Banque s'articulent autour de quatre grands secteurs opérationnels : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Les résultats de Financement auto TD au Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les résultats de Financement auto TD aux États-Unis sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais d'intégration, les coûts de transaction directs et les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler étaient présentés dans le secteur Siège social.

Depuis le 1^{er} décembre 2011, les résultats du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada sont présentés principalement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et Gestion de patrimoine et Assurance. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs relatifs à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. À partir du 13 mars 2013, les résultats de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et à compter du 27 mars 2013, les résultats d'Epoch sont présentés dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance.

Le tableau suivant présente les résultats de ces secteurs pour les trois mois et six mois clos les 30 avril 2013 et 2012.

Résultats par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		Gestion de patrimoine et Assurance		Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total	
	<i>Trois mois clos les</i>											
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	2 010	\$ 1 967	\$ 140	\$ 144	\$ 1 268	\$ 1 178	\$ 485	\$ 434	\$ (1)	\$ (43)	\$ 3 902	\$ 3 680
Produits (pertes) autres que d'intérêts	655	636	951	904	470	409	158	174	(136)	(53)	2 098	2 070
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	245	274	-	-	197	192	3	6	(28)	(84)	417	388
Charges autres que d'intérêts	1 267	1 226	710	653	1 072	953	375	384	202	156	3 626	3 372
Résultat avant impôt sur le résultat	1 153	1 103	381	395	469	442	265	218	(311)	(168)	1 957	1 990
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	306	295	70	77	71	86	45	21	(201)	(128)	291	351
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	-	-	53	47	-	-	-	-	4	7	57	54
Résultat net	847	\$ 808	\$ 364	\$ 365	\$ 398	\$ 356	\$ 220	\$ 197	\$ (106)	\$ (33)	\$ 1 723	\$ 1 693
	<i>Six mois clos les</i>											
	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012	30 avril 2013	30 avril 2012
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	4 068	\$ 3 897	\$ 288	\$ 288	\$ 2 370	\$ 2 335	\$ 968	\$ 877	\$ 54	\$ (30)	\$ 7 748	\$ 7 367
Produits (pertes) autres que d'intérêts	1 320	1 276	1 880	1 759	896	747	274	414	(147)	(171)	4 223	4 025
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	489	557	-	-	373	350	(2)	18	(58)	(133)	802	792
Charges autres que d'intérêts	2 493	2 386	1 380	1 292	2 065	2 138	768	790	415	315	7 121	6 921
Résultat avant impôt sur le résultat	2 406	2 230	788	755	828	594	476	483	(450)	(383)	4 048	3 679
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	639	596	147	143	115	66	97	92	(347)	(274)	651	623
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	-	-	100	102	-	-	-	-	16	13	116	115
Résultat net	1 767	\$ 1 634	\$ 741	\$ 714	\$ 713	\$ 528	\$ 379	\$ 391	\$ (87)	\$ (96)	\$ 3 513	\$ 3 171
Total de l'actif aux 30 avril												
(en milliards de dollars canadiens)	284,9	\$ 273,5	\$ 28,1	\$ 26,0	\$ 221,0	\$ 199,0	\$ 262,0	\$ 243,3	\$ 30,4	\$ 31,4	\$ 826,4	\$ 773,2

NOTE 23 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

La Banque gère ses fonds propres conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu des risques de crédit, des risques de marché et des risques opérationnels. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ses objectifs.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2013, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF sur les ratios de fonds propres et le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres. Cette ligne directrice repose sur le cadre de «Bâle III - Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires», publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Jusqu'au 31 octobre 2012, la ligne directrice reposait sur le dispositif réglementaire de Bâle II. Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, de leur ratio de fonds propres de catégorie 1 et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 %, 8,5 % et 10,5 %.

La situation des fonds propres réglementaires de la Banque au 30 avril 2013 et au 31 octobre 2012 était comme suit :

Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	<i>Aux</i>	
	30 avril 2013	31 octobre 2012
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ¹	24 667 \$	s. o.
Ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^{1,2}	8,8 %	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 ³	30 401 \$	30 989 \$
Ratio de fonds propres de catégorie 1 ^{2,3,4}	10,8 %	12,6 %
Total des fonds propres ^{3,5}	39 413 \$	38 595 \$
Ratio du total des fonds propres ^{2,3,6}	14,0 %	15,7 %
Multiple de l'actif par rapport aux fonds propres ^{7,8}	17,7	18,0

¹ À compter du premier trimestre de 2013, la Banque a mis en œuvre le dispositif réglementaire de Bâle III. Par conséquent, la Banque a commencé à présenter les mesures fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires et ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires conformément à la méthode «tout compris».

² La ligne directrice définitive sur les normes de fonds propres repousse au 1^{er} janvier 2014 le début de l'application de la nouvelle exigence pour les fonds propres touchés par le rajustement de la valeur du crédit.

³ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode «tout compris». Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

⁴ Le ratio de fonds propres de catégorie 1 correspond au total des fonds propres de catégorie 1 divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁵ Le total des fonds propres comprend les fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, et les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2.

⁶ Le ratio du total des fonds propres correspond au total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁷ Le multiple de l'actif par rapport aux fonds propres correspond au total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les participations dans des sociétés associées, le goodwill et les immobilisations incorporelles nettes, divisé par le total des fonds propres.

⁸ À compter du premier trimestre de 2013, les montants sont calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle III, et sont présentés selon la méthode transitoire. Avant le premier trimestre de 2013, les montants étaient calculés conformément au dispositif réglementaire de Bâle II.

NOTE 24 : GESTION DES RISQUES

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion, en ce qui a trait au risque de marché et de liquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTE 25 : ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Vente d'actions de TD Ameritrade

Après la fermeture des marchés, le 14 mai 2013, la Banque a conclu une vente privée de 15 millions d'actions de sa participation dans TD Ameritrade. Ces actions ont été vendues au prix de 21,72 \$ US, soit un escompte de 4,5 % par rapport au prix de clôture de 22,74 \$ US. La Banque comptabilisera un profit sur la vente de ces actions dans l'état du résultat consolidé intermédiaire du troisième trimestre de 2013. Au moment de la conclusion de la vente, la Banque détenait 42,24 % du total des actions en circulation de TD Ameritrade et continuera à comptabiliser sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le plan de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels.	<p>Agent des transferts : Compagnie Trust CIBC Mellon* C.P. 700, succursale B Montréal (Québec) H3B 3K3 1-800-387-0825 (Canada et É.-U. seulement) ou 416-682-3860 Télécopieur : 1-888-249-6189 inquiries@canstockta.com ou www.canstockta.com</p> <p>*La Société canadienne de transfert d'actions agit en qualité d'agent administratif de la Compagnie Trust CIBC Mellon</p>
déterminez vos actions TD par l'entremise du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption (ou la reprise) des envois de rapports annuels et trimestriels.	<p>Coagent des transferts et agent comptable des registres : Computershare Shareowner Services LLC P.O. Box 43006 Providence, Rhode Island 02940-3006 ou 250 Royall Street Canton, Massachusetts 02021 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6578</p> <p>Service ATS pour actionnaires à l'extérieur des États-Unis : 201-680-6610 www.computershare.com</p>
êtes actionnaire non inscrit d'actions TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions TD, notamment des questions au sujet du plan de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires.	Votre intermédiaire

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de la TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

Veillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au :
416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au :
1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : <http://www.td.com/francais>

Adresse courriel : customer.service@td.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 23 mai 2013. La conférence sera diffusée en webémission en direct sur le site Web de la TD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la diffusion Web, des dirigeants de la TD présenteront les résultats financiers de la Banque pour son deuxième trimestre et une discussion portant sur les informations présentées. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence seront offerts sur le site Web de la TD à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/qtr-2013.jsp, le 23 mai 2013 vers 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement sera accessible au 416-644-3415 ou au 1-877-974-0445 (sans frais).

La version archivée de la webémission et des documents des exposés pourra être consultée à l'adresse www.td.com/francais/investisseurs/accueil/rapports-financiers/resultats-trimestriels/qtr-2013.jsp. Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 23 mai 2013, jusqu'au 24 juin 2013, en composant le 416-640-1917 ou le 1-877-289-8525 (sans frais). Le code d'accès est le 4615862, suivi du carré.